

# année Internationale 2010 de la Biodiversité

Les communes en PCDN sont fières de partager avec vous leurs réalisations via ce catalogue de projets représentatifs...



**Plan Communal de Développement de la Nature de Viroinval**  
 Secrétariat : Parc Naturel Viroin-Hermeton, rue d'Avignon, 1 - 5670 NISMES  
 ☎ 060/391790 ✉ 060/391793 [secretariat@povh.be](mailto:secretariat@povh.be) [www.povh.be](http://www.povh.be) <http://povh.be/association.blogspot.be/>



## Contacts

Le nombre de communes en PCDN a considérablement augmenté de 1995 à 2010. Afin d'assurer un suivi rapproché de terrain des communes en PCDN et de leur offrir toute l'aide nécessaire pour leur bon fonctionnement, le Service Public de Wallonie s'est adjoint les services de la Fondation Rurale de Wallonie depuis 2009. Une «équipe PCDN» de 4 personnes a été créée et assure désormais le suivi de terrain en pleine collaboration avec la coordination centrale du Service Public de Wallonie.

Pour tout renseignement auprès du SPW veuillez contacter :

### Madame Catherine Hauegard

tél +32 (0)81/33 58 78

fax +32 (0)81/33 58 22

catherine.hauegard@spw.wallonie.be

### Madame Laurence Noerens

tél +32 (0)81/33 58 03

fax +32 (0)81/33 58 22

laurence.noerens@spw.wallonie.be

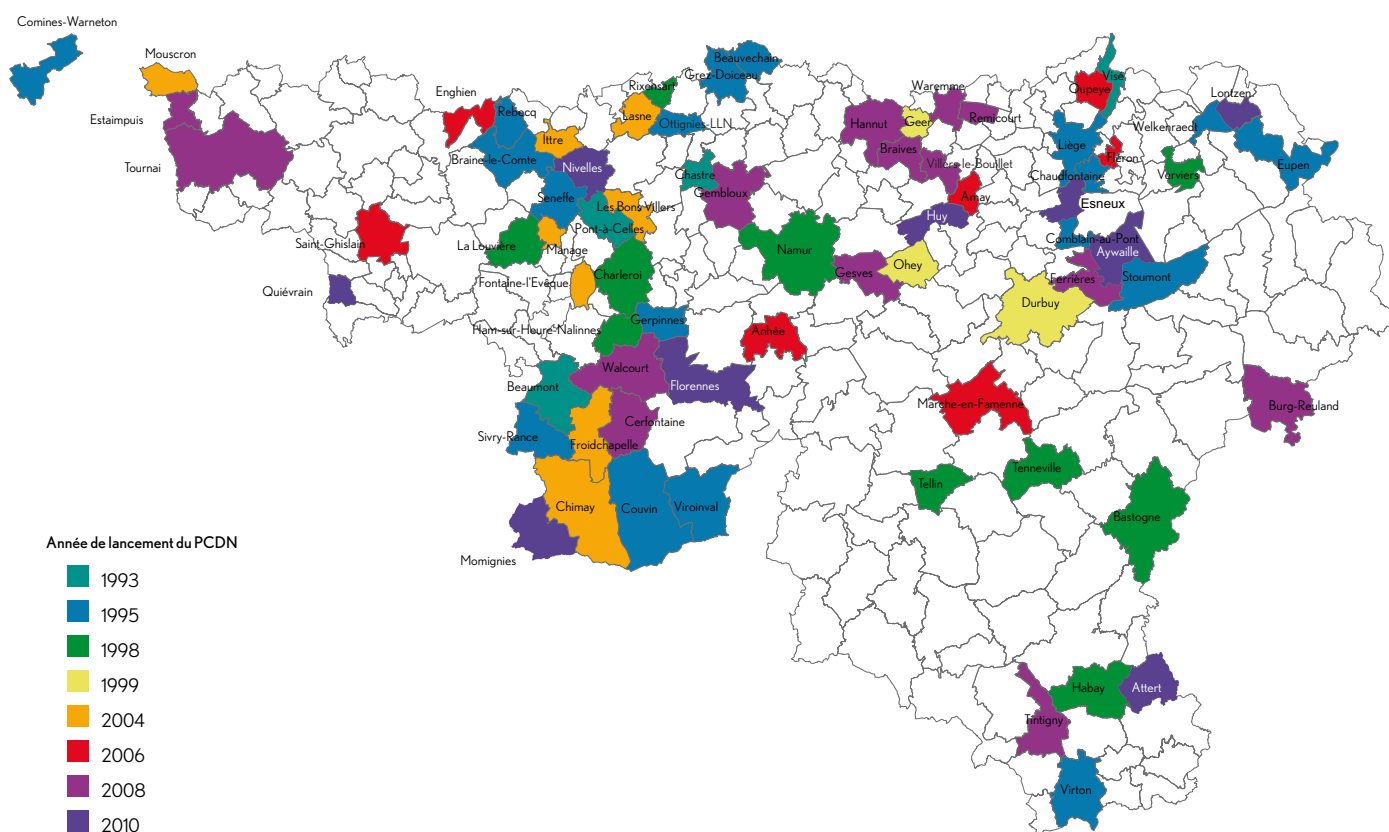
Pour tout renseignement auprès de la Fondation Rurale de Wallonie veuillez contacter :

### Monsieur Pascal Petit

tél +32 (0)81/26 18 82

fax +32 (0)81/23 75 05

p.petit@frw.be



# Table des matières

<b>Contacts</b>	4
<b>Table des matières</b>	5
<b>Préface</b>	9
<b>Introduction</b>	10

## Mares, Cours d'eau et Zones humides

Aménagements pour la nature dans des sites de retenue d'eau (à Beauvechain)	15
« Autour des sources » : activités pédagogiques (à Ittre)	16
Création d'une mare didactique (à Tournai)	17
Journée de gestion d'un étang en zone centrale du réseau écologique (à Gerpinnes)	18
Nettoyage et aménagement d'une mare forestière (à Anhée)	19
Nettoyage et planification de la protection d'un ruisseau (à Anhée)	20
Prime communale à la restauration de mares (à Verviers)	21
Prime communale pour la protection des zones humides (à Bastogne)	22
Réhabilitation et conservation de ruisseaux et frayères (à Tellin)	23
Valorisation didactique du site de l'échelle à poissons de Lixhe (à Visé)	24

## Plantation ou verdurisation

Aménagement d'anciennes lignes de tram (à Gerpinnes)	25
Création de bandes fleuries dans les zonings et à l'entrée des villages (à Bastogne)	26
Mise en place d'une gestion différenciée des espaces verts communaux (à Durbuy)	27
Opération « coup de pouce pour la plantation de haies d'espèces indigènes » (à Seneffe)	28
Plantation d'arbres et de haies le long des voiries communales (à Ohey)	29
Plantation d'une haie indigène comme écran visuel (à Enghien)	30
Restauration de saules têtards (à La Louvière)	31
Reverdurisation du cimetière (à Froidchapelle)	32

## Jardins

Aménagement de jardins au naturel chez les particuliers (à Ohey)	33
Aménagement d'un jardin didactique dans une école communale (à Gerpinnes)	34
Création d'un jardin de plantes aromatiques et condimentaires (à Tellin)	35
Jardins ouverts (aux Bons Villers)	36
Jardins ouverts naturels (à Grez-Doiceau)	37
« Tous au jardin ! » : création d'un jardin collectif (à Estaimpuis)	38
Un potager « bio » pour tous » : création d'un jardin communautaire (à Amay)	39

## Table des matières

### Vergers

Aménagement d'un verger dans un parking semi-filtrant (à Beauvechain)	40
Aménagement « public » d'un verger sur un terrain privé (à Manage)	41
Attribution sur candidature d' 1 à 2 arbres fruitiers de variétés locales (à Grez-Doiceau)	42
Développement de petits vergers de proximité via l'organisation d'une commande groupée (à Froidchapelle)	43
Entretien par pâturage d'un verger conservatoire et didactique (à Tellin)	44
Plantations de fruitiers de variétés locales (à Bastogne)	45
Restauration du paysage et maintien de la biodiversité par la création de vergers traditionnels (à Couvin)	46
Restauration d'un verger conservatoire (à Tournai)	47
Restauration d'un verger de variétés anciennes (à Verviers)	48

### Protection et/ou restauration de site

Aménagement d'un terril classé Natura 2000 (à Fontaine l'Evêque)	49
Création d'une réserve naturelle communale (à Burg-Reuland)	50
Entretien végétal et gestion d'anciennes carrières (à Namur)	51
Etude du réseau écologique dans les Zones d'aménagement communal concerté (ZACC) (à Chaudfontaine)	52
Maintien de la diversité forestière sur un terril (à La Louvière)	53
Protection d'une réserve naturelle communale (à Chimay)	54
Réhabilitation d'une décharge non-autorisée (à Couvin)	55
Réhabilitation d'une réserve didactique (aux Bons Villers)	56
Restauration d'une sablière, site naturel protégé de grand intérêt biologique (à Rixensart)	57
Restauration écologique d'un ruisseau dans une réserve naturelle communale (à Rixensart)	58

### Entreprises

Amélioration paysagère et environnementale d'un zoning (à Villers-le-Bouillet)	59
Aménagement « nature » d'une zone d'activité économique (Tournai)	60
Aménagement d'un étang situé dans un zoning (à Namur)	61
Zoning industriel et maillage écologique (à Seneffe)	62

## Table des matières

<b>Agriculture</b>	
Amélioration de la biodiversité des milieux ruraux (à Anhée)	63
Création de zones de nourrissage hivernal pour les passereaux (à Mouscron)	64
Organisation de journées Agriculture-Nature (à Seneffe)	65
Plantations sur les talus agricoles (à Remicourt)	66
Protection des berges d'un ruisseau du piétinement du bétail (à Bastogne)	67
Subvention aux agriculteurs pour l'entretien des haies indigènes (à Bastogne)	68
Subvention aux agriculteurs pour l'installation de bio-filtres (à Ohey)	69

<b>Paysage</b>	
Découverte de la nature et des paysages lors de la journée de la mobilité (à Lasne)	70
Formation et sensibilisation aux paysages dans les écoles (à Pont-à-Celles)	71
Intégration de points rouges paysagers (à Pont-à-Celles)	72
Valorisation du patrimoine paysager (à Chaudfontaine)	73

<b>Protection d'espèces</b>	
Abeilles et Biodiversité (à Manage)	74
Aménagement d'une maison à insectes (à Burg-Reuland)	75
Aménagement d'un crapauduc (à Welkenraedt)	76
Création d'un projet de pédagogie apicole (à La Louvière)	77
Encouragement à la nidification du faucon pèlerin (à Comines-Warneton)	78
Fabrication et mise en place de « parasols » à hirondelles de fenêtre (à Habay-la-Neuve)	79
Protection de la truite Fario (à Viroinval)	80
Restauration de l'ancien lit du canal pour la reproduction des batraciens (à La Louvière)	82

<b>Espèces invasives</b>	
Gestion des balsamines de l'Himalaya et renouées du Japon (à Viroinval)	83
Lutte contre les berces du Caucase (à Beauvechain)	84
Lutte contre les renouées, les berces et les spirées (à Bastogne)	85
Sensibilisation de la population sur les problèmes posés par les plantes invasives (à Anhée)	86

## Table des matières

<b>Chemins et sentiers</b>	
Balade thématique accessible à tous (y compris les Personnes à Mobilités Réduites) (à Fléron)	87
Bio-Itinéraire (à Estaimpuis)	88
Circuits découverte « Liège Accent Nature - LAN » (à Liège)	90
Des sentinelles sur les sentiers (à Oupeye)	91
Entretien des sentiers par « Noisette » et ses « fermiers » (à Manage)	92
Les promenades du PCDN (à Grez-Doiceau)	93
Le retour du SENTIER 31 (à Rixensart)	94
Valorisation des sentiers (à Seneffe)	95

<b>Sensibilisation</b>	
Animation batraciens (à Lasne)	96
Balade en car à la découverte de la nature (à Habay)	97
Concours Logo PCDN (à Marche-en-Famenne)	98
Concours Récup'Art (aux Bons Villers)	99
Cycle de conférences sur les comportements « bio » au jardin (à Froidchapelle)	100
Exposition de photographies de la nature des Condroz (à Ohey)	101
Expositions et animations thématiques à destination du public scolaire (à Rebecq)	102
Fête de la pomme (à Ottignies Louvain La Neuve)	103
Fonds Grandeur Nature (à Ham sur Heure-Nalines)	104
Formation animateurs Nature (à Mouscron)	105
Implémentation d'un outil cartographique intégrant le réseau écologique (à Beauvechain)	106
Journées « découverte des champignons comestibles » (à Manage)	107
Mémoire des arbres (à Tintigny)	108
Mise en valeur des actions du PCDN (à Viroinval)	109
Pavillon forestier didactique (à Chaudfontaine)	110
Utilisation des travailleurs condamnés à des peines d'Intérêt Général (TIG) (à Marche-en-Famenne)	111
Valorisation du patrimoine naturel et paysager par des promenades et des fiches thématiques (à Chaudfontaine)	112



## Préface

Le Sommet de la Terre (à Rio de Janeiro, en 1992) a consacré l'existence de la première convention internationale concernant la biodiversité (CDB). Cette convention est ratifiée à ce jour par environ 190 pays.

L'Organisation des Nations Unies a proclamé 2010, Année Internationale de la Biodiversité pour alerter l'opinion publique sur l'état et les conséquences du déclin de la biodiversité dans le monde. Diverses actions sont donc menées à travers le monde, pour encourager le public à préserver la biodiversité et à prendre conscience de l'importance des écosystèmes dans l'équilibre environnemental.

Le Service Public de Wallonie mène déjà depuis de nombreuses années, des actions pour protéger les espèces et préserver des sites remarquables. En effet, la Wallonie héberge une incroyable biodiversité. Sur un territoire de seulement 16800 km<sup>2</sup>, situé entre 20 et 694 m d'altitude, elle ne compte pas moins de 15 faciès géologiques distincts, 12 types de sols, 10 régions agricoles, 13000 km de cours d'eau... Interférant les uns avec les autres, tous ces éléments génèrent une multitude de milieux et de conditions de vie, propices à l'installation d'une grande diversité biologique. Cependant la Wallonie est, aussi, un territoire densément peuplé: chaque hectare de terrain a été touché par l'activité humaine. Les communautés végétales et animales cohabitent sur des territoires qui sont progressivement façonnés par ces activités: gestion forestière, agriculture, pâturage, carrière, urbanisation... En terme d'impacts, certains écosystèmes ont été enrichis alors que d'autres ont été appauvris. Les milieux naturels ont évolué pour devenir «semi-naturels», créant de nouvelles conditions de vie pour les animaux et les végétaux, attirant parfois de nouvelles espèces qui n'auraient pas trouvé place dans le milieu naturel. La biodiversité a cette capacité de s'adapter aux conditions qui l'entourent, elle tente d'occuper l'espace disponible.

Aujourd'hui, le territoire wallon est si largement exploité et/ou bâti que la préservation de la biodiversité ne peut se faire qu'en parfaite collaboration avec ses «utilisateurs». Le Plan Communal de Développement de la Nature est un outil pour organiser de façon durable cette prise en compte de la nature. Après avoir dégagé une vision commune de la nature et de son avenir au niveau local, le PCDN vise à maintenir, à développer ou à restaurer la biodiversité au niveau communal en impliquant tous les acteurs locaux.

Cette brochure regroupe des projets de préservation de la biodiversité et de sensibilisation des citoyens réalisés dans 44 communes en PCDN. Nous émettons le souhait que ces réalisations stimulent la créativité et d'autres partenariats fructueux entre citoyens et autorités responsables, afin de contribuer à la sauvegarde de notre diversité écologique.

L'Inspecteur général,  
Mr Ph. BLEROT

Le Directeur général,  
Mr Cl. DELBEUCK



## Introduction

### La biodiversité, une richesse fondamentale

La biodiversité représente la diversité des êtres vivants et des écosystèmes : la faune, la flore, les milieux mais aussi l'espèce humaine, les races et variétés domestiques ainsi que les interactions entre ces organismes. Elle est le résultat de deux milliards d'années d'évolution du vivant.

Elle assure les fonctions indispensables à toutes les formes de vie et nous rend des services fondamentaux. Son utilité est multiple : essentielle au fonctionnement des écosystèmes, elle assure l'enrichissement des sols, la pollinisation, la reproduction des espèces, la reconstitution de nos réserves alimentaires, elle freine l'érosion des sols et les inondations, elle accroît la qualité des eaux et de l'atmosphère, elle régule le climat, elle augmente notre espérance de vie en fournissant la matière de base à de nombreux médicaments...

Malheureusement, la diversité biologique et les services qu'elle rend s'appauvrissent dans le monde. Et malgré les efforts entrepris, les causes principales de son érosion, à l'échelle mondiale restent :

- la fragmentation, la dégradation ou la disparition des milieux naturels ;
- l'utilisation de certaines espèces et ressources naturelles au-delà de leur capacité de renouvellement ;
- la pollution de l'eau, de l'air ou des sols ;
- la propagation d'espèces envahissantes ;

Aujourd'hui, cette érosion constitue une menace pour l'humanité aussi importante que celle des changements climatiques.

*« Les pressions sur les équilibres naturels sont plus fortes que jamais. En Région wallonne, 30% des espèces animales sont menacées d'extinction, un tiers des espèces végétales sont en danger ! Nous en reste-t-il assez ? L'équilibre est complexe et ne se mesure pas en terme de quantité. Pensez au jeu Mikado : il suffit qu'un seul bâtonnet soit retiré du jeu pour que tout l'édifice s'écroule ! » PCDN Estaimpuis*

### Une conservation à envisager à l'échelle du territoire

La biodiversité doit nécessairement être conservée à l'échelle des territoires ; elle ne peut être réduite à des collections confinées dans des jardins botaniques, arboretums, jardins zoologiques. Le concept de « réseau écologique » prend ici tout son sens. Il s'agit de protéger par un statut fort les hauts lieux de la biodiversité c'est à dire les espaces qui hébergent des populations significatives de nombreuses espèces ou d'espèces rares. Ces lieux (correspondant aux zones centrales) jouent en quelque sorte un rôle de réservoir de la biodiversité. Partout ailleurs, le territoire doit conserver un maximum de potentiel d'accueil de la vie sauvage en offrant des milieux refuges, des zones de nourrissage et de reproduction ainsi que des possibilités de se déplacer d'un site à l'autre. Premiers pas dans la conservation de la biodiversité, les premières réserves naturelles ont vu le jour dans les années '40. Elles permettent une conservation in-situ et à long terme des populations indigènes. Depuis leur nombre ne cesse d'augmenter. Le Gouvernement wallon s'est d'ailleurs engagé à créer 10000 ha de réserves naturelles au cours de la législature 2009-2014. Cet objectif permettra de doubler les surfaces de réserves naturelles de Wallonie. A l'échelle européenne, le réseau écologique Natura 2000 a pour objectif de contribuer à préserver la diversité biologique sur le territoire de l'Union européenne.





## Introduction

### **La biodiversité c'est l'affaire de tous !**

*Pour vivre et survivre, les êtres vivants ont besoin de pouvoir accomplir l'ensemble de leur cycle de vie, ce qui inclut qu'ils puissent se loger, se nourrir, se reproduire, se déplacer, etc. Les réserves naturelles sont des zones noyaux importantes pour la biodiversité mais, seules et isolées, elles ne peuvent répondre au problème global de dégradation de la nature. La nature doit être prise en compte dans et hors des réserves ce qui signifie sur l'ensemble du territoire. » **PCDN Rixensart***

Cependant la mise en réserve des sanctuaires de la Nature « extraordinaire » ne suffit pas : les réserves augmentent et la biodiversité diminue toujours ! Une nouvelle approche de la nature s'avère nécessaire afin de « faire sortir la nature de sa réserve » et de la réimplanter sur l'ensemble du territoire : dans l'espace rural, urbain et péri-urbain ... La conservation de la biodiversité ne dépend plus du bon vouloir de quelques « conservateurs » mais bien de l'ensemble des acteurs : citoyens, décideurs politiques, agriculteurs, enseignants, ...

*« D'autre part, la nature n'est pas seulement emprisonnées dans des réserves naturelles ou des domaines publics. Elle côtoie chaque activité de l'homme, chaque lieu, du jardin à la cour de l'usine, du bord de route à la toiture émaillée du voisin. Et, avant tout, elle est l'affaire de tous. » **PCDN Ham-sur-Heure-Nalinnes***

## **Les actions de l'Administration wallonne en faveur de la Biodiversité**

Au sein du SPW, c'est la DGO3 - Direction Générale de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et de l'Environnement - qui a pour mission le maintien et le développement de la biodiversité. Mais toutes les Directions Opérationnelles qui ont un rôle dans l'aménagement et la gestion du territoire doivent prendre en compte cette dimension « nature ». Parmi les outils développés, citons :

### ■ **le Réseau Natura 2000**

La Wallonie est partie prenante du réseau Natura 2000 dans lequel elle a intégré 221 000 hectares. De très nombreux acteurs élaborent les mesures les plus adéquates pour garantir la protection de ces zones en intégration parfaite avec les activités humaines.

### ■ **les réserves naturelles**

Aujourd'hui, la Wallonie compte quelque 450 zones protégées (réserves naturelles, Zones Humides d'Intérêt Biologique...), couvrant environ 10000 hectares. Le Gouvernement s'est engagé à doubler cette surface au cours de la législation actuelle. Le budget annuel consacré à cet aspect de la protection de la biodiversité représente environ 1,9 millions d'euros.

### ■ **les projets LIFE**

Le SPW finance en partenariat avec l'Union européenne une vingtaine de projets de restauration de territoires essentiels à l'épanouissement de la biodiversité. Cela représente près de 2 millions d'euros par an.



## Introduction

### ■ les haies, vergers et arbres d'alignement

Pour aider chaque citoyen à œuvrer à son échelle pour la biodiversité, le SPW subventionne la plantation et l'entretien des haies d'espèces indigènes, des vergers et arbres d'alignement. Rien qu'en 2009, cette aide représentait 211 000 €.

### ■ le fauchage tardif des bords de routes

En retardant de quelques mois le fauchage des bords de routes, on offre à la biodiversité un refuge extraordinaire: plus de 760 espèces de plantes y ont été recensées. Le SPW sensibilise les communes à cette action depuis de nombreuses années et plus de 13000 km de routes sont aujourd'hui sous convention. La Direction Générale des Routes et Bâtiments développe également un programme de gestion écologique des bords de route.

### ■ le nouveau Code forestier

Le nouveau Code forestier intègre de nombreuses mesures en faveur de la protection de la biodiversité, comme la préservation de l'équilibre feuillus/résineux, la protection des sols forestiers, etc. Ce Code s'applique à quelques 540 000 hectares de forêts ;

### ■ les conventions de suivi et plan d'action « espèces » : batraciens, reptiles, oiseaux, chauves-souris, petits mammifères, libellules, papillons....

De nombreuses conventions de suivi, de protection et d'information sur la biodiversité sont financées par le SPW pour près d'un demi million d'euros par an.

### ■ les mesures agri-environnementales

Tous les producteurs agricoles wallons peuvent bénéficier des mesures agri-environnementales, qui consistent à encourager financièrement les pratiques favorables à la biodiversité de notre espace rural: plantation et entretien de haies, mares, prairies à haute valeur biologique...

### ■ les parcs naturels

Ce sont des outils de développement territorial qui prennent particulièrement en compte la protection du patrimoine naturel. Aujourd'hui, il existe en Wallonie 9 Parcs naturels étendus sur les territoires de 48 communes.

■ ...

### ■ Et bien sûr : les Plans Communaux de Développement de la Nature.



## Introduction

### Le Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN), un outil local et participatif

#### Définition - Historique

Dans la foulée de Rio et après une première expérience menée à l'initiative de la Fondation Roi Baudouin, le SPW lançait vers les communes wallonnes un programme de sauvegarde de la biodiversité à l'occasion de l'Année Européenne de la Conservation de la Nature en 1995. Le Plan Communal de Développement de la Nature est un outil proposé aux communes pour organiser de façon durable la prise en compte de la nature sur leur territoire en tenant compte du développement économique et social. Le PCDN vise à maintenir, à développer ou à restaurer la biodiversité au niveau communal en impliquant tous les acteurs locaux, après avoir réalisé un diagnostic du Réseau écologique et dégagé une vision conjointe de la nature et de son avenir au niveau local!

Actuellement, les PCDN sont actifs dans une soixantaine de communes en Région wallonne et une nouvelle vague verra le jour en 2010.

#### «Le PCDN qu'est-ce que c'est ???

*Derrière cette dénomination officielle, se cache un groupe de citoyens passionnés par la Nature et prêts à remonter leurs manches (au propre et au figuré!) pour la préserver.*

*De citoyens me direz vous ? Le PCDN est sous la tutelle de la Commune, mais toute personne, qu'elle représente une association, un métier, une activité, un hobby, ou soit simple citoyen y est la bienvenue. Les responsables communaux, naturalistes, pêcheurs, chasseurs, agriculteurs, amoureux de la nature... chacun avec ses compétences, ses attentes et ses contraintes y échangent leurs points de vue et élaborent un programme commun d'actions en faveur de la biodiversité ». **PCDN Rixensart***

#### Le réseau écologique, la base du PCDN

Il s'agit de répertorier et cartographier les éléments permettant un maintien et une extension de la biodiversité sur le territoire communal. L'important dans ce concept « de réseau écologique » est qu'il prend en compte la nature dans et hors des réserves, sur l'ensemble du territoire. Partout où elle a des potentialités de se développer. Ce réseau est composé :

- **de zones centrales** dans lesquelles la nature est particulièrement intéressante et où dès lors la conservation de la nature est prioritaire sur les autres fonctions (par exemples : les réserves naturelles, les Zones Humides d'Intérêt Biologique, les stations forestières marginales, etc.) ;
- **de zones de développement** ou de restauration des valeurs naturelles et paysagères dans lesquelles la conservation des espèces et de leur biotope est compatible avec une exploitation économique, moyennant certaines précautions ou réaménagements (par exemple : les forêts de production qui, lorsqu'elles sont exploitées en tenant compte de leur fonction d'accueil pour la flore et la faune, assurent la protection des espèces forestières : plantes, oiseaux, insectes, organismes décomposeurs....) ;
- **de zones de liaison** permettant les migrations et les échanges entre les populations de ces divers milieux (exemple : les relais ponctuels - vieux arbres, haies, rangées d'arbres et les vergers, talus herbeux, bords des champs, mares, fossés à eau douce - et les couloirs de liaison - fonds de vallées encaissées, rivières, voies ferrées désaffectées... -).

*« Une première originalité du PCDN est, peut être, l'intérêt commun autour duquel les futurs partenaires se rassemblent : le réseau écologique qui de par sa nature même, touche, de près ou de loin, à l'ensemble du réseau socio-économique d'une commune. La nature ordinaire concerne tous les hommes qui vivent sur un territoire. » **PCDN Marche - en - Famenne***



## Introduction

### Le PCDN, tous en action !

*« Des propositions aux projets concrets : l'état des lieux du patrimoine naturel et paysager de la commune a permis d'identifier les richesses et les lacunes du réseau écologique. Les propositions et les projets évoqués lors des réunions de partenariat et les propositions effectuées par les groupes de travail ont permis d'établir une série d'actions concrètes par thématique. Qu'il s'agisse d'actions directes (travaux d'aménagement et d'entretien sur le terrain) ou indirectes (information et sensibilisation), les projets qui se sont concrétisés depuis 1995, participent au développement et à la conservation de la nature, dans l'optique du développement durable. »*

#### **PCDN Chaudfontaine**

Cette nouvelle prise en compte du patrimoine naturel doit donc passer par les ACTEURS locaux. Chaque commune élabore et développe son propre Plan, selon les caractéristiques des milieux et des acteurs présents sur son territoire. Chaque Plan contient au moins deux piliers pour mettre en œuvre cette évolution locale, d'une part la concrétisation des projets avec les acteurs concernés et d'autre part la sensibilisation continue de l'ensemble de la population, parmi lesquels une grande partie d'acteurs qui ne sont pas encore partenaires du PCDN et qu'il reste à convaincre.

*« L'enjeu du PCDN est, pour chaque acteur : l'avenir pour le cadre de vie que représente la commune, qu'il y soit gestionnaire, administratif, commerçant ou enseignant, responsable politique, naturaliste... ou simple citoyen. Rassembler des partenaires de tous horizons a de nombreux avantages :*

- un réseau de compétence s'établit et chacun apporte sa pierre à l'édifice (connaissances, pratiques du terrain, moyens, mains d'œuvre, ...);
- chaque projet est enrichi dans sa conception et amélioré dans sa qualité ;
- via les différents partenaires, l'adéquation du projet avec la réalité du terrain est mieux assurée et sa durabilité s'en trouve augmentée ! »

#### **PCDN Marche-en-Famenne**

*« Le territoire communal est la meilleure échelle pour pratiquer la protection de la nature. Les citoyens, les associations et les élus d'une commune entretiennent des relations étroites favorisant le partenariat. Différents acteurs prennent part aux projets (responsables communaux, Service Public de Wallonie, comités de quartier, écoles, associations d'environnement, mouvements de jeunesse, organismes touristiques et culturels, particuliers, etc). L'intérêt du PCDN est d'amener toutes ces personnes à se rencontrer, échanger leur point de vue et travailler ensemble vers un objectif commun et négocié. Toutes les actions qui visent à élargir et dynamiser le partenariat sont encouragées. »* **PCDN Chaudfontaine**

Le PCDN est une démarche volontaire et concertée de développement territorial qui se préoccupe aussi bien de nature « ordinaire » qu'extraordinaire ! Pour ce faire, il vise le changement des mentalités d'un maximum d'acteurs concernés (il y en a beaucoup plus que pour la seule nature dans les réserves), dans une perspective à long terme.

En matière de biodiversité, l'état actuel des PCDN montre un bilan plutôt positif quant aux projets développés ayant trait à la nature. Ces projets sont très nombreux et très variables d'une commune à l'autre, de nombreux partenaires différents y participent. Ils touchent différentes formes de sensibilisation et concernent l'ensemble des milieux qui constituent un territoire : arbres, haies, vergers, champs, forêts, jardins, parcs et espaces verts, mares, zones humides et rivières, carrières, zones industrielles, abords de complexe sportif, combles et clochers, bords de routes, ..., sans oublier les sites de grand intérêt biologique tels que les réserves naturelles, les Zones Humides d'Intérêt Biologique, les Cavités Souterraines d'Intérêt Scientifique (chauves-souris), etc.

Ce catalogue est une vitrine qui permet à 44 communes en PCDN d'exposer quelques projets représentatifs. Ils sont répartis en 12 rubriques thématiques.

## Aménagement et gestion de la nature dans les bassins d'orage ou sites de retenue d'eau de l'entité

### Description du projet

Les villages de la commune de Beauvechain sont souvent victimes d'inondations. Afin de gérer et de limiter au mieux les impacts des inondations, des sites de retenue d'eau ont été réalisés en divers endroits stratégiques du territoire communal suite à deux études universitaires.

Ces bassins ont la particularité d'être « naturels »; les seuls ouvrages d'art en béton sont les moines de sortie. Le premier bassin ainsi conçu est celui de La Bruyère, il date du début des années 90.

Les bassins d'orage ont pour objectif premier de retenir les eaux en cas de pluies et d'atténuer, voire d'éviter, ainsi les inondations.

Le second objectif est d'améliorer la biodiversité sur ces zones humides créées par le biais des sites de retenue d'eau.

Tous ces sites de retenue d'eau sont le fruit d'une collaboration entre les différents niveaux de pouvoir que sont: la Commune, la Province du Brabant wallon, le Service Public de Wallonie et la Défense Nationale.

C'est une opération win/win « Nature et Gestion hydraulique »: allier impératifs hydrauliques et mesures de conservation de la nature, maillage écologique et biodiversité.

Les collaborateurs bénévoles de l'Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique (IRSNB), partenaires du PCDN de Beauvechain, ont vite remarqué le potentiel naturel de tels sites et la nécessité de leur entretien afin de pérenniser cette richesse.

Ainsi depuis 1999, des suivis de l'avifaune comme bio-indicateurs sont effectués sur les divers sites et servent aux différentes instances impliquées dans la gestion de ces endroits. L'historique ainsi que les rapports annuels de l'évolution sont disponibles sur le site internet de la commune de Beauvechain: [www.beauvechain.be](http://www.beauvechain.be).



Bassin des Forges à Hamme-Mille, mars 2003



Bassin des Forges à Hamme-Mille, décembre 2008



**Près de vingt ans pour réaliser six sites de retenue d'eau ou bassins d'orage, le dernier site devrait être aménagé d'ici peu**

### Impact(s) du projet

#### ■ Au niveau du maillage écologique:

Création de zones centrales caractéristiques.

#### ■ Au niveau de la sensibilisation de la population:

Actions de sensibilisation menées annuellement depuis 2001 (plusieurs centaines de personnes par an).

### Budget

#### ■ Part communale:

Néant.

#### ■ Subsidés PCDN:

Néant.

#### ■ Autre(s) financement(s):

Les bassins d'orage et sites de retenue d'eau relèvent de la compétence de la Province du Brabant wallon. Ils ont été réalisés avec des subsides de la Région wallonne.

Les coûts de réalisation sont variables en fonction des contraintes techniques.

A titre d'exemple le site de retenue d'eau de Hamme-Mille (4 ha de bassin, 20000 m<sup>3</sup>), a été budgété à 401588 €.

### Difficulté(s) ou remarque(s) complémentaire(s)

La biodiversité ne peut être maintenue dans ce type de site que par une gestion continue en fonction des relevés biologiques. Atterrissement des sites par les coulées de boue.

### Contacts

**Brigitte WIAUX** - Echevine de l'Environnement  
**Vincent BULTEAU** - Conseiller en environnement.  
Place Communale 3 - 1320 BEAUVECHAIN  
010 86 83 13  
[brigitte.wiaux@skynet.be](mailto:brigitte.wiaux@skynet.be)  
[environnement@beauvechain.be](mailto:environnement@beauvechain.be)

## Autour des sources

### Description du projet

Dans le cadre des activités du groupe eau du PCDN, un suivi des sources des 3 villages de l'entité est organisé chaque année avec les enfants d'une classe de chacune des 4 écoles d'Ittre, afin de les sensibiliser à la pérennité de l'eau et à la biodiversité des sources et ruisseaux. Ils travaillent sur l'évaluation de leur qualité biologique en observant la faune et la flore présentes et étudient les petits animaux de la mare. Pour avoir une vue plus globale, ils retracent le parcours du Ry Ternel et étudient l'histoire du canal Bruxelles-Charleroi. Une enquête via un questionnaire élaboré par les élèves est effectuée auprès des anciens habitants à la recherche de leurs souvenirs liés à l'eau à Ittre (les sources, les pompes, les fontaines, ...)

Les professeurs participent activement au projet en intégrant l'eau dans le programme scolaire de l'année: ils en profitent pour décliner ce sujet au niveau de la géographie, des mathématiques, de l'histoire, de l'orthographe, du vocabulaire, de la poésie ...



### Depuis 2005

### Impact(s) du projet

#### ■ Au niveau de la sensibilisation de la population :

Sensibilisation des enfants à la sauvegarde de la biodiversité aquatique, au rôle de l'eau dans notre mémoire collective, à l'eau, source de vie.

### Budget

#### ■ Part communale :

Néant.

#### ■ Subsidés PCDN :

Environ 750 € par année scolaire.

#### ■ Autre(s) financement(s) :

Néant.



### Contacts

**Christine PRÉAUX** - Responsable du projet

**Marie-Josée ARIAS** - Eco-conseillère

Administration communale d'Ittre

Rue Planchette 2

1460 ITTRE

Info@preaux.be

## Création d'une mare didactique

### Description du projet

Le projet réside dans la création, en accord avec les agents du DNF, d'une mare didactique (ponton d'observation et panneaux didactiques) en marge d'un bois géré de plus de 70 ha planté sur sol hydromorphe. Le projet s'étend au-delà du plan d'eau avec la redynamisation de la mégaphorbiaie et la suppression des rejets de ligneux par étrépage, l'objectif étant de restaurer un milieu ouvert parsemé de petites mares (d'une soixantaine de cm de profondeur).

La mare principale a été creusée et ses abords « nettoyés » à la fin de l'été 2009 et son remplissage naturel s'est déroulé avec succès pendant l'automne et l'hiver 2009. Les partenaires du PCDN ont choisi de ne pas planter dans et aux abords de la mare mais d'attendre une colonisation naturelle de la faune et de la flore. Cette colonisation a démarré au printemps 2010. En effet, un premier relevé faunistique effectué début juin a mis en évidence la présence d'amphibiens intéressants: tritons alpestres, tritons communs, grenouilles rousses, crapauds ainsi que plusieurs espèces de libellules et demoiselles. Une bondée apivore et une rousserolle verderolle ont également été aperçues sur le site.

Le ponton d'observation est en place et des panneaux didactiques devraient prochainement être réalisés.



### Démarrage en 2009

### Impact(s) du projet

#### ■ Au niveau du maillage écologique :

Projet intégré dans une zone centrale de conservation.

#### ■ Au niveau de la sensibilisation de la population :

Installation d'un ponton d'observation et de panneaux didactiques.

### Budget

#### ■ Part communale :

5000 €.

#### ■ Subsidés PCDN :

2000 €.

#### ■ Autre(s) financement(s) :

Néant.



### Difficulté(s) ou remarque(s) complémentaire(s)

Projet de restauration de l'ensemble des mares présentes dans le bois, mais obligation préalable d'assainir les eaux en amont.

### Contact

Benjamin MISSIAEN - Service Environnement

Enclos Saint Martin 52

7500 TOURNAI

069 33 22 37

developpement.nature@tournai.be

## Journée de gestion à l'Étang Tri Marie Lineaux

### Description du projet

Ancien étang de pêche situé dans le bois de Scu, le site est intéressant de par la diversité des habitats qu'il propose. Il est classé en zone centrale du Réseau écologique de Gerpennes. L'association d'un milieu aquatique et d'un milieu forestier, ne fait qu'accroître la biodiversité que l'on peut y trouver. Cependant une gestion régulière de ce site est nécessaire afin de préserver la biodiversité de l'étang en empêchant les arbres de l'envahir.

Afin d'assurer la pérennité du site, les membres du PCDN ont décidé de prêter main forte à Gerpennes-Environnement propriétaire et gestionnaire de l'Étang Tri Marie Lineaux. Une quinzaine de bénévoles, parmi lesquels quelques habitués de ce genre de travaux, s'étaient donc donnés rendez-vous un samedi en vue d'amorcer leur première journée de gestion du site. Armés de tronçonneuses, débrousailluses et outils de tout genre, ils ont récréé un cheminement sur tout le pourtour de l'étang.

Quelques jours auparavant les entreprises de terrassement « Lamotte » avaient également contribué à la tâche en colmatant une fuite causée par la chute d'un arbre.

Tous ont donc œuvré pour la sauvegarde d'un lieu écologiquement intéressant notamment en tant que refuge pour les batraciens.



**2 février 2008**

### Impact(s) du projet

■ **Au niveau du maillage écologique :**

Maintien d'une zone centrale.

■ **Au niveau de la sensibilisation de la population :**

Dans ce cas-ci, la préservation du site prime sur l'information à la population.

### Budget

■ **Part communale :**

110 €.

■ **Subsides PCDN :**

110 €.

■ **Autre(s) financement(s) :**

Néant.



### Difficulté(s) ou remarque(s) complémentaire(s)

Dès le printemps 2008, les membres du PCDN ont pu observer et comptabiliser pas moins de 300 pontes de grenouilles rousses.

Une mise sous statut de protection est envisagée mais c'est une procédure de longue haleine.

### Contact

Ingrid BROUCKE - Eco-conseillère

Avenue Astrid 11

6280 GERPINNES

071 50 90 34

ibroucke@gerpennes.be



## Nettoyage et aménagement d'une mare forestière

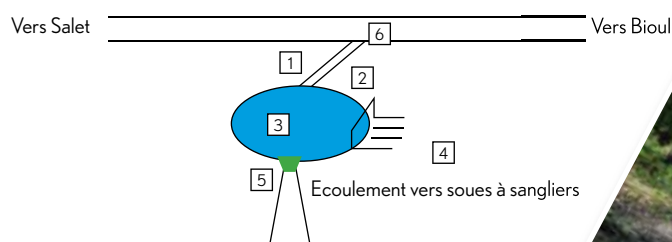
### Description du projet

Le Plan Communal de Développement de la Nature a restauré une mare, située dans le Bois de ronquière en partenariat avec la commune. Différents travaux étaient à faire : curage, nettoyage et aménagement des abords de la mare forestière – placement d'un panneau d'information sur les espèces présentes- aménagement d'un sentier et placement de caillebotis.

Description des travaux réalisés (cf schéma) :

- 1) Aménagement de marches en rondins au départ du sentier.
- 2) Aménagement d'un sentier en copeaux de bois, jusqu'à la mare.  
Le « sentier » sera dégagé par le Groupe Zones humides (GZH).
- 3) Enlèvement de la vase dans la mare et étalement sur les berges.  
Travail réalisé par les ouvriers communaux avec l'aide du GZH.
- 4) Réalisation d'un ponton en bois avec garde-fou.
- 5) Réalisation d'un petit barrage en bois ou autre matériau qui permettrait de maintenir un certain niveau d'eau dans la mare et autoriserait l'écoulement du surplus en contre-bas de manière à maintenir les soues pour sangliers.
- 6) Placement d'un panneau d'information au début du sentier pour indiquer la présence de la mare et préciser les espèces présentes sur le site.

Afin de sensibiliser un maximum de personnes sur l'intérêt de cette action, le PCDN d'Anhée a participé à la « journée des mares » organisées le 6 juin 2009 par l'asbl Natagora. A cette occasion, la population a été invitée à venir découvrir le site.



**En cours – finalisation espérée pour début juin (journée des mares)**

### Impact(s) du projet

■ **Au niveau du maillage écologique :**

Protection du milieu aquatique forestier.

■ **Au niveau de la sensibilisation de la population :**

Sensibilisation des participants à la biodiversité et à la protection du milieu aquatique.

### Budget

■ **Part communale :**

Main d'œuvre communale.

■ **Subsides PCDN :**

Néant.

■ **Autre(s) financement(s) :**

1845€.



### Contacts

Françoise WINDESHAUSEN - Eco-conseillère

Place Communale 6

5537-ANHEE

082 69 86 20

francoise.windeshausen@publink.be

Véronique GILLES

Responsable groupe Zones humides

Place F. de Montpellier 9

5537 DENÉE

071 79 99 26 - 0496 85 11 49

veronique\_gilles@yahoo.com

## Nettoyage et planification de la protection du ruisseau de Bioul

### Description du projet

Le groupe Zones humides a entrepris le nettoyage d'une partie du ruisseau de Bioul envahi par la végétation et encombré de déchets - journée organisée dans le cadre des journées Rivières propres, lancées par le Contrat rivière Haute Meuse - Le nettoyage a permis de découvrir que l'écrevisse vivait toujours dans le ruisseau de Bioul!!!

La première étape du travail visait donc le nettoyage du ruisseau, tant au niveau des déchets que de la végétation qui prolifère suite à l'eutrophisation de l'eau par des polluants domestiques. L'organisation d'une journée Rivières propres, par le Contrat de rivière Haute Meuse, fut l'occasion de réaliser cette première étape en profitant de l'aide technique du CRHM et du BEP.

Armés seulement de gants et de bonne volonté, quelque 25 bénévoles, de 4 à 65 ans, ont rendu au ruisseau de Bioul son insouciance légèreté. Sur deux tronçons d'une centaine de mètres chacun, près de quinze sacs de déchets ainsi que de nombreux encombrants ont été enlevés tandis que des kilos de végétation étaient retirés de son lit et de ses berges.

La deuxième étape du travail consistera à identifier la source des pollutions et à tenter d'y remédier, notamment via le plan communal d'égouttage. Certaines habitations rejetteraient encore directement leurs égouts dans le ruisseau. Par ailleurs, une zone « verte » située près de la source, sert de dépôts de déchets verts aux habitants. La décomposition de ceux-ci amplifie également le phénomène d'eutrophisation qui nuit au développement de la faune aquatique. Le groupe zones humides poursuivra donc son projet par une opération de sensibilisation



**5 octobre 2007**

### Impact(s) du projet

■ **Au niveau du maillage écologique :**

Protection du milieu aquatique.

■ **Au niveau de la sensibilisation de la population :**

Sensibilisation des participants à la biodiversité et à la protection du milieu aquatique.

### Budget

■ **Part communale :**

Néant.

■ **Subsides PCND :**

Néant.

■ **Autre(s) financement(s) :**

Matériel fourni par le CRHM.  
Reprises des déchets par le BEPN.



### Contacts

Françoise WINDESHAUSEN - Eco-conseillère

Place Communale 6  
5537-ANHEE

082 69 86 20

francoise.windeshausen@publink.be

Véronique GILLES

Responsable groupe Zones humides

Place F. de Montpellier 9  
5537 DENÉE

071 79 99 26 - 0496 85 11 49

veronique\_gilles@yahoo.com

## Prime communale à la restauration de mares

### Description du projet

Dans le cadre de la restauration du maillage écologique, la Ville de Verviers octroie une aide financière aux propriétaires ou locataires de terrains situés dans l'entité communale pour la restauration de mares :

En 2001, les membres du groupe « eaux » du PCDN ont réalisé un inventaire et une cartographie des mares à Verviers.

Ensuite, en 2003, ils ont participé à la rédaction d'un règlement « primes à la restauration des mares » en spécifiant les conditions techniques d'octroi de la prime :

1. Une fois les demandes de prime reçues à l'Administration communale, l'éco-conseillère et un membre du groupe réalisent une visite des lieux pour évaluer l'intérêt biologique de la mare suivant plusieurs critères écologiques traduits en points (le total déterminera si la mare est éligible ou non à la prime) et établir un plan d'action des travaux à réaliser. Ils estiment également les coûts de réhabilitation sur base d'un tableau de référence.
2. Sur base du rapport de visite, le Collège échevinal décide de la prise en charge de la moitié des coûts par l'Administration communale (l'autre moitié sera prise en charge par le bénéficiaire).
3. Les travaux sont effectués en présence du responsable du groupe « eaux » ou de l'éco-conseillère qui vérifient leur conformité au plan d'action.
4. Le bénéficiaire s'engage à l'entretien de la mare pendant 5 ans sans quoi une restitution de la prime lui sera réclamée.

Actuellement les personnes intéressées sont surtout des propriétaires de terrains agricoles mais il arrive aussi que dans des zones constructibles non encore mises en œuvre, certaines mares soient restaurées. La promotion du projet se fait via le bulletin communal mais le plus souvent c'est le bouche à oreille qui fonctionne (interpellation directe d'un membre du PCDN ou de l'éco-conseillère).



### Règlement voté le 15/09/2003

#### Impact(s) du projet

##### ■ Au niveau du maillage écologique :

Actuellement 10 mares restaurées sur les 66 recensées en 2001 - création de zones de liaison et parfois de zones de développement.

##### ■ Au niveau de la sensibilisation de la population :

Relais médiatique au sein de la population et très exceptionnellement visite des lieux avec l'accord du propriétaire (journée du patrimoine, école).

#### Budget

##### ■ Part communale :

Actuellement cette part varie entre 300 € et 750 €.

##### ■ Subsidés PCDN :

Néant.

##### ■ Autre(s) financement(s) :

La moitié des coûts par le bénéficiaire lui-même actuellement cette part varie entre 300 € et 750 €.

#### Difficulté(s) ou remarque(s) complémentaire(s)

Ces mares restaurées étant bien connues des habitants et de l'administration communale, nous pensons qu'elles ont des chances d'être maintenues bien au-delà des 5 années obligatoires.

#### Contacts

Marie-paule MULLENDER - Eco-conseillère  
Jean-Pierre GILON - Responsable du groupe Eaux

Rue Pont de Sommeville 2  
4800 VERVIERS

087 32 75 75 - 087 22 14 28

Marie-paule.mullender@verviens.be  
nicole.klinkenberg@skynet.be

## Prime communale pour la protection des zones humides

### Description du projet

Les eaux de surface de la commune se présentent sous forme de fanges, de sources ou de cours d'eaux situés majoritairement dans des propriétés privées. En raison d'une agriculture particulièrement intensive, il reste très peu de zones naturelles et le danger est réel que ces zones humides ne soient détruites pour augmenter la surface utilisable. L'objectif prioritairement recherché est de préserver la qualité de l'eau et la biodiversité de ces zones.

Face à ce constat, un groupe de travail du PCDN (composé notamment d'agriculteurs) a proposé des mesures concrètes de protection et les autorités communales de Bastogne, en 2003, ont encouragé cette initiative en réservant un budget spécifique dans le cadre d'une prime communale pour la préservation des zones humides portant sur une durée de 5 ans, à raison de 25 € par are par an avec un maximum de 125 € par parcelle et par an.

Concrètement, tout propriétaire qui désire en bénéficier doit remplir au préalable 5 conditions parmi lesquelles ne pas drainer la zone ni la pâturer et encore moins la cultiver. S'il accepte de se conformer à ces conditions, il est invité à signer avec la ville une convention qui l'engage pour une durée de 5 ans. Il lui est loisible de renouveler cette convention à l'issue des 5 ans, pour une nouvelle période de 5 années avec paiement d'une prime unique de 125 € pour la durée.

Cette prime est attribuée après contrôle de l'état de la zone et du respect des conditions. Chaque parcelle fait l'objet d'une visite de contrôle chaque année. Le renouvellement de la prime est donc subordonné chaque année au respect des conditions.

A l'heure actuelle, 43 propriétaires (dont une bonne moitié d'agriculteurs) ont déjà sollicité et obtenu une prime zones humides. La commune, désireuse de participer à cet effort de protection de l'eau et de la biodiversité présente dans ces zones, a intégré dans ce projet deux de ses propriétés.

Des panneaux signalant qu'il s'agit de zones protégées ont en outre été réalisés à l'initiative du PCDN de Bastogne. A l'heure actuelle, 15 d'entre-eux ont été placés dans des zones situées le long des voiries.



### Depuis 2003

### Impact(s) du projet

#### ■ Au niveau du maillage écologique :

- Protection des zones humides.
- Amélioration de la biodiversité.
- Suppression de certaines zones de dépôt d'immondices.

#### ■ Au niveau de la sensibilisation de la population :

- Sensibilisation à la conservation de la nature.
- Visite d'écoles.

### Budget

#### ■ Part communale :

2000 €.

#### ■ Subsidés PCDN :

2500 €.

1900 € (en 3 ans) réalisation panneaux.

#### ■ Autre(s) financement(s) :

Néant.

### Difficulté(s) ou remarque(s) complémentaire(s)

A poursuivre très certainement, vu l'intérêt de la population et l'impact positif au niveau de la biodiversité !

### Contact

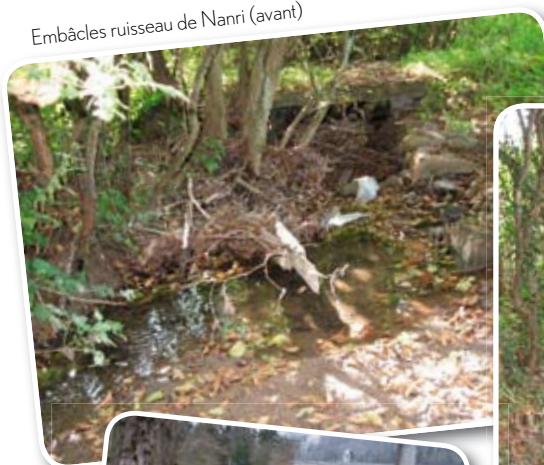
Jean KLEIN - Service Environnement  
Rue de l'Arbre 6 - Zoning Industriel I  
6600 BASTOGNE  
061 26 26 74  
j.klein@bastogne.be

## Réhabilitation et conservation de ruisseaux et frayères

### Description du projet

Une première étape dans la réhabilitation de ruisseaux à frayères consiste au rétablissement de la connectivité entre différents segments de ruisseaux afin de permettre le mouvement saisonnier des populations de salmonidés. Il a donc fallu faire la reconnexion d'un affluent du Ruisseau de Village avec son ancien lit afin de faire un by-pass pour éviter un secteur canalisé par le SPW-DGO2 Mobilité et Voies Hydrauliques ainsi qu'une chute infranchissable à la montaison des salmonidés reproducteurs. Le travail a impliqué le curage de +/- 80m de l'ancien lit ainsi que le creusement d'un chenal de dérivation sur une dizaine de mètres pour remettre le ruisseau dans son lit ancien tout en laissant possibilité de débordement dans le secteur canalisé en cas de forte crue.

Embâcles ruisseau de Nanri (avant)



(après)



### Depuis 2007

### Impact(s) du projet

#### ■ Au niveau du maillage écologique :

Réhabilitation d'une zone de liaison permettant la réintroduction et la préservation d'une espèce de salmonidé.

#### ■ Au niveau de la sensibilisation de la population :

Qualité des eaux et pêche « no kill ».

### Budget

#### ■ Part communale :

Un budget annuel de 2500 € est mis à disposition de tous les projets PCDN.

#### ■ Subsidés PCDN :

- 2450 €.
- 8 heures machines : 1200 €.
- 2 big-bacs de gravier de Meuse pour création de frayères artificielles et 10000 œufs de truites à vésicules résorbées : 300 €.

#### ■ Autre(s) financement(s) :

Néant.

### Difficulté(s) ou remarque(s) complémentaire(s)

Accès aux propriétés privées pour les bénévoles du groupe.

### Contacts

Chantal BASSIAUX - Eco-conseillère  
 Luc PIERSENS - Responsable groupe Eaux  
 Rue de la Libération 45  
 6927 TELLIN  
 084 37 42 80  
 chantal.bassiaux@tellin.be

## Sensibilisation autour de l'échelle à poissons de Lixhe

### Description du projet

L'échelle à poissons de Lixhe s'inscrit depuis 1999 dans projet « Saumon 2000 » dont le but est de réintroduire le saumon et la truite de mer dans le bassin de la Meuse (opération lancée dans le cadre de l'Année Européenne de la Conservation de la Nature en 1995). L'échelle permet de réduire les obstacles physiques à la migration que sont le barrage et la centrale hydroélectrique, tant dans le sens de la descente vers la mer que dans celui de la remontée en rivière en période de reproduction. Il existe divers types d'échelles en fonction de l'importance du cours d'eau, de la hauteur de chute et des espèces qui doivent franchir l'obstacle. Celle de Lixhe est constituée d'une succession de bassins fonctionnant sur le principe d'un escalier, les bassins sont ainsi décalés les uns par rapport aux autres d'une certaine hauteur. Pour évaluer son efficacité, un dispositif permet d'intercepter les poissons en aval du barrage. Les résultats obtenus sont encourageants mais doivent être améliorés, notamment en tentant d'empêcher les déchets flottants de s'accumuler dans les différentes parties de l'échelle.

En 2004, dans le cadre de son PCDN, la Ville de Visé a initié un partenariat autour du site de l'échelle à poissons de Lixhe pour valoriser ce site à des fins didactiques.

En 2007, le SPW (DGO2 - Mobilité et Voies hydrauliques) a pris en charge la construction d'une structure d'accueil : bâtiment (60 personnes + commodités) abritant une exposition didactique sur le projet « Saumon 2000 » et la projection d'un film explicatif ainsi qu'un parking pour autocars.

En 2009, le subsidé PCDN a permis de financer la création d'une animation d'une demi-journée autour de cette échelle à poissons destinée à un public scolaire (à partir de 10 ans) et adulte.

En 2010, le projet évolue en un circuit « la Route de l'Eau » associant les thèmes de la gestion de la qualité de l'eau et de la biodiversité piscicole dans la Basse-Meuse. Dans un premier temps, le circuit comprendra également la visite de la nouvelle station d'épuration de Oupeye gérée par l'AIDE.



### 2004 à 2010

#### Impact(s) du projet

##### ■ Au niveau du maillage écologique :

« Zone de liaison » permettant la réintroduction de la truite de mer et du saumon.

##### ■ Au niveau de la sensibilisation de la population :

Education et sensibilisation au fonctionnement de l'écosystème « Meuse » et aux pressions anthropiques qu'il subit via 2 thèmes : l'épuration des eaux domestiques usées et l'écologie des poissons.

Valorisation du site et des équipements de l'échelle à poissons et du barrage de Lixhe ainsi que de la Station d'épuration de Liège aval.

#### Budget

##### ■ Part communale :

Néant.

##### ■ Subsidés PCDN :

- 2009 : 1300 €.

- 2010 : 3400 €.

##### ■ Autre(s) financement(s) :

Construction du bâtiment d'accueil entièrement pris en charge par le SPW (DGO2- Mobilité et Voies hydrauliques).

#### Difficulté(s) ou remarque(s) complémentaire(s)

Le partenariat autour du projet réunit des services administratifs de la Ville (Environnement, Agence de Développement Local, Tourisme), le SPW (DGO2- Mobilité et Voies hydrauliques et DGO3-DNF - Service de la Pêche), ULg (Service Ethologie et Psychologie animales, Aquarium de Liège), l'asbl Education-Environnement, la Fédération de la Pêche de la Basse-Meuse, la SPE et l'AIDE.

#### Contacts

**Elisa BUSCAGLIA** - Service Environnement  
Rue de Mons 11 - 4600 VISÉ - 04 374 84 94  
elisa.buscaglia@publink.be

##### Asbl Education Environnement

Rue Fusch 3 - 4000 LIEGE - 04 250 78 10  
info@education-environnement.be

## Aménagement des anciennes lignes 137 et 138

### Description du projet

Le groupe «restauration du maillage écologique» du PCDN de Gerpennes a pour objectif de renforcer le réseau écologique par la plantation de haies et l'ensemencement de talus. Les membres de ce groupe travaillent depuis de nombreuses années sur l'aménagement des anciennes lignes de tram 137 et 138 en collaboration avec une asbl de cavaliers, des jeunes d'Eté Solidaire et le Service communal des Travaux. Un dossier pré RAVeL a été introduit auprès du SPW (Direction Générale des Routes et Bâtiments) afin que celui-ci reprenne la location des voies appartenant toujours à la SNCB. Cela permettrait également de relier Gerpennes, en passant par Mettet, à des RAVeL ou pré RAVeL en cours d'élaboration du côté de Maredret et de la Basse-Sambre avec, à plus long terme, la possibilité de voir naître un RAVeL.

Dans le but de compléter les éléments manquants dans les zones de liaisons du maillage écologique, les membres du PCDN en collaboration avec le GAL de l'Entre-Sambre-et-Meuse ont procédé à la plantation d'arbres obtenus via le projet «Haies champêtres» de la Région wallonne. Cela a été réalisé dans le cadre de la Semaine de l'arbre. En une seule journée, ils ont ainsi prolongé d'une bonne centaine de mètres, la magnifique haie qui borde l'ancienne voie ferrée à Villers-Poterie (ligne 137).



**Le 21 novembre 2009**

### Impact(s) du projet

■ **Au niveau du maillage écologique :**

Zone de liaison du maillage écologique : prolongation d'une magnifique haie.

■ **Au niveau de la sensibilisation de la population :**

Placement de panneaux didactiques le long des lignes 137 et 138.

### Budget

■ **Part communale :**

30 €.

■ **Subsides PCDN :**

30 €.

■ **Autre(s) financement(s) :**

Semaine de l'arbre 2008 - Opération «Haies champêtres» pour un montant de 550 €.



### Difficulté(s) ou remarque(s) complémentaire(s)

La haie n'a été plantée que d'un seul côté de la voie afin de préserver la vue sur Villers-Poterie et son église.

### Contact

Ingrid BROUCKE - Eco-conseillère

Avenue Astrid 11

6280 GERPINNES

071 50 90 34

ibroucke@gerpennes.be

## Création de bandes fleuries dans les zonings et à l'entrée des villages

### Description du projet

En 2009, les Services des Travaux et de l'Environnement de la commune de Bastogne ont déménagé dans de nouveaux bâtiments situés dans un des nouveaux zonings. Des bandes fleuries ont été plantées et plusieurs prairies de fauche semées, sous les conseils de l'asbl Ecosem, afin « d'égayer » les abords de cette nouvelle implantation.

En 2010, de nouveaux semis sur les talus avoisinant viennent compléter le projet ainsi que la création d'une zone didactique dans la petite pelouse située à l'arrière du bâtiment principal : creusement d'une mare, plantation de pruniers régionaux, aménagement d'un muret en pierre, installation d'une maison à insectes et de panneaux explicatifs. Le site a été inauguré le 19/09/10 à l'occasion de la journée « portes ouvertes » du zoning.

Les semis dans les zonings vont se poursuivre et les entrées des villages seront également aménagés en bandes fleuries de fleurs sauvages de 10 mètres (5 mètres de part et d'autre des panneaux indicateurs). Les 34 villages de la commune seront aménagés durant l'année 2010 et les groupements et associations de villages seront sollicités pour apporter leur aide dans les travaux d'agencements.

L'objectif de ces bandes fleuries est double : tout d'abord améliorer la biodiversité en y implantant des fleurs sauvages propices à la pollinisation par les abeilles, papillons, insectes divers. Ensuite, faire des économies « d'entretien », ces endroits ne devront plus être entretenus pendant en principe 5 années (sauf une fauche à l'arrière saison).



### Contacts

Jean KLEIN - Service Environnement  
Daniel MARECHAL - Responsable plantations



### Printemps 2009

### Printemps 2010 - automne 2010

### Impact(s) du projet

#### ■ Au niveau du maillage écologique :

Contribuer à améliorer la biodiversité.  
Intérêt paysager.  
Respect de l'environnement.

#### ■ Au niveau de la sensibilisation de la population :

Montrer l'exemple.

### Budget

#### ■ Part communale :

1000€.

#### ■ Subsidés PCDN :

Néant.

#### ■ Autre(s) financement(s) :

1000€ escomptés par le biais des subsides de la Semaine de l'Arbre (SPW).

Administration communale de Bastogne  
Rue de l'Arbre 6 - Zoning Industriel I  
6600 BASTOGNE  
061 26 26 74 - 0495 47 72 16  
j.klein@bastogne.be



## Mise en place d'une Gestion différenciée des espaces verts communaux

### Description du projet

Dans le cadre de la relance de son PCDN en 2010, la Ville de Durbuy a débuté une gestion différenciée de ses espaces verts. Cette gestion qui remet en question les pratiques dommageables à l'Environnement permet de protéger et d'enrichir la biodiversité sur le territoire communal et donne une plus grande place à la nature en milieu urbain. Elle représente donc un moyen pour atteindre les objectifs du PCDN. En effet la gestion différenciée, c'est :

- gérer les espaces en prenant en compte les ressources naturelles, les caractéristiques des végétaux, les interactions végétal/animal,...
- ne pas appliquer la même intensité ni le même type d'entretien à tous les espaces d'une commune ;
- un moyen de gérer différemment les espaces verts, donc de diversifier les milieux et d'améliorer la biodiversité ;

La gestion différenciée se construit en plusieurs étapes et nécessite une sensibilisation adéquate de différents publics cibles (population, Services techniques, Elus, ...): réduire l'utilisation des herbicides, c'est accepter la présence de l'herbe dans certains endroits où on ne la tolérerait pas (plus?) avant. Le PCDN et la Ville de Durbuy ont décidé de débiter en privilégiant les actions de séduction comme le semis de fleurs sauvages. En 2010, ils ont donc réalisé, en concertation avec les acteurs concernés :

- la sensibilisation de l'équipe « jardins et tontes » du Service Travaux ;
- les premiers semis de fleurs sauvages aux entrées de village ;
- la réduction de l'utilisation d'herbicide et une rotation des tontes plus longue ;
- des tests de la tolérance aux « mauvaises herbes » auprès des habitants.

Au programme pour 2011 :

- > Augmentation des surfaces semées ;
- > Achat de désherbeurs thermiques ;
- > Augmentation des surfaces non fauchées ;
- > Introduction de vivaces dans les parterres ;
- > Réalisation de panneaux informatifs.

Les années suivantes, un inventaire quantitatif et qualitatif de l'existant, une classification des espaces verts, un plan de gestion et des fiches techniques devraient être réalisés pour aboutir à une véritable Gestion différenciée des espaces verts communaux.

### Difficulté(s) ou remarque(s) complémentaire(s)

Difficultés rencontrées : convaincre pour entamer la démarche, une météo capricieuse, repenser l'organisation des Services Travaux.



### Démarrage en 2010

#### Impact(s) du projet

##### ■ Au niveau du maillage écologique :

Augmentation des zones de liaison.

##### ■ Au niveau de la sensibilisation de la population :

Exemple pour la population afin d'inciter à réduire la fréquence des tontes, à semer des fleurs sauvages, à utiliser des plantes vivaces.

#### Budget

##### ■ Part communale :

500 € : semences fleurs sauvages en 2010.  
10000 € : désherbeurs thermiques en 2011.

##### ■ Subsidés PCDN :

1000 €. Réalisation des panneaux informatifs en 2011.

##### ■ Autre(s) financement(s) :

Néant.



#### Contact

Chantal ROSSIGNON - Coordinatrice PCDN

Grand'Rue 24  
6940 DURBUY

086 21 98 83

rand@durbuy.be

## Opération « coup de pouce pour la plantation de haies d'espèces indigènes »

### Description du projet

Chaque année depuis 1998, l'opération « Coups de pouce pour la plantation de haies d'espèces indigènes » est proposée aux Seneffois. Début de l'été, un appel aux projets est lancé via le « Journal du PCDN » aux habitants désireux de planter une haie d'espèces indigènes de plus de 50 mètres. Courant septembre, l'éco-conseillère et le responsable « Espaces Verts » de la commune vont sur place afin de s'assurer que le projet de haies est adapté à la situation. Cette rencontre permet aussi de sensibiliser à l'intérêt des haies variées par rapport aux haies monospécifiques.

Le Service des Travaux assure la commande et le transport des arbres et prépare les lots d'arbustes. Le jour « J », chaque participant reçoit un nombre et un type d'arbres adaptés à son projet, le tout accompagné d'un dépliant personnalisé d'information sur la façon de procéder pour planter. Il signe un document dans lequel il s'engage à planter et à entretenir sa haie en « bon père de famille » ainsi qu'à participer à la journée annuelle de la haie. La distribution permet une nouvelle fois d'informer et de sensibiliser le plus grand nombre... Des agents du Département Nature et Forêt, le jardinier et l'éco-conseillère de la Commune répondent aux nombreuses questions : Comment planter ? Faut-il mettre de l'engrais ? Que faire s'il gèle ? ... Les guides-compositeurs profitent aussi de cette journée pour tenir un stand qui a bien du succès ! Au cours de l'année suivante, l'équipe communale contrôle les plantations... l'occasion aussi de donner quelques conseils d'entretien et de taille.

Depuis 2001, une campagne d'incitation à l'abattage des résineux est lancée en parallèle... Les habitants désireux de remplacer une haie de résineux d'au moins 10 mètres par une haie d'espèces indigènes peuvent également rentrer un projet. Une aide est apportée pour l'évacuation des résineux. En effet, les services communaux broient sur place les déchets de branchages et les évacuent afin de les utiliser dans les espaces verts ou bien laissent le broyat sur place en fonction du souhait de l'habitant. Les arbustes indigènes sont offerts dans les mêmes conditions que dans l'action « coup de pouce » habituelle.

En 2009, une après-midi d'information sur les haies a été organisée. De 14 à 15h30 : haies libres dans le jardin d'une bénévole du PCDN et de 16 à 17h : haies taillées sur un terrain communal.



### Projet récurrent depuis 1998 + facette « Incitation à l'abattage de résineux » depuis 2001

#### Impact(s) du projet

##### ■ Au niveau du maillage écologique :

Augmentation des zones de liaison du maillage écologique : depuis le début de l'opération, ce sont plus de 27 km de haies d'espèces indigènes qui ont été plantées et près de 2 km de haies de résineux qui ont été remplacées par des haies d'espèces indigènes.

##### ■ Au niveau de la sensibilisation de la population :

Certaines personnes sensibilisées et motivées par ce coup de pouce de la commune ont à leurs frais planté de telles haies... Effet mode garanti !

#### Budget

##### ■ Part communale :

Environ 3000 €/an.

##### ■ Subsidés PCDN :

Néant.

##### ■ Autre(s) financement(s) :

Néant.

#### Difficulté(s) ou remarque(s) complémentaire(s)

Trop souvent, les habitants demandent des haies monospécifiques et tout spécialement en charmes par méconnaissance de la variété et des atouts des autres espèces.

#### Contact

Cécile ALPHONSE - Eco-conseillère

Rue Lintermans 21

7180 SENEFFE

064 52 17 28

c.alphonse@seneffe.be

## Plantation d'arbres et de haies le long des voiries communales

### Description du projet

Suite au constat de la carte du maillage écologique, une faiblesse est apparue dans les zones agricoles de par leur manque de connexion. Malgré de multiples tentatives d'impliquer individuellement les agriculteurs, les résultats obtenus n'étaient pas suffisants pour combler les lacunes du maillage écologique. Le PCDN a alors demandé à l'administration communale d'utiliser son vaste réseau de voirie pour faire face à ce manquement.

Afin d'agir de manière complémentaire avec les différentes actions en faveur de la conservation de la biodiversité et du développement du réseau écologique déjà menées par le PCDN (distribution de plants de haies, arbres fruitiers, opération jardin naturel) un programme de plantation de haies et d'alignement d'arbres le long des voiries communales a débuté en 2009 (entre la mi-mars et la mi-avril). Au total, 37 projets de plantation sont envisagés recouvrant 33 km de voiries communales. Il existe déjà un véritable « cordon vert » autour des habitations et villages. Par ces plantations entre les villages, entre les zones plus denses, l'objectif est donc de créer un vrai RESEAU naturel pouvant servir d'abri aux espèces animales.



**2009 et s'échelonne sur 4 ans**

### Impact(s) du projet

■ **Au niveau du maillage écologique :**

Développement du réseau écologique.

■ **Au niveau de la sensibilisation de la population :**

Action de parrainage dans les écoles (un projet de plantation par école).

### Budget

■ **Part communale :**

11000 €

■ **Subsides PCDN :**

A définir.

■ **Autre(s) financement(s) :**

Néant.

### Difficulté(s) ou remarque(s) complémentaire(s)

Nécessité qu'un partenariat constructif et actif puisse s'installer avec les différents acteurs concernés par le projet. En ce sens, une commission rurale a été mise en place.

### Contact

Marie COUMANS - Eco-conseillère  
Place Roi Baudouin 80  
5350 OHEY  
085 82 44 69  
marie.coumans@publink.be

## Plantation d'une haie indigène comme écran visuel

### Description du projet

Initialement, le comité de quartier du Puttenbergh a fait la demande auprès de la Ville pour avoir un écran végétal pour dissimuler la vue du zoning. Le projet porté également par les membres du PCDN a consisté en la plantation d'une haie variée d'espèces indigènes (haie libre non taillée de façon structurée) sur un terrain communal. Les habitants du quartier ont été invités à participer à la réalisation du projet. Ces derniers sont venus nombreux avec leur matériel (pelle, bêche...). Le Service Travaux de la Ville a également participé. La haie a apporté une amélioration paysagère et esthétique notoire. Cette dernière constitue un élément de liaison important au sein d'une Ville et apporte une zone refuge pour la faune locale.

Cette réalisation donne à la population un exemple de plantation qu'ils n'ont plus l'habitude de réaliser d'autant plus en ville.



### 2009 et s'échelonne sur 4 ans

### Impact(s) du projet

#### ■ Au niveau du maillage écologique :

Apport d'une zone de liaison.

#### ■ Au niveau de la sensibilisation de la population :

Sensibilisation aux essences indigènes.

### Budget

#### ■ Part communale :

Néant.

#### ■ Subsidés PCDN :

Néant.

#### ■ Autre(s) financement(s) :

La journée de l'arbre, Espaces Verts.



### Contact

Claudine DECUYPER - Eco-conseillère

Place Pierre Delannoy 7  
7851 ENGHEN

Environnement@enghien-edingen.be

## Restauration de saules têtard à la rue de la Petite Suisse

### Description du projet

De nombreux saules (près de 20), en l'absence d'entretien, ont repris un développement important qui, le long de la route principale, peut occasionner certains risques pour la sécurité routière.

En 2008, une première phase de taille a été exécutée auprès de 7 saules.

En 2009, une nouvelle phase de taille est prévue pour les sujets restants ainsi que sur des pousses sauvages de frênes.

L'objectif est de reconstituer des arbres à tronc creux pour la faune cavernicole (chouette, écureuil, mésange, chauves-souris).

Une taille d'entretien est prévue. Les produits de la taille seront récupérés, avec l'aide de l'école communale toute proche, de manière à reconstituer un rideau de saules têtards aux abords du bras mort de canal en contrebas qui sert de zone de frayère pour une colonie de 2272 batraciens (principalement des crapauds communs et +/- 80 grenouilles rouges).

La reconstitution de haies à base d'arbres têtards poursuit la politique de plantation de haies indigènes dans cette portion de la ville.



### Projet à court terme

#### Impact(s) du projet

##### ■ Au niveau du maillage écologique :

Nous reconstituons tout un couloir de liaison qui était quasiment absent. La zone herbeuse longeant la route a été reprise en fauchage tardif. A cela, est venu s'ajouter des projets de plantations de haies dans le cadre de la semaine de l'arbre.

##### ■ Au niveau de la sensibilisation de la population :

Une éducation environnementale est en cours auprès de l'école communale de Besonrieux. Nous espérons pouvoir toucher d'autres écoles dans un proche avenir.

#### Budget

##### ■ Part communale :

Budget ordinaire pour la taille des arbres.

##### ■ Subsidés PCDN :

Néant.

##### ■ Autre(s) financement(s) :

Coût total : 110€ par arbre hors TVA.



### Difficulté(s) ou remarque(s) complémentaire(s)

Des rapaces ( un couple de chouettes effraies) ont été observés à deux reprises en 2009.

Vol de plants de haie.

### Contact

Thierry NEGRINOTTI - Service Espaces verts

Rue Céramis 26

7100 LA LOUVIÈRE

0498 93 72 25 - 064 27 79 80

tnegrinotti@lalouviere.be

## « Reverdurisation » du cimetière

### Description du projet

Le projet s'est déroulé en 2 phases :

#### Plantations

Plantation d'environ 250 arbres, arbustes et conifères indigènes dans et à l'extérieur du cimetière de Froidchapelle, qui était devenu un espace complètement minéral.

Les feuillus ont été plantés en haie vive au fond de la nouvelle partie du cimetière (toujours à l'état de pelouse), les futures sépultures devant être implantées en tenant compte de ces plantations, afin de limiter au maximum la dispersion des feuilles mortes au milieu des sépultures.

Les résineux ont été réservés pour des plantations en ligne ou dispersés à certains endroits au sein même du cimetière (pas de chute de feuilles). Un alignement de calocèdres a été planté de part et d'autre de l'allée centrale de la nouvelle extension.

Deux haies de feuillus ont été plantées à l'extérieur du cimetière, le long des deux murs de clôture en façade à rue. Ces haies seront taillées.

Une attention particulière a été portée au choix des plants, de préférence mellifères et source de nourriture pour les oiseaux (sureau, viorne, néflier, myrobolan, cerisier à grappes...).

#### Semis

Complémentaire aux plantations, un projet de plantation d'une pelouse fleurie (de fleurs sauvages annuelles, bisannuelles et vivaces d'espèces indigènes et de préférence mellifères) s'est développé. Au mois d'avril 2010, un carré de 10 x 10 m situé directement à droite après l'entrée a été semé. Toutes les sépultures (partie non concédée) dignes d'intérêt seront conservées sur place (aucune inhumation n'a eu lieu à cet endroit depuis des décennies). Outre l'aspect environnemental (pelouse de fleurs pour la plupart mellifères), c'est une façon de conserver le patrimoine funéraire plus modeste. Un panneau sera placé à cet endroit afin d'expliquer au public la philosophie du projet.

De plus, lors de la réfection des murs d'enceinte (en cours), des cavités cylindriques discrètes ont été et seront aménagées afin de servir de refuge aux abeilles solitaires.

A l'avenir, des nichoirs pour oiseaux et chauves-souris pourront être placés.

La même opération sera menée, si possible, dans les quatre autres cimetières communaux.



**Mi-novembre 2009 pour les plantations  
avril 2010 pour les semis**

### Impact(s) du projet

#### ■ Au niveau du maillage écologique :

La bande boisée et les haies comprenant des essences à croissance rapide, elles pourront dès lors servir assez vite à être un bon support écologique (nidifications, arbustes à graines, essences mellifères, pose ultérieure de nichoirs pour oiseaux et chauves-souris). Les refuges pour abeilles solitaires et la pelouse fleurie participent à cette dynamique.

#### ■ Au niveau de la sensibilisation de la population :

Les cimetières ne sont pas que des milieux minéraux et sans vie. Ils doivent devenir des sortes de parcs où il fait bon de se promener et se reposer. Si le projet a un but d'abord écologique, il ne nie pas le côté patrimonial, qui sera développé lors d'actions futures.

### Budget

#### ■ Part communale :

Néant.

#### ■ Subsidés PCDN :

867 €.

#### ■ Autre(s) financement(s) :

Néant.

### Difficulté(s) ou remarque(s) complémentaire(s)

La difficulté principale a été de convaincre les ouvriers en charge de l'entretien des cimetières (fossoyeurs et personnel d'entretien des espaces verts) du bien fondé d'intégrer des plantations au sein du cimetière. Les fossoyeurs étaient plus que réticents vu la surcharge de travail qu'occasionnerait la taille des arbres et le ramassage des feuilles mortes. Le personnel d'entretien des espaces verts, sceptique au départ, a fait part d'un enthousiasme étonnant au fur et à mesure que le projet prenait forme : en deux ou trois jours, tout le travail préparatoire et de plantation était réalisé.

### Contact

**Dominique DELFERIERE** - Service Environnement  
Place Albert 1<sup>er</sup> 38  
6440 FROIDCHAPELLE  
060 45 91 42  
dominique.delferiere@commune-froidchapelle.be

## Aménagement de jardins au naturel chez les particuliers



### Description du projet

Ce projet s'inscrit dans une logique de la commune et du PCDN plus vaste qui cherche à multiplier les zones d'accueil de la faune et de la flore sur le territoire de l'entité, que ce soit par la plantation d'arbres et de haies, la pratique du fauchage tardif, la gestion différenciée des espaces verts ou l'aménagement des jardins des particuliers.

Ainsi, pour la deuxième année consécutive, le PCDN d'Ohey propose aux citoyens qui veulent se lancer dans la réalisation d'un jardin au naturel, de bénéficier gratuitement de plans d'aménagement de leur jardin via cette opération. Concrètement, les citoyens qui sont motivés doivent remettre un dossier de candidature dans lequel sont demandées aussi bien des informations objectives sur leur jardin (présence d'une mare, superficie, ensoleillement, etc.) que des questions plus personnelles concernant leur motivation, leur pratique (utilisation de pesticides) et les projets concrets qu'ils veulent réaliser dans leur jardin.

Ensuite, les candidats sélectionnés bénéficient de la visite d'un expert et doivent, en contre-partie, signer une charte dans laquelle ils s'engagent à respecter certaines mesures de gestion. Certaines de celles-ci sont communes à tous (ex : privilégier les plantes indigènes, renoncer aux pesticides chimiques, etc.); les autres sont définies par le citoyen lui-même, en fonction de ses moyens et de ses motivations.

Un suivi des bonnes mesures de gestion sera assuré par les membres du PCDN.



### Première opération (2008) (réitéré en 2009)

- Lancement sous la forme d'une séance d'information en juillet 2008;
- Clôture des candidatures le 11 juillet 2008;
- Sélection de 5 particuliers;
- Réalisation des plans d'aménagement par ECOSEM (Octobre 2008 - mai 2009);
- Contrôle et suivi (début 2010 : à réaliser).

### Impact(s) du projet

#### ■ Au niveau du maillage écologique :

Cette action permet d'étendre le « Réseau-nature » de la Commune en augmentant l'espace réservé à la Nature sur la territoire de l'entité (cf. supra).

#### ■ Au niveau de la sensibilisation de la population :

Une fois que tous ces jardins auront été aménagés selon les modalités de la charte, ils pourront servir d'exemples vivants. En effet, une des clauses de la charte prévoit l'ouverture du jardin à la population au moins une fois par an. Ces cas concrets donneront peut-être à d'autres l'envie de se lancer dans l'aventure.

### Budget

#### ■ Part communale :

1000 €.

#### ■ Subsidés PCDN :

2000 €.

#### ■ Autre(s) financement(s) :

Néant.

### Difficulté(s) ou remarque(s) complémentaire(s)

Souvent, les particuliers n'aiment pas être obligés d'ouvrir leur porte à d'autres citoyens. Il faut les rassurer à ce niveau et insister sur les avantages que cela apporte en termes d'illustration et de sensibilisation. Certains particuliers attendent de l'expert des compétences d'architecte paysager et aimeraient baser la visite sur le côté esthétique du jardin. Il faut alors préciser qu'un jardin au naturel peut être très agréable et esthétique mais que ces éléments ne doivent pas être prioritaires. Certains particuliers désirent faire un effort mais ne sont pas encore prêts à abandonner leurs pesticides chimiques.

### Contacts

Marie COUMANS - Eco-conseillère

Tiffanie FRENKEL - Eco-conseillère

Place Roi Baudouin 80

5350 OHEY

085 82 44 69

marie.coumans@publink.be

## Aménagement d'un jardin didactique à l'école communale des Flaches

### Description du projet par les élèves eux-mêmes

« Au mois d'octobre 2007 débutait notre projet de classe sur la biodiversité. Nous avons refléuri un talus à Gerpinnes. Nous nous sommes informés et avons beaucoup travaillé sur le sujet.

Ensuite, à l'occasion de la journée de l'arbre, nous avons planté une haie afin d'embellir notre environnement scolaire tout en favorisant la biodiversité. Cette haie a été mise en place de manière à protéger un « espace plantation ».

Avec l'aide de Monsieur Dupont et des ouvriers communaux, nous avons installé deux bacs dans lesquels nous avons planté, ce 21 avril, diverses fleurs et plantes aromatiques.

Dès ce jour, nous sommes responsables du jardin et nous nous engageons à en prendre grand soin.

Un arrosoir nous sera bien utile !!! »

Les élèves de 6<sup>e</sup> de l'école H. Deglume, aux Flaches (Pour le Journal Des Enfants).



21 avril 2008

### Impact(s) du projet

#### ■ Au niveau de la sensibilisation de la population :

Promotion des fleurs et plantes aromatiques de nos régions.

Sensibilisation des enfants et de leurs parents.

### Budget

#### ■ Part communale :

583€.

#### ■ Subsidés PCDN :

583€ : Bacs, plantes, panneau d'information.

#### ■ Autre(s) financement(s) :

Néant.



### Difficulté(s) ou remarque(s) complémentaire(s)

L'école a souhaité compléter l'action par le placement d'un fût à compost permettant ainsi une certaine autonomie au niveau de l'apport en nutriment des plantes.

### Contact

Ingrid BROUCKE - Eco-conseillère

Avenue Astrid 11

6280 GERPINNES

071 50 90 34

ibroucke@gerpinnes.be



## Création d'un jardin de plantes aromatiques et condimentaires « Jacques Goffin »

### Description du projet

Le projet a commencé par le défrichage de +/- 2 ares sur le site de « Lorinchamps » situé dans un endroit sans retombées négatives (fumées, ...) et en zone calcaire (Calestienne). Le terrain est une propriété communale.

Douze planches (1,5 m x 1,5 m) sont défrichées préparées et plantées de plantes xérophiiles thermophiles et ornementales telles : absinthe officinale, les menthes (viridis, sativa, jaspée, pipérita), sauge officinale, romarin, mélisse, sarriette, thym vulgaire, thym citron, hysope, achillée, agastache, origan, joubarbe, aspérule odorante, camomille romaine, angélique vraie, galéga officinal.

Le jardin s'enrichit toujours de nouvelles plantations et actuellement 25 carrés sont défrichés, un espace table et banc, une table d'orientation ainsi qu'un panneau didactique sont mis en place.

Le partenariat avec le CRIE du Fourneau Saint-Michel a prévu d'élargir la diffusion aux écoles de la région, des visites guidées sont programmées, des brochures et des feuillets explicatifs sont mis à disposition des groupes. Des panneaux directionnels sont implantés.

La recrudescence de l'intérêt porté aujourd'hui aux plantes médicinales aromatiques, fait sans doute le succès de ce jardin très souvent visité dont le site est repris en « Natura 2000 » vu les espèces remarquables qu'il recèle.



### Date de réalisation (ou étapes de réalisation) : 1999

#### décision relative au choix du terrain

### Impact(s) du projet

#### ■ Au niveau du maillage écologique :

Lieu d'accueil pour la faune (surtout les insectes) et la flore. Zone de liaison du maillage écologique.

#### ■ Au niveau de la sensibilisation de la population :

Tout public :

- Développer un pôle d'intérêt commun (citoyen) pour un projet à long terme. Le terrain est propriété communale ;
- Exposer le projet dans les écoles, auprès des associations de jeunes ;
- Avec l'ensemble des partenaires volontaires, élaborer un plan de jardin et en organiser les visites.

### Budget

#### ■ Part communale :

Un budget annuel de +/- 500 €. + Ouvriers communaux pour l'entretien. + Mise à disposition du terrain.

#### ■ Subsidés PCDN :

+/- 9000 € (sur plusieurs années).

#### ■ Autre(s) financement(s) :

CRIE\* : depuis 4 ans, mise à disposition d'une personne pour animation et conception des feuillets didactiques.

\* du Fourneau Saint-Michel.

### Difficulté(s) ou remarque(s) complémentaire(s)

Gestion et entretien : bénévoles, momentanément ouvrier dévolu au PCDN à mi-temps, maintenant à la demande au service ouvrier  
Vandalisme (vol, destruction,...) mise en place d'une clôture.

### Contact

Chantal BASSIAUX - Eco-conseillère  
Rue de la Libération 45  
6927 TELLIN  
084 37 42 80  
chantal.bassiaux@tellin.be

## Jardins ouverts

### Description du projet

Une fois par an, un circuit de visite de jardins privés au sein de l'entité est organisé par la commune et les bénévoles du PCDN au mois de juin. Ces deux dernières années, le dimanche choisi concordait avec « les fermes ouvertes ». Comme une ferme participe chaque année, nous l'avons incluse dans le circuit. Le but poursuivi est essentiellement la recherche de biodiversité et de pratiques durables pour lutter contre la réduction du jardin à l'unique pelouse bien tondue. Ce dernier se fait de façon conviviale par un échange d'expériences, de trucs et astuces ainsi que de découverte de différents aménagements. Si au départ, cette organisation souhaitait s'accompagner d'expo, séminaire et même foire au jardin, les forces vives actuellement présentes ne le permettent pas. L'autre but est de faire connaître la dynamique du PCDN.

Les visites se clôturent par un verre de l'amitié dans le dernier jardin visité.



**Récurrent, chaque année, un dimanche du mois de juin**

### Impact(s) du projet

■ **Au niveau du maillage écologique :**

Prendre conscience que chaque jardin privé participe à la biodiversité et au maillage écologique.

■ **Au niveau de la sensibilisation de la population :**

Sensibilisation des habitants à la biodiversité par des personnes ressources pour les conseiller. Faire connaître la dynamique PCDN.

### Budget

■ **Part communale :**

Bus communal + 1 chauffeur (non chiffré) + frais de collation (de 30 à 45 €).

■ **Subsides PCDN :**

Frais de fonctionnement 150 €.

■ **Autre(s) financement(s) :**

Néant.



### Difficulté(s) ou remarque(s) complémentaire(s)

Si nous avons fonctionné en organisant un covoiturage au début, depuis deux ans, ayant atteint une trentaine de participants, les visites se font avec le bus communal sur inscription. Nous avons ainsi découvert la technique du micro-jardin cher à un de nos membres.

Le démarrage fut difficile, le temps de trouver un réseau de personnes ouvrant leur jardin mais l'effet « boule de neige » se ressent depuis deux ans.

### Contact

Ingrid LAVENDY - Eco-conseillère

Place de Frasnes 9  
6210 LES BONS VILLERS

071 85 81 13

Ingrid.lavendy@publink.be



## Jardins ouverts naturels

# Grez-Doiceau



### Description du projet

Pour promouvoir les jardins naturels et singulièrement les potagers biologiques, neuf jardins naturels se sont ouverts au grand public, deux années consécutives à des époques de l'année différentes (en septembre 2008 et en juin 2009). Ces jardins 100% naturels répartis dans 5 villages différents ont permis de se promener à travers les différents villages et hameaux de Grez-Doiceau. Très différents en taille et aménagés chacun à sa manière (jardins d'agrément, jardins sauvages, potagers immenses ou mouchoirs de poche), tous privilégient la nature et la vie sauvage. Chaque jardin portait un nom générique: Le plus petit jardin; Un potager derrière les murs; Un jardin à l'imparfait; Les abeilles sont des maillons indispensables; Un jardin d'artiste: Montfleuri; Un jardin à saute-mouton; Retour vers le passé; La grande consoude en représentation; Le royaume des neuf chats.

Les méthodes de jardinage écologique y étaient mises à l'honneur, pour le plus grand bien de la faune et de la flore locales.

Lors de cette journée, le public a eu la possibilité de rencontrer les apiculteurs de la SRAWE (société royale d'apiculture de Wavre et environs) et des membres de l'association ADALIA, qui les informaient sur les alternatives aux pesticides et herbicides. Tout ou une partie du circuit pouvait être effectué à pied ou à vélo grâce aux nombreux chemins de traverse de Grez-Doiceau.

Lors de leur inscription, les visiteurs recevaient un plan d'accès avec des suggestions pour leurs déplacements à vélo ou à pied.

<http://pcdn-grez-doiceau.be/texts/les-jardins-ouverts-100--naturels--14-juin-2009->



### Troisième édition en 2010

### Impact(s) du projet

#### ■ Au niveau de la sensibilisation de la population :

Plus de dix mille visiteurs en 2009.

### Budget

#### ■ Part communale :

Néant.

#### ■ Subsidés PCDN :

Néant.

#### ■ Autre(s) financement(s) :

Néant.

**Jardins ouverts  
100% naturels**



Dimanche 14 Juin 2009  
de 10 à 17 heures à Grez-Doiceau.

Renseignements et inscriptions gratuites:  
[www.pcdn-grez-doiceau.be](http://www.pcdn-grez-doiceau.be) ou  
au 010/68 15 36.  
Le jour même de 9h30 à 14 h,  
à l'Office du Tourisme et des Loisirs,  
chaussée de Jodoigne, 4 à Grez-Doiceau

avec la participation d'ADALIA, d'Inno-Environnement, Natavia,  
le Parc de Brin et d'Apiculture wallonne,  
de la Société Royale Apicole de Wavre et Environs.



### Difficulté(s) ou remarque(s) complémentaire(s)

Concurrence avec d'autres activités.

Amener de nouveaux propriétaires de jardins à les ouvrir au public.

### Contact

**Claudia BOUXAIN** - Eco-conseillère

Place Ernest Dubois 1  
1390 GREZ-DOICEAU

010 84 83 55

[pcdngrezdoiceau@gmail.com](mailto:pcdngrezdoiceau@gmail.com)

## Tous au jardin ! Création d'un jardin collectif

### Description du projet

Le groupe « Jardins et vergers » du PCDN d'Estaimpuis s'est donné pour objectif la valorisation de la biodiversité dans les jardins (y compris les cours) et vergers privés ou publics sur le territoire de la commune. Leur projet « Tous au jardin ! » est un projet global de création de jardins collectifs et citoyens, source de biodiversité, dans les sept villages d'Estaimpuis, dont les étapes sont :

- le relevé des parcelles réunissant les conditions nécessaires pour être aménagées en jardins collectifs (en y préservant la biodiversité déjà présente);
- la rédaction d'une charte de respect des autres et de l'environnement, commune à tous les projets de jardins citoyens;
- pour chacun des projets, la création d'une équipe organisatrice,
- l'aménagement du jardin citoyen, sa gestion collective et la mise en œuvre d'un calendrier de manifestations s'y déroulant, suivant une démarche participative.

Chacun des projets disposera d'un espace d'accueil, vitrine sur la restauration et la préservation de la biodiversité dans les jardins. Chaque projet devra être intergénérationnel et collectif dans sa création, sa gestion et ses manifestations. Les manifestations feront appel autant que possible aux acteurs locaux.

Le jardin de Néchin est le premier jardin collectif en cours d'aménagement via une restauration d'un terrain communal pauvre en biodiversité. Ce jardin est aménagé en collaboration avec le CPAS et les guides composteurs. Il comprendra notamment une mare didactique, une prairie de fauche, une haie indigène, une parcelle de plantes aromatiques ainsi qu'un site de démonstration de compostage. Le but du PCDN est d'y promouvoir les pratiques de jardinage respectueuses de l'environnement ainsi que les plantations et les aménagements propices au développement de la biodiversité. Le but du CPAS, partenaire actif du projet est d'offrir un accès à la Nature aux plus démunis.

Le projet « Les jardins de Néchin » sera pensé et exploité comme une vitrine sur la biodiversité et les pratiques la préservant.



### Difficulté(s) ou remarque(s) complémentaire(s)

Vous voulez travailler avec zèle à faire sortir de terre des fruits, des légumes, des plantes aromatiques ou des fleurs ? Vous voulez vous imprégner d'un espace où croît la nature sous la main de l'homme ? Echanger des bonnes pratiques pour nourrir votre jardin d'une myriade de papillons, d'oiseaux ou de batraciens ? Alors, rendez-vous aux Jardins de Néchin : vous y accueillera une équipe qui cultive « Des racines et du zèle! ».



### En cours

### Impact(s) du projet

#### ■ Au niveau du maillage écologique :

Cette action répond aux conclusions et propositions générales de l'étude du réseau écologique d'Estaimpuis. En effet, les zones défavorables à la biodiversité au Plan de secteur (zone d'habitat et d'habitat à caractère rural) représente 13 % de la superficie communale. Or c'est dans cette zone qu'est localisée la majorité des jardins. Via ce projet, c'est la restauration de zones défavorables qui est visée.

#### ■ Au niveau de la sensibilisation de la population :

« Tous au jardin ! » est une vitrine sur la nature prolifique qui peut être recrée dans les jardins privés et un outil de sensibilisation in situ à la biodiversité au travers d'événements et de pratiques humaines de terrain.

### Budget

#### ■ Part communale :

2000 €.

#### ■ Subsidés PCDN :

1000 €.

#### ■ Autre(s) financement(s) :

Néant.

### Contact

Thierry DUBOISDENGHEN - Eco-conseiller

Rue de Berne 4

7730 LEERS-NORD

056 48 13 23

thierry.duboisdenghien@estaimpuis.be

## Un potager (bio) pour tous

### Description du projet

« Un potager pour tous » est un projet développé par le PCDN d'Amay en collaboration avec de nombreux partenaires : C.P.A.S., centre culturel, Société horticole, Conseil Consultatif des Aînés et école d'horticulture. Cette initiative a pour but de mettre une parcelle de terre à disposition de toute personne désireuse de cultiver des légumes, des fleurs ou des fruits. Ce jardin communautaire est situé à proximité d'une cité sociale de +/- 500 ménages. Cet espace est composé de 3 buildings comprenant 216 ménages, 10 duplex habités par 60 ménages et le reste sont des habitations.

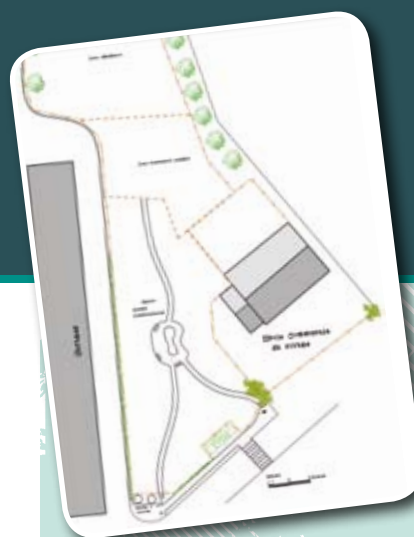
Plus qu'un terrain de culture, cet espace sera aussi un endroit de convivialité, d'échange, d'entraide et d'ouverture entre les habitants du quartier et de la commune. Afin de favoriser la convivialité, un espace « barbecue » et un terrain de pétanque sont prévus à côté du jardin communautaire.

Outre ce jardin, un verger et des parcelles de culture témoin vont être aménagés ainsi qu'un site de démonstration de compostage. Il va de soi que les produits phyto seront bannis et les principes d'une culture bio seront appliqués. Ils planteront également des haies afin de favoriser le développement de la faune et de la flore. Une réserve d'eau de pluie sera constituée via les toitures des garages ou celles de l'école voisine. Pour limiter les risques de vandalisme, le jardin sera clôturé et les outils entreposés soit dans un garage soit dans un abri de jardin.

Des activités didactiques et récréatives vont être organisées dans le jardin par le service extrascolaire et le Centre Culturel.

Chaque personne (de même que les associations et les écoles) intéressée par ce projet peut réserver sa parcelle en contactant le Service Environnement. Il sera également possible, si il y a des demandes, d'aménager des emplacements pour les personnes à mobilité réduite.

Le printemps s'annonçant, l'idée se met à germer et les premiers travaux ont commencés aux abords de l'école du Rivage dans la cité Rorive. Un agriculteur voisin a gracieusement labouré le terrain et une réunion pour l'attribution des parcelles du jardin communautaire aura lieu le 5 mai 2010 au service environnement. La Charte de vie commune dans le jardin « Partager au potager » y sera également rediscutée.



### En cours de réalisation

#### Impact(s) du projet

##### ■ Au niveau du maillage écologique :

Aménagement de zones de liaison mais aussi de « zones de développement durable ».

##### ■ Au niveau de la sensibilisation de la population :

Un feuillet toutes boîtes a été distribué aux riverains pour les inviter à une séance d'information sur ce projet et l'impact qu'il peut avoir.

#### Budget

##### ■ Part communale :

Bus communal + 1 chauffeur (non chiffré)  
+ frais de collation (de 30 à 45 €).

##### ■ Subsidés PCDN :

Subvention de 6000 €.

##### ■ Autre(s) financement(s) :

Néant.



#### Contact

Didier MARCHANDISE - Eco-conseiller

Rue de l'Industrie 67

4540 AMAY

085 31 66 15

didier.marchandise@amay.be



## Aménagement d'un verger de variétés anciennes et d'un parking semi-filtrant

# Beauvechain

### Description du projet

La commune de Beauvechain ne disposait pas d'espaces de parking en suffisance près de ses bâtiments administratifs, de la maison de village et de la Maison Communale de l'Accueil et de l'Enfance ainsi que lors d'animations publiques.

Par ailleurs, les vergers qui étaient présents d'antan dans les villages sont en voie de disparition.

Les autorités locales, initiatrices du projet, ont décidé d'aménager un verger de variétés anciennes et un parking semi-filtrant en optant pour un espace couvert de dalles engazonnées répondant aux nombreux critères désirés.

L'espace se devait de s'intégrer dans le bâti existant, en renforçant le caractère naturel par la réalisation d'un verger haute tige de variétés anciennes locales, en limitant les écoulements d'eau vers la rivière en contrebas, tout en étant pratique. L'accès est libre: chacun qui désire une ou des pommes, vient à sa bonne convenance.

Pour l'instant, le verger est encore en « taille de formation ». Dans 2-3 ans, on envisagera les « tailles de production ». C'est un ouvrier communal, féru d'horticulture, qui a la responsabilité de la gestion du verger.

Le pari tenu s'est avéré immédiatement opportun: les citoyens se sont attribués l'espace, le temps d'une promenade dans le verger, d'un mariage ou d'un vernissage. Dans quelques années, les enfants pourront venir y marauder en toute quiétude.



### Depuis 2003

### Impact(s) du projet

#### ■ Au niveau du maillage écologique :

Création d'un verger haute-tige de variétés anciennes locales.

#### ■ Au niveau de la sensibilisation de la population :

Appropriation du site par la population comme un espace vert public.

### Budget

#### ■ Part communale :

35 %.

#### ■ Subsidés PCDN :

Néant.

#### ■ Autre(s) financement(s) :

Les travaux ont été exécutés entre le 13 octobre 2003 et le 26 mars 2004 pour un montant de 160.540 €, subventionnés à concurrence de 65 % par la Direction des Espaces verts du SPW moyennant l'occupation occasionnelle de l'endroit pour les voitures.

### Difficulté(s) ou remarque(s) complémentaire(s)

Risque de vandalisme.  
S'il n'existait pas, il faudrait l'inventer.

### Contacts

Marc DECONINCK - Bourgmestre  
Yves GASPART - Contrôleur des travaux  
Vincent BULTEAU - Conseiller en environnement  
Place Communale 3 - 1320 BEAUVECHAIN  
010 86 83 00  
bourgmestre@beauvechain.be - travaux@beauvechain.be - environnement@beauvechain.be

## Aménagement d'un verger à hautes et moyennes tiges chez un particulier

### Description du projet

Le groupe Abeille et Biodiversité du PCDN de Manage mène depuis 2004 différentes actions de sauvegarde de l'abeille, d'installation de ruchers et d'aménagement de vergers à hautes et moyennes tiges ainsi que de jardins naturels favorables aux abeilles.

Dans ce cadre, les volontaires de ce groupe ont réalisé, dans un jardin privé, une plantation de fruitiers de variétés anciennes recommandées par le Centre wallon de Recherches agronomiques de Gembloux et achetés par l'administration communale grâce au subside «PCDN». Ce jardin avait déjà été aménagé en jardin naturel via la création de mares et d'un pré fleuri. De plus, des ruches ont été installées sur le site. Des animations didactiques sur la taille et l'entretien des vergers ont lieu régulièrement sur le site.

Cette plantation «publique» dans un terrain privé a été réalisée moyennant une convention de 10 ans, renouvelable par reconduction tacite, de mise à disposition du terrain pour les activités PCDN. Cette convention précise, entre autres, que :

- la propriété privée sera mise à disposition, d'une manière entièrement gratuite, aux fins de réalisations et d'activités dans le cadre des projets du Plan Communal de Développement de la Nature ;
- l'ensemble du verger sera librement et gratuitement accessible aux membres du PCDN ainsi qu'aux personnes invitées par les partenaires et ce, aux dates fixées par l'ensemble des partenaires ;
- le propriétaire s'engage à entretenir sa propriété ainsi que les voies d'accès ainsi qu'à ne réclamer aucune indemnité quelconque pour l'entretien et la taille des arbres qui seront plantés sur sa propriété ;
- les participants aux activités devront être respectueux de l'environnement, respecter la faune et plus particulièrement en période de nidification et éviteront toute forme de pollution. L'élimination des déchets produits au cours et par les activités et les auteurs, sera prise en charge par l'organisateur des activités et réalisées immédiatement après ces dernières.



2008

### Impact(s) du projet

#### ■ Au niveau du maillage écologique :

Augmentation de la biodiversité dans un lieu correspondant à un couloir de migration.

#### ■ Au niveau de la sensibilisation de la population :

Infos sur les variétés anciennes et sur comment planter des arbres fruitiers, activités sur la taille, l'entretien, ...

### Budget

#### ■ Part communale :

75 €.

#### ■ Subsidés PCDN :

1250 €.

#### ■ Autre(s) financement(s) :

Néant.

### Contacts

Giovanna RICCIARDONE - Eco-conseillère

Jacques AERSSSENS - Groupe Abeilles et Biodiversité

Place Albert 1<sup>er</sup>, 1 - 7170 Manage

064 51 82 19

giovanna.ricciardone@manage-commune.be

aerssens\_persenaire@hotmail.com



## Attribution, sur candidature, d'1 à 2 arbres fruitiers de variétés locales



### Description du projet

Le projet consiste en l'attribution, sur candidature, d'1 à 2 arbres fruitiers pour promouvoir les variétés locales de pommiers et poiriers. C'est la deuxième année consécutive qu'avait lieu cette opération.

Des pommiers et des poiriers ont été attribués sur base d'un appel à projets aux habitants dont le jardin s'inscrivait dans le maillage écologique.

Le but de cette action est d'implanter sur le territoire de la commune des vergers d'arbres de haute tige, greffés à partir de variétés anciennes de Grez-Doiceau: la pomme Reinette grise de Grez, la pomme Simone Evrard, la poire Avocat Latour de Grez.

L'importance des arbres fruitiers pour la biodiversité n'est plus à démontrer! Les arbres à haute tige sont un refuge pour les oiseaux, les chauves-souris, les insectes.

Les variétés fruitières anciennes ne doivent pas disparaître. Monsieur Lateur, du Centre wallon de Recherches agronomiques de Gembloux, organise la création d'un réseau wallon de vergers conservatoires dans les communes, afin d'y sauvegarder un patrimoine génétique précieux: la diversité des variétés fruitières locales anciennes. Celles-ci sont issues de « sélection paysanne » et du travail de pépiniéristes passionnés (vers la fin du 19<sup>e</sup> siècle, on pouvait encore trouver chez les pépiniéristes plus de 1100 variétés de pommes et de poires contre une trentaine à l'heure actuelle). Cette action de recherche des variétés anciennes permet de retrouver des variétés résistantes aux maladies et des fruits qui ont du goût.

Compte tenu du nombre limité d'arbres attribués cette année, les amateurs les plus motivés ont été sélectionnés sur plusieurs critères:

- les arbres devaient être plantés sur le territoire de Grez-Doiceau;
- conditions de terrain: sol pas trop lourd ni trop humide;
- superficie minimale conseillée: 12m x 12m par arbre;
- exposition: sud, sud-est, sud-ouest (bon ensoleillement);

et un suivi photos a été demandé.

Trente-neuf arbres ont été attribués. L'un d'entre eux, a été planté dans le jardin de l'école maternelle de Pécrot.

<http://pcdn-grez-doiceau.be/news/des-anciennes-essences-locales-d-arbres-fruitiers-dans-votre-jardin>

### Troisième édition en 2010

#### Impact(s) du projet

##### ■ Au niveau du maillage écologique:

Reconstitution de maillons affaiblis dans les vergers et jardins. Cartographie et suivi photo des plantations en cours.

##### ■ Au niveau de la sensibilisation de la population:

Appel fait via le bulletin communal explicitant l'intérêt des variétés hautes tiges et des variétés locales anciennes - fiche technique remise aux personnes ayant reçu des arbres.

#### Budget

##### ■ Part communale:

715 € en 2009.

##### ■ Subsidés PCDN:

1020 € (2009).

##### ■ Autre(s) financement(s):

Néant.



#### Difficulté(s) ou remarque(s) complémentaire(s)

Les jardins ne sont pas tous suffisamment grands pour accueillir ce genre de plantation. D'où la décision de prévoir des arbres moyenne tige pour 2010.

#### Contact

Claudia BOUXAIN - Eco-conseillère

Place Ernest Dubois 1  
1390 GREZ-DOICEAU

010 84 83 55

[pcdngrezdoiceau@gmail.com](mailto:pcdngrezdoiceau@gmail.com)





## Développement de petits vergers de proximité via l'organisation d'une commande groupée de fruitiers de variétés locales

# Froidchapelle



### Description du projet

En vue de la semaine wallonne de l'arbre 2009, le PCDN de Froidchapelle a proposé à ses citoyens d'organiser une commande groupée d'arbres fruitiers. Le citoyen acquéreur prend en charge 50 % du coût de l'arbre, la commune et son PCDN encouragent la commande en prenant en charge le solde.

Sur base des conseils de Virelles Nature et d'un pépiniériste participant au PCDN, des variétés de pommes, de poires et de prunes reconnues « Ressources Génétiques Fruitières » par le Centre wallon de Recherches agronomiques de Gembloux sont proposées à l'achat sous les formes basse et moyenne tige. Des pommiers Joseph Musch, Reinette de Hernaut, Reinette Evagli; de poiriers Joséphine de Malines, Passe-Crassane, Doyenné du Comice et des pruniers Belle de Thuin, Sainte-Catherine, Prune des Princes sont sélectionnés.

Début juillet, le bulletin communal annonce la commande clôturée mi-août. Ce sont près de 300 arbres qui sont réservés par 88 familles froidchapelloises.

A la Sainte Catherine, lors de la distribution, chaque acquéreur reçoit une petite fiche de présentation de l'espèce et des conseils pour réussir la plantation.

En mars 2010, Virelles Nature (projet LEADER consacré aux vergers) organise, en collaboration avec le PCDN, un atelier pratique destiné à montrer les bonnes pratiques en matière principalement de taille aux propriétaires d'arbres fruitiers. Cette séance a lieu dans un verger communal situé derrière l'école de Froidchapelle.

Au cours de 2010, d'autres actions « vergers » sont prévues par le PCDN avec notamment la plantation d'un nouveau verger communal, l'organisation d'une conférence sur les anciennes variétés et le retour en octobre de la presse à jus mobile de Virelles Nature sur la place du village afin que chacun puisse venir faire presser ses fruits.



### A partir de février 2009

### Impact(s) du projet

#### ■ Au niveau du maillage écologique :

L'étude du réseau écologique de la commune n'a recensé que 7 vergers sur le territoire communal alors qu'historiquement il en existait beaucoup plus notamment à proximité des nombreuses fermes de la commune.

L'objectif principal du projet est donc de redisperser des arbres fruitiers afin de participer à la reconstitution d'un élément autrefois important dans le maillage écologique communal.

#### ■ Au niveau de la sensibilisation de la population :

Sensibilisation à la fonction écologique d'un verger, à la préservation des anciennes variétés, à l'intérêt d'une production de fruits de « proximité ».

### Budget

#### ■ Part communale :

Néant.

#### ■ Subsidés PCDN :

1170 € (50%).

#### ■ Autre(s) financement(s) :

Pour l'achat des plants : 1170 € (50 %) à charge du citoyen.

Le programme LEADER finance le GAL Botte du Hainaut et Virelles Nature et plus particulièrement la disponibilité de leur chargé de mission.

### Difficulté(s) ou remarque(s) complémentaire(s)

Le partenariat installé sur le territoire de la Botte du Hainaut dans le cadre de la mise en œuvre du programme LEADER 2007-2013 et plus particulièrement d'un projet intitulé « Démonstration de bonnes pratiques environnementales dans la Botte du Hainaut » active la coopération entre différents acteurs du territoire.

Par l'intermédiaire du GAL, qui joue souvent le rôle de facilitateur, les contacts entre les PCDN et les différentes structures porteuses des projets LEADER offrent l'opportunité de collaborations fructueuses

### Contacts

**Dominique DELFERIERE** - Service Environnement  
GAL Botte du Hainaut asbl

Place Albert 1<sup>er</sup> 38  
6440 FROIDCHAPELLE

060 45 91 42 - 060 41 14 07

Dominique.delferiere@commune-froidchapelle.be  
info@galdelabotte.be

## Entretien par pâturage d'un verger conservatoire et didactique

### Description du projet

Les objectifs du verger didactique d'arbres fruitiers hautes tiges du PCDN de Tellin sont :

- de promouvoir la mise en place par les habitants de la commune d'arbres fruitiers hautes tiges compatibles avec le sol et le climat de la commune ;
- de promouvoir un retour aux variétés anciennes, locales et résistantes aux maladies ;
- d'améliorer le Réseau écologique communal (le verger est clos par une haies d'essences régionales) et la mise en valeur de la faune, avifaune et entomofaune liées au verger.

Ce site conservatoire et didactique est entretenu grâce à un partenariat privilégié avec un agriculteur conventionné par le SPW pour le pâturage des pelouses calcaires (suite projet LIFE), qui a inclus cette parcelle dans la rotation parcellaire prévue pour le pâturage via son troupeau de moutons de races rustiques (Roux ardennais et Mergelland).

Un panneau didactique aidant à l'identification des différentes espèces et variétés a été placé à l'entrée du verger, reprenant le plan et le nom des variétés. Il va être complété au verso par d'autres informations caractéristiques des divers aspects du verger haute tige.

Un fichier présenté sous forme d'un ensemblier décrivant les variétés de fruits, des recettes, ainsi que la faune et flore liées au verger sera conçu de telle sorte que toutes les classes d'âges soient susceptibles de l'utiliser. Ce fichier permettra, autant que possible, de mettre les utilisateurs en action.



### 2000 Démarrage de la plantation

#### Impact(s) du projet

##### ■ Au niveau du maillage écologique :

Zone de développement et zone de liaison.

##### ■ Au niveau de la sensibilisation de la population :

Le panneau est la vitrine, in situ, du fichier didactique, il permettra au visiteur d'entrer en connexion avec le verger et ses richesses.

#### Budget

##### ■ Part communale :

Un budget annuel de 2500€ est mis à disposition de tous les projets PCDN + mise à disposition du terrain et participation des ouvriers communaux pour les tailles de haies et tonte des accès.

##### ■ Subsidés PCDN :

+/- 14800€.

##### ■ Autre(s) financement(s) :

Néant.



#### Contacts

Chantal BASSIAUX - Eco-conseillère  
Eric LAVIS - Responsable groupe « Vergers »

Rue de la Libération 45  
6927 TELLIN

084 37 42 80

chantal.bassiaux@tellin.be



## Plantations de fruitiers de variétés locales

### Description du projet

#### 1. Verger conservatoire de Wicourt :

La commune de Bastogne dispose d'un terrain d'une superficie de 66 ares situé à l'extrême nord de son territoire. Etant donné qu'il n'avait plus d'affectation particulière, le PCDN a décidé, en accord avec les autorités communales, d'y créer un verger conservatoire reprenant toute une série de vieilles espèces d'arbres fruitiers indigènes de variétés locales (pommiers, pruniers, poiriers, néfliers, noyers, noisetiers, cerisiers).

Les travaux, débutés en novembre 2008, ont consisté à débroussailler la zone puis à planter environ 50 arbres (hautes et basses tiges). Ils ont été effectués en coordination avec les membres d'AGEPA, association locale qui a pour but la réintroduction des vieilles espèces d'arbres fruitiers en Ardenne. Fin novembre 2010, le remplacement d'arbres morts est prévu (2 ou 3 arbres) ainsi qu'un achèvement des plantations (une dizaine de cerisiers, quelques pommiers et pruniers). Lorsque le verger sera suffisamment développé, une invitation à la population sera faite pour le visiter et des « maraudes » seront organisées.

#### 2. Opération « Un bébé, un arbre »

Chaque année, le Service Environnement de la commune de Bastogne contacte les parents des enfants nés durant l'année écoulée et leur offre un arbre fruitier local pour symboliser leur naissance. L'arbre est remis aux parents ainsi qu'un diplôme souvenir lors du week-end de la Sainte-Catherine. En 2008, le choix s'était porté sur le pommier et en 2009, le prunier. L'opération a un franc succès: en 2008, 94 parents se sont engagés à planter et en 2009, 97 parents ont participé sur 210 potentiels. Le surplus des arbres ont été plantés sur des chemins ou terrains de la commune.



**Novembre 2008 - mars 2010**

### Impact(s) du projet

#### ■ Au niveau du maillage écologique :

- Amélioration du maillage écologique.
- Contribution à la sauvegarde du patrimoine fruitier de notre région.

#### ■ Au niveau de la sensibilisation de la population :

- Sensibilisation de la population à la plantation d'arbres et à l'intérêt des espèces locales.

### Budget

#### ■ Part communale :

- Verger = 800€ (2009) et 200€ (2010).
- 1 bébé - 1 arbre = 1000€/an.

#### ■ Subsidés PCDN :

- 300€ (2009) et 500€ (2010).
- 1 bébé - 1 arbre = 1000€/an.

### Contact

Jean KLEIN - Service Environnement  
 Rue de l'Arbre 6 - Zoning Industriel I  
 6600 BASTOGNE  
 061 26 26 74  
 j.klein@bastogne.be

## Restauration du paysage et maintien de la biodiversité par la création de vergers traditionnels de variétés anciennes

### Description du projet

Le projet envisage la restauration du paysage et le maintien de la biodiversité par la création de vergers traditionnels. Il propose différentes pistes permettant de préserver les vergers et d'en reconstituer sur le territoire de Couvin et de l'Entre-Sambre-et-Meuse via la création de vergers conservatoires et via différentes formes d'animations destinées au grand public. Deux axes importants sont abordés conjointement : d'une part la mise sur pied d'un projet global de protection du capital existant principalement orienté sur la revalorisation des anciennes variétés, d'autre part la concrétisation effective d'un programme de restauration en vue de remédier aux disparitions actuelles. Le point d'orgue de cette campagne de conservation et de protection des vergers est la création d'un verger conservatoire à Petigny. Ce verger vient s'ajouter aux trois autres déjà en place à Frasnes, Presgaux et Couvin. Il est constitué de variétés anciennes et les bois de greffe sont issus des arbres fruitiers du village. Afin de mettre en œuvre ce projet sur le terrain, un accord de partenariat a été signé avec la Commune de Couvin pour la mise à disposition de deux terrains représentant une superficie totale de 8 ha au lieu-dit « Les Sciry ». Le site est formé d'un noyau de prairies de fauche délaissées par l'agriculture et enclavées dans une zone forestière. Cette situation privilégiée et la plantation de 600 arbres fruitiers permettront de renforcer le maillage écologique.



**Mars 2006,**  
**encore en cours actuellement**

### Impact(s) du projet

#### ■ Au niveau du maillage écologique :

Revalorisation d'un patrimoine menacé par la plantation de variétés locales encore existantes sur le territoire communal. Amélioration de la biodiversité et donc du réseau écologique : la restauration de ce patrimoine va plus loin qu'une simple plantation d'arbres puisqu'elle prend en compte l'ensemble des composantes du bocage (arbres morts, arbres à cavités, haies, mares, prés de fauche, pâtures) ce qui permet de multiplier les possibilités d'habitats propices à l'installation d'une multitude d'espèces.

#### ■ Au niveau de la sensibilisation de la population :

- Motivation accrue des partenaires de base.
- Ralliement de nouveaux partenaires (propriétaires de vergers, groupements de protection de la nature...).
- Effet « boule de neige » qui permettra à d'autres communes de réaliser un projet similaire.

### Budget

#### ■ Part communale :

Mise à disposition du terrain.

#### ■ Subsidés PCDN :

Néant.

#### ■ Autre(s) financement(s) :

Fonds Electrabel pour la Préservation de l'Environnement (25000 €).

### Difficulté(s) ou remarque(s) complémentaire(s)

Les changements de majorité lors des élections communales induisent des changements de sensibilité et de perception des choses qui peuvent ralentir le déroulement du projet.

### Contact

Claudy NOIRET - Les Bocages A.S.B.L.

Chaussée de l'Europe 114

5660 CUL-DES-SARTS

060 37 77 35

contact@lesbocages.be

## Restauration d'un verger conservatoire

### Description du projet

En marge du parc d'un ancien couvent de près de 18 ha, un verger d'1 ha, abandonné depuis plus d'une dizaine d'années et jamais entretenu depuis son acquisition par la Ville de Tournai en 1977, fait l'objet d'une vaste restauration.

Au total, 29 pommiers haute tige ont retrouvé la lumière après suppression de la végétation adventice. Une haie champêtre, mellifère, de plus de 200 m, a été plantée et un pré fleuri sera semé en vue de l'installation, au printemps, au cœur du site, d'un rucher-école (4 à 6 ruches).

Didactique, le site sera agrémenté de panneaux d'information relatant l'historique du lieu, les variétés présentes et l'intérêt écologique de restaurer ce type de biotope.

Bien que déjà très riches en cavités, les fruitiers ont été, pour certains, équipés de nichoirs à chouette chevêche, présente sur le site, et à passereaux (toujours dans un but didactique).

Pour pérenniser le site, des greffes des variétés les plus remarquables du verger ont été réalisées cet hiver (belle fleur originale simple), ainsi que des greffes de variétés locales comme la dorée de Tournai.

Bien que l'objectif premier ne soit pas de produire des pommes, nous ne nous priverons pas de produire du jus de pomme pasteurisé, outil de sensibilisation à l'action de la Ville.



### A partir de juin 2009

### Impact(s) du projet

#### ■ Au niveau du maillage écologique :

Remise en état d'une zone centrale.

#### ■ Au niveau de la sensibilisation de la population :

Site didactique pour les écoles.

Rucher-école sur site.

Sensibilisation de la population et des Elus grâce à la production et la distribution du jus de pommes du PCDN.

### Budget

#### ■ Part communale :

2000 € (à revoir).

#### ■ Subsidés PCDN :

Néant.

#### ■ Autre(s) financement(s) :

Néant.



### Difficulté(s) ou remarque(s) complémentaire(s)

L'aménagement du verger semble plaire aux riverains. En effet des nichoirs (adaptés à différentes espèces d'oiseaux) sont subitement apparus dans le verger. L'éco-conseiller et les partenaires du PCDN en cherchent toujours les « généreux donateurs » ... et profitent de l'occasion pour les remercier.

### Contact

Benjamin MISSIAEN - Service Environnement

Enclos Saint Martin 52

7500 TOURNAI

069 33 22 37

developpement.nature@tournai.be

## Restauration d'un verger de variétés anciennes

### Description du projet

Les vergers hautes tiges ont toujours été très présents par le passé dans l'entité de Verviers, proche du pays de Herve. Les membres du groupe « Jardin nature admise » du PCDN a rapidement mis en place des projets dont les buts sont :

- la reconstitution d'un ancien verger (intérêt historique) ;
- la conservation de certaines anciennes variétés locales par le prélèvement de greffons et le greffage sur de jeunes portes-greffes répartis dans l'entité ;
- la sensibilisation des habitants aux anciennes variétés fruitières organisée afin de les inciter à en replanter lorsque c'est possible.

Pour ce faire, ils ont procédé en plusieurs étapes.

- En août et septembre 2001, le recensement des anciennes variétés fruitières locales avec la collaboration de la population et des facultés de recherches agronomiques de Gembloux a été réalisé. Les différentes variétés de pommes et poires recueillies et apportées par les habitants (+/- 80) ont été envoyées à Gembloux chez le professeur Lateur. Sur base de l'analyse de ce spécialiste, les variétés les plus intéressantes typiquement locales ont été sélectionnées.
- En novembre 2001, la plantation des pieds portes-greffes a été réalisée dans le Parc de Séroule.
- De décembre 2001 à mars 2002, les greffons des variétés sélectionnées sont prélevés, traités au froid et greffés sur les pieds de greffe.
- Depuis 2003, des animations sur la taille, le greffage et la plantation ont été réalisées chaque année, ce qui a permis la création de deux autres vergers (au total une cinquantaine d'arbres fruitiers sur le domaine public) et la plantation d'arbres d'anciennes variétés chez des particuliers. En effet, maintenir certaines anciennes variétés par le prélèvement de greffons et le greffage sur de jeunes portes-greffes est accessible à tout un chacun. La taille raisonnée permet aussi le maintien des arbres même si le but principal est la fructification.



### De 2001 à ce jour

#### Impact(s) du projet

##### ■ Au niveau du maillage écologique :

Reconstitution de zones de liaisons du maillage écologique.

##### ■ Au niveau de la sensibilisation de la population :

Sensibilisation et formation de la population à l'intérêt et au maintien des anciennes variétés.

#### Budget

##### ■ Part communale :

Achat de portes-greffes.

##### ■ Subsidés PCDN :

Néant.

##### ■ Autre(s) financement(s) :

Le SPW, propriétaire du parc de Séroule, a également acheté des portes-greffes.



### Contacts

Marie-Paule MULLENDERS - Eco-conseillère

Rue Pont de Sommeville 2

4800 VERVIERS

087 32 75 75

marie-paule.mullender@verviers.be

Daniel WILKET

Responsable groupe « Jardin nature admise »

Avenue Reine Astrid 70

4802 VERVIERS

087 31 27 59

danielwilket@gmail.com

## Aménagement d'un terril classé Natura 2000

### Description du projet

Le terril du N°1 (36 ha) dit « Le Pétria » a été vendu par la société Cockerill à la ville de Fontaine-l'Evêque pour le franc symbolique en 1995. Celui-ci a été classé comme site « Natura 2000 » en 2002. Ce site recèle une incroyable (bio)diversité : 3 étangs, différentes zones humides, plusieurs prairies sèches et de larges étendues boisées. Le PCDN (groupe terrils et mares) de Fontaine-l'Evêque a donc décidé de l'aménager, avec l'aide de l'Administration communale, pour le rendre accessible aux habitants de la ville et aux amoureux de la nature.

Début 2009, un comité de gestion du terril a été créé afin réaliser des travaux de préservation et d'amélioration de la biodiversité de ce site.

Plusieurs réalisations et aménagements ont été réalisés :

- Assainissement du site : déblayement de 200 tonnes de déchets et 6 carcasses de voitures ;
- Protection et limitation des accès : pose de grosses pierres aux trois entrées principales du site pour empêcher la présence de motos, de quads, de voitures et les dépôts clandestins d'ordures ;
- Aménagements « accueil de la vie sauvage » : creusement de petites mares pour le crapaud calamite, amélioration du talus pour le crapaud accoucheur, pose de nichoirs pour les mésanges et les rapaces, préservation des espaces humides, ... ;
- Aménagements « touristiques » : aménagement d'une aubette qui abrite la carte des sentiers du site et son règlement ; pose de deux bancs et de poubelles pour le repos des promeneurs et la propreté du site ;
- Balisage de trois sentiers de promenades serpentant entre 25 zones ou sites représentant une biodiversité différente (1,5 km, 2,5 km et 5 km) ;

Le 24 octobre 2009, à l'occasion du week-end « Rendez vous sur les sentiers », le PCDN et l'Administration communale ont inauguré ce site. Depuis, plus de 25 activités ont été organisées sur le terril du Pétria par différents acteurs : office du tourisme de Charleroi, guides nature du PCDN de Fontaine-L'évêque, écoles de l'entité ou non (Thuin, Bruxelles, Charleroi, Eupen,...). Lors de ces visites guidées, les promeneurs ont pu admirer les habitants de nos terrils (criquet bleu, crapaud accoucheur, crapaud calamite, libellules,...) mais également beaucoup d'espèces d'oiseaux : une aigrette, des chardonnerets, des rousserolles, des faucons crécelles.

Une brochure d'une trentaine de page extraite du mémoire d'un guide nature devrait sortir en avril 2011. Elle décrira une partie de la flore et faune du site Natura 2000 et les 25 zones de biodiversité différentes.

### Difficulté(s) ou remarque(s) complémentaire(s)

Difficultés rencontrées : l'incivisme des gens et la destruction gratuite de la nature et des biens publics (bancs, poubelles,...). Le non respect de la réglementation communale : motos, quads.



### Depuis 2007

### Impact(s) du projet

#### ■ Au niveau du maillage écologique :

Préservation de différentes zones de biodiversité intéressante grâce au travail du groupe de gestion du terril.

#### ■ Au niveau de la sensibilisation de la population :

Sensibilisation de la population et des jeunes à la flore et faune de nos terrils et de notre région via différentes activités organisées sur le terril.

### Budget

#### ■ Part communale :

Enlèvement des déchets, des carcasses de voitures. Pose des grosses pierres et balisage des sentiers.

#### ■ Subsidés PCDN :

5500€ pour les Aménagements et la brochure sur « les sentiers, la faune et flore sur terril du Pétria ».

#### ■ Autre(s) financement(s) :

Néant.



### Contact

Pierre LARDINOIS - Conseiller en Environnement  
Château Bivort - Rue du Château 1  
6140 FONTAINE-L'EVÊQUE  
071 54 81 37  
pierre.lardinois@villedefontaine.be

## Création d'une réserve naturelle communale

### Description du projet

Il s'agit de créer une réserve naturelle intégrale sur une parcelle communale située au bord de l'Our, près du village de Oberhausen. La parcelle, d'une superficie d'un hectare, forme un méandre et est régulièrement inondée. Il s'agit d'un site très humide faisant partie du réseau Natura 2000. Il ne possède pas une biodiversité extraordinaire, mais présente néanmoins un caractère de refuge naturel très spécifique. Dans le cadre du projet Life « Loutre », quelques aménagements sont prévus, destinés à rendre la parcelle attrayante pour la loutre (creusement de 4 mares naturelles et aménagement d'un abri). La présence du martin pêcheur comme oiseau nicheur est attesté sur la berge opposée. Un autre objectif du projet consiste à lutter contre des plantes invasives, comme la balsamine de l'Himalaya, qui commencent à se propager dans la vallée de l'Our. Un travail de sensibilisation auprès de la population est prévu dans le cadre du PCDN. La gestion future de la réserve sera assurée par le DNF.



2010

### Impact(s) du projet

#### ■ Au niveau du maillage écologique :

Création d'une zone centrale au sein du maillage écologique (pérenniser un refuge naturel et une zone de rétention d'eau ; aménagements en vue d'attirer des espèces protégées (havre de paix pour la loutre) ; lutte contre des plantes invasives).

#### ■ Au niveau de la sensibilisation de la population :

Sensibiliser sur le rôle des réserves intégrales.  
Sensibiliser sur le thème de la rétention d'eau.  
Sensibiliser sur la loutre.  
Sensibilisation sur la propagation de plantes invasives.

### Budget

#### ■ Part communale :

Néant.

#### ■ Subsidés PCDN :

Néant.

#### ■ Autre(s) financement(s) :

Projet Life « Loutre », géré par le PNHFE\* (aménagements sur la parcelle concernée) :

- Creusement de 4 mares naturelles : 2300 €.

- Entretien annuel, lutte contre la balsamine de l'Himalaya : 500 €/an.

\* Parc Naturel Hautes Fagnes Eifel

### Contact

Sven PLATTES - Parc naturel Hautes Fagnes-Eifel  
Rue Botrange 131  
4950 ROBERTVILLE  
080 44 03 00  
sven.plattes@hautes-fagnes-eifel.be



## Entretien végétal et gestion des anciennes carrières d'Asty-Moulin à Saint-Servais

### Description du projet

Les anciennes carrières d'Asty-Moulin ont une importance particulière non seulement du point de vue de la biodiversité mais également du fait de leur localisation au milieu d'une zone densément urbanisée. Le site a fait l'objet de nombreux inventaires : dans le cadre de la remise à jour du PCDN en 2001 et plus récemment (2009) par le DEMNA. Ces études confirment l'importance du site, classé en Natura 2000 depuis 2002 (Vallée de la Meuse entre Dave et Marche-les-Dames, BE35004). La gestion du site vise donc essentiellement à concilier les objectifs de conservation de la Nature (mise en lumière de pelouses calcaires, dégagement de pentes et d'éboulis, création de mares, gestion des plantes invasives...) avec une fréquentation du site par le grand public (installation d'accès sélectifs et de clôtures, entretien de certains chemins de promenade...). L'entretien du site est confié annuellement à une entreprise spécialisée dont les travaux sont définis dans le cadre d'un plan de gestion établi par zones. Ces travaux sont suivis par les techniciens du service Eco-conseil de la Ville en collaboration avec les agents du DNF du cantonnement de Namur.



### Dossier récurrent et annuel depuis 2001

#### Impact(s) du projet

##### ■ Au niveau du maillage écologique :

Préservation et mise en valeur d'une zone centrale du PCDN.

##### ■ Au niveau de la sensibilisation de la population :

Des actions de nettoyage, couplées à des balades nature sont organisées régulièrement sur le site en collaboration avec les associations locales.

#### Budget

##### ■ Part communale :

Entretiens non retenus dans le cadre de Natura 2000. Equipes communales.

##### ■ Subsidés PCDN :

Néant.

##### ■ Autre(s) financement(s) :

Subsidés Natura 2000 sollicités chaque année sur base de l'offre retenue dans le cadre du marché public annuel d'entretien. Montants très variables.

### Difficulté(s) ou remarque(s) complémentaire(s)

La proximité du RAVeL « Vedrin-Frizet », en connexion avec la carrière, favorise certainement la fréquentation du site par des promeneurs occasionnels. Vandalisme important compromettant l'installation d'infrastructure didactique sur le site.

### Contact

Marc DONEA - Eco-conseiller  
Rue Frères Biéva 203 - 5020 VEDRIN  
0800 935 62  
ecoconseil@ville.namur.be  
www.nature-namur.be

## Etudes du réseau écologique dans les Zones d'Aménagement Communal Concerté (ZACC)

### Description du projet

Depuis 1995, la commune de Chaufontaine vit au rythme de son PCDN. La carte du réseau écologique communal dressée en 1996 dans le cadre de l'étude du patrimoine naturel et paysager pour le PCDN a été digitalisée et actualisée en 2005 dans le cadre de l'étude du Schéma de Structure Communal (SSC). En 2009, une étude détaillée des Zones centrales du réseau écologique a été réalisée par un bureau d'études spécialisé.

Au cours de l'actualisation de l'inventaire écologique réalisée pour le schéma de structure, l'auteur de projet a eu l'idée de créer un nouveau type de zones particulières dénommées «Zones de développement écologique potentiel». Il s'agit de zones non urbanisées pour le moment et susceptibles de compléter le réseau écologique en permettant des jonctions entre les zones fortes du réseau mais dont l'affectation au plan de secteur (ZACC ou Zones d'habitat) les rend susceptibles d'être l'objet, le cas échéant, d'une urbanisation de densité variée.

En vue de compléter et d'affiner l'étude du réseau écologique sur l'ensemble du territoire communal et à l'occasion de l'année internationale de la biodiversité, la Commune de Chaufontaine a décidé de faire réaliser par un bureau d'études spécialisé et en partie sur fonds propres, l'étude du réseau écologique des ZACC non mises en œuvre.

L'inventaire écologique dans ces ZACC a identifié et localisé les sites présentant un intérêt écologique en se basant sur les données récoltées dans le cadre du PCDN et a aussi permis leurs actualisations.

Les études ainsi réalisées permettront d'attirer l'attention sur l'intérêt de bien considérer le potentiel «biodiversité» et la dimension «réseau écologique» dans les futures affectations et aménagements des ZACC concernées. Elles serviront aussi de référence pour les études spécifiques d'aménagement du territoire [Etude d'incidences sur l'environnement, Rapport Urbanistique et Environnemental (RUE), Plan Communal d'Aménagement (PCA), etc.] mais aussi pour déterminer les conditions qui seraient émises pour les futurs permis d'urbanisme (anciennement permis de bâtir) et permis d'urbanisation (anciennement permis de lotir).



### Etude en 2010 pour utilisation future

#### Impact(s) du projet

##### ■ Au niveau du maillage écologique :

Bonne vision d'ensemble du territoire communal ; prise en compte de la biodiversité et du maillage écologique dans des zones constituant des réserves foncières au niveau du développement territorial local.

##### ■ Au niveau de la sensibilisation de la population :

Intégration du projet dans les politiques environnementales et l'aménagement du territoire menées par la commune ; amélioration du cadre de vie.

#### Budget

##### ■ Part communale :

2009 : 1200 €  
2010 : 10 000 €

##### ■ Subsides PCDN :

2009 : 6000 €

##### ■ Autre(s) financement(s) :

Néant.

#### Difficulté(s) ou remarque(s) complémentaire(s)

Difficultés rencontrées : délais et procédures administratives liées aux Marchés publics.  
Conditions climatiques pour les inventaires de terrain.

#### Contact

Stéphan PONCELET - Eco-conseiller  
Avenue du Centenaire 14  
4053 CHAUDFONTAINE  
04 361 54 76  
stephane.poncelet@publilink.be

## Maintien de la diversité forestière sur le terail Blanche Cavée

### Description du projet

L'objectif du projet est triple :

- conserver voire d'augmenter la biodiversité du boisement présent sur le terail;
- supprimer des robiniers ( plantes invasives ) sur les versants et de les remplacer par d'autres espèces plus longévives présentes sur le site: chênes pédonculés et sessiles, érables, tilleuls, frênes, sorbier, charme, merisier, if...;
- réaliser des clairières propices aux ensemencements via des beaux arbres présents sur le site.

La gestion sera d'ouvrir progressivement, sur base d'un plan de gestion, des espaces de petite surface permettant le développement de nouvelles strates herbacées et arbustives.

Des financements européens (Fonds Feder/Objectif 1) ont permis de créer un circuit de promenade autour du terail et un autre permettant d'accéder au sommet. Une aire de jeux a également été réalisée. De nouvelles plantations ont été exécutées dans les espaces dégagés à savoir du genêt sur la partie sud ainsi que différents arbres indigènes. L'entrée du site se présente tel un petit jardin constitué de plantes mellifères entourant l'espace de jeux, assurant de fait une meilleure convivialité.



**Projet à court terme, moyen et long terme, jusque 2012 et suivantes**

### Impact(s) du projet

#### ■ Au niveau du maillage écologique :

L'objet est la préservation d'une zone centrale présente dans une zone fortement urbanisée. Une mise en valeur est possible dans le cadre de projets à élaborer dans le cadre du Contrat de rivière de la Haine.

#### ■ Au niveau de la sensibilisation de la population :

Des promenades sont régulièrement réalisées chaque année pour faire découvrir aux adultes et aux élèves les richesses naturelles du site.

### Budget

#### ■ Part communale :

A définir pour les prochaines interventions.

#### ■ Subsidés PCDN :

A définir pour les prochaines interventions.

#### ■ Autre(s) financement(s) :

Financement déjà acquis : Fonds Objectif 1 - Feder  
Réalisation d'un circuit de promenade.

Coût total : 223100€ TVA comprise;

### Difficulté(s) ou remarque(s) complémentaire(s)

Problème d'entretien et de vandalisme.

Problème d'érosion des sentiers d'ascension - Prévoir budget pour leur réfection.

Malgré les problèmes cités, beaucoup de riverains s'approprient le site pour la promenade, le sport et comme axe de communication entre quartiers.

### Contact

Thierry NEGRINOTTI - Service Espaces Verts

Rue Céramis 26

7100 LA LOUVIÈRE

0498 93 72 25 - 064 27 79 80

tnegrinotti@lalouviere.be

## Protection de la réserve naturelle communale de Boutonville

### Description du projet

Le hameau de Boutonville surplombe le joli ruisseau du même nom. Depuis des temps très anciens, ce ruisseau fut barré comme source d'énergie pour la sidérurgie (la carte dressée par de Ferraris vers 1780 nous montre un étang assez étendu, les vestiges de la digue et du déversoir sont toujours bien visibles). Cet ancien étang et les marais de son voisinage ont évolué en une vaste zone humide qui fut longtemps exploitée comme prairie extensive (jusqu'en 1991). Les nombreuses sources qui suintent de la colline sont en partie captées pour la distribution d'eau potable. La flore, peu à peu, a évolué et nous nous trouvons actuellement en présence d'une magnocariçaie à *Carex paniculata*.

Cette grande laïche présente la particularité très spectaculaire de pousser en «touradons». Cette forme de croissance est particulière à quelques espèces des milieux humides qui poussent sur leur débris organiques accumulés afin de surplomber l'eau stagnante, ce qui, au bout de nombreuses années, place la partie active du végétal sur le haut d'une colonne d'humus. Les touradons de Boutonville mesurent environ 1,5 m et sont particulièrement nombreux et remarquables. Bien d'autres plantes rares sont également présentes sur le site.

Ce site remarquable (3ha 37ca) a été érigé en réserve naturelle en mars 2002 par convention entre la Ville de Chimay (propriétaire du site); et les asbl «Ardenne et Gaumes et «Les Bocages» comme gestionnaires.

Le PCDN est intervenu pour pousser la commune à donner un statut de protection au site, pour dynamiser la gestion immédiate (lutte contre les ligneux en collaboration avec l'école communale de Baileux et l'Athénée Royal de Chimay), pour les premiers aménagements (panneau d'accueil, parking), et pour suivre la rédaction du dossier de demande d'agrément. Il envisage maintenant d'intégrer la réserve dans le circuit du tourisme pédestre.



### Depuis 2001

Travaux d'entretien : depuis la signature de la convention.  
Mise en place d'un panneau d'accueil, aménagement aire d'accueil : 2008 -2009.  
Rédaction du dossier de demande d'agrément : 2009.

### Impact(s) du projet

#### ■ Au niveau du maillage écologique :

Organisation d'un statut de protection pour un site repris totalement comme zone centrale dans l'étude du réseau écologique de la commune. Le site est reconnu Site de Grand Intérêt Biologique (SGIB n°1364).

#### ■ Au niveau de la sensibilisation de la population :

Le site est devenu un élément phare parmi les réalisations du PCDN. Le caractère extraordinaire de la taille des touradons présents et la facilité d'accès du site en font un excellent vecteur de sensibilisation à la nécessité de protéger ce type de sites.

### Budget

#### ■ Part communale :

Bornage du site : 500 €.

#### ■ Subsidés PCDN :

Réalisation du panneau d'accueil : 800 €.

#### ■ Autre(s) financement(s) :

Projet LEADER 2007-2013 : « Animation des PCDN de la Botte du Hainaut » notamment pour le graphisme du panneau d'accueil, rédaction du dossier d'agrément..

Le futur agrément de la réserve permettra le financement de quelques travaux nécessaires.

### Difficulté(s) ou remarque(s) complémentaire(s)

Il s'agit d'un projet de longue haleine qui a demandé un peu d'obstination et de patience aux membres du PCDN (et plus particulièrement aux membres de son groupe Faune/Flore). Leur investissement est aujourd'hui récompensé...Au bénéfice de tous !

### Contact

Thomas PUISSANT - Eco-conseiller  
Jean-François COUNEN - Service Environnement  
Grand Place n°13  
6460 CHIMAY  
060 21 02 93  
thomas.puissant@ville-de-chimay.be

## Réhabilitation de la décharge non-autorisée au lieu-dit « La Vaucelle »

### Description du projet

La décharge de « La Vaucelle » est située sur la commune de Couvin. La Commune devait réhabiliter cette décharge. Dans ce cadre, le PCDN a trouvé pertinent de régénérer une pelouse calcaire, présente antérieurement. Un dossier de réhabilitation a donc été introduit par le PCDN.

La décharge est localisée en bordure de la N5 peu avant l'entrée dans l'agglomération Couvinoise. Selon le plan de secteur de Couvin, la décharge est inscrite en zone forestière d'intérêt paysager.

Étant donné que le site est également repris en zone spéciale de conservation au sein du réseau Natura 2000 et du fait de la présence d'affleurements calcaires, la réhabilitation visait à renforcer la diversité biologique par l'aménagement de milieux favorables à la reconstitution de pelouses ou d'autres végétations calcaires.

De plus, l'étude de la composition des déchets, majoritairement inertes, a montré que le dépôt avait peu d'impact sur l'environnement.

La réhabilitation de la décharge visait donc les objectifs suivants :

- se rapprocher de l'état initial du site ;
- réintégrer le site dévalorisé dans son paysage local ;
- améliorer la biodiversité.

Conformément aux directives de l'Arrêté ministériel statuant sur les travaux de remise en état du dépotoir sis à Couvin au lieu-dit « La Vaucelle », le processus de réhabilitation a donc été réalisé en trois phases :

Phase 1 : remodelage et remblayage du site.

Phase 2 : mise en place d'une couche de terre et de graviers calcaires.

Phase 3 : reverduration du site.

L'apparition naturelle d'espèces indigènes a été privilégiée étant donné que des possibilités de recolonisation naturelle rapide par la végétation locale existaient au départ de milieux proches. Néanmoins, la récolte de semences sur le site et sur d'autres sites similaires situés

à proximité, a été encouragée afin d'accélérer le processus de colonisation et éviter ainsi l'achat de semences d'autres origines.



Janvier à mai 2006

### Impact(s) du projet

#### ■ Au niveau du maillage écologique :

Le pré calcaire réaménagé s'intègre parfaitement dans le paysage du site, et les cultures et pâtures du sud. La diversité et le choix des espèces végétales ont d'ailleurs très fortement favorisé bon nombre de reptile, d'insectes et d'oiseaux. Le site constitue maintenant un réservoir de pollinisateurs et autres auxiliaires important pour l'agriculture et l'arboriculture ainsi qu'une source de nectar non négligeable pour l'apiculture locale. Les Libellules utilisent le site comme terrain de chasse.

Au moins 5 espèces ont été rencontrées. Au point de vue botanique, l'apport de terres à forte charge caillouteuse calcaire a également permis l'installation d'autres plantes à fleurs, notamment le Chardon penché.

### Budget

#### ■ Part communale :

110000 €.

#### ■ Subsidés PCDN :

Néant.

#### ■ Autre(s) financement(s) :

Néant.

### Difficulté(s) ou remarque(s) complémentaire(s)

Les DGO3- Département du Sol et des Déchets et DGO4-Département de l'Aménagement du territoire et de l'Urbanisme du SPW ont été surprises de l'attachement du Collège échevinal de l'époque à son patrimoine naturel. Il n'a pas été facile de les persuader du bien fondé de ce type de réhabilitation écologique.

### Contact

Claudy NOIRET - Les Bocages asbl

Chaussée de l'Europe 114

5660 CUL-DES-SARTS

060 37 77 35

contact@lesbocages.be

## Réhabilitation d'une réserve didactique

### Description du projet

Cette réserve éducative a été créée en 1997, et prolongée en 1998 dans le cadre d'actions «Semaine de l'Arbre». Des travaux de mise aux normes d'égouttage (PCGE, PASH) ont malheureusement détruit la mare installée au bord du ruisseau qui longe cette réserve communale. Le PCDN des Bons Villers ont donc décidé de recréer ce milieu en y ajoutant un pré fleuri. Les autres milieux que l'on peut découvrir sur le site sont la haie, le bosquet (aulnaie), le tas de bois/ tas de pierres. Ils sont chaque fois accompagnés de panneaux didactiques illustrant la faune et la flore que l'on peut y rencontrer.

La plantation du pré fleuri s'est effectuée avec des enfants de 3<sup>e</sup> maternelle tandis que la réalisation de la mare est prévue en 2010 avec les bénévoles du PCDN.



2009 et 2010

### Impact(s) du projet

#### ■ Au niveau du maillage écologique :

Les différents milieux sont reconstitués, on observe une colonisation d'insectes, oiseaux, mousses...

#### ■ Au niveau de la sensibilisation de la population :

La réserve didactique est ouverte sur simple demande (les coordonnées sont sur place). Des animations ont eu lieu lors de journées pédagogiques.

### Budget

#### ■ Part communale :

Préparation du terrain par le Service Travaux.

#### ■ Subsidés PCDN :

Pré fleuri : 333€, mare : 872 €.

#### ■ Autre(s) financement(s) :

Néant.

### Difficulté(s) ou remarque(s) complémentaire(s)

Il serait nécessaire de d'informer le public via le bulletin communal et le bulletin du PCDN dès que la réserve sera réhabilitée.

### Contact

Ingrid LAVENDY - Eco-conseillère

Place de Frasnes 9  
6210 LES BONS VILLERS

071 85 81 13

Ingrid.lavendy@publink.be

## Restauration de la sablière de Rosières, un site naturel protégé de grand intérêt biologique

### Description du projet

La sablière de Rosières répertoriée comme « zone centrale ouverte » au PCDN de Rixensart abrite des espèces végétales et animales caractéristiques des milieux sableux à végétation rase et clairsemée et devenues rares en Brabant, telles deux espèces de petites abeilles solitaires.

La restauration de ce site devrait permettre de favoriser la biodiversité et ainsi préserver notre patrimoine naturel si précieux.

L'objectif global de cette action est de rendre le caractère original à la sablière, d'y protéger la biodiversité actuelle et de l'améliorer afin que la flore et faune puissent continuer à s'y développer voire à s'enrichir via :

- la pose d'une clôture ;
- le débroussaillage ;
- l'aménagement de l'espace pour le retour des hirondelles de rivage ;
- l'aménagement de deux mares face à la sablière qui serviront, entre autre, de bassin d'orage. Le sable récupéré par le terrassement permettra de former une butte afin de recréer un site de nidification pour les hirondelles de rivage et les insectes sabulicoles, comme c'était le cas autrefois ;
- l'élimination progressive des espèces invasives telles que le cerisier d'Amérique (*Prunus serotina*), le solidage du Canada (*Solidago canadensis*), la renouée du Japon (*Fallopia japonica*).



Décembre 2009

Finition prévue en mars 2010

### Impact(s) du projet

#### ■ Au niveau du maillage écologique :

Préservation d'une zone centrale.

#### ■ Au niveau de la sensibilisation de la population :

Dès la fin des travaux, un panneau pédagogique explicitant le projet et l'importance du milieu sera posé sur place.

Des visites guidées seront organisées pour les riverains.

### Budget

#### ■ Part communale :

Entretiens non retenus dans le cadre de Natura 2000. Equipes communales.

#### ■ Subsidés PCDN :

Néant.

#### ■ Autre(s) financement(s) :

Financement par la commune.



### Contact

Mélanie MARION - Eco-conseillère

Colline du Glain 33

1330 RIXENSART

02 634 35 55

melanie.marion@publink.be

## Restauration du Ruisseau du Carpu

### Description du projet

Restauration écologique du Ruisseau du Carpu à la Réserve Naturelle communale «La Grande Bruyère», réserve inscrite dans le réseau de sites protégés Natura 2000.

Réhabilitation de la grande valeur biologique et paysagère de la zone humide détruite il y a plusieurs années de cela par des rejets d'entreprise. Les travaux nécessaires pour la réhabilitation du site sont :

- **La restauration de la prairie humide :** ce travail sera réalisé avant le réaménagement du lit. Il s'agit d'abattre 32 épicéas. Les troncs seront évacués et les résidus broyés sur place. Toutes les précautions nécessaires seront de mise afin d'éviter un tassement du sol et de respecter ainsi la faune et la flore locales. Une gestion récurrente consistant en une fauche tardive sera ensuite nécessaire afin de permettre le développement d'une végétation de prairie humide diversifiée, en empêchant la recolonisation forestière.
- **La restauration du lit naturel du ruisseau et le creusement de mares :** le ruisseau du Carpu, vouté lors de l'extension des Papeteries de Genval, sera remis à ciel ouvert dans son lit d'origine, au pied de la Grande Bruyère. Pour cela, l'édification de diguettes de retenue des eaux et le creusement de tranchées seront nécessaires. Cela permettra de reconstituer un ruisseau de sources et des zones marécageuses très intéressants pour la faune et la flore. Deux petites mares seront également creusées afin de favoriser la biodiversité locale.
- **L'élagage de saules têtards :** de très vieux saules têtards (une centaine d'années) témoignent du passé de milieu ouvert de ce site. En effet, alors que le site était occupé par des prairies marécageuses, ceux-ci avaient été plantés en bordure de ruisseau afin de maintenir les berges. Ils permettaient également de fournir bois de chauffage et osier à nos ancêtres. Quatre vieux saules seront élagués pour restaurer leur aspect «en têtards», afin d'accroître leur longévité, d'augmenter l'ensoleillement de la prairie et de fournir des niches pour les oiseaux, les chauves-souris et les insectes habitant les cavités.

Les résultats effectifs de ces travaux ne pourront être atteints que lorsque l'égouttage du Carpu sera réalisé. Il s'agira d'assainir le ruisseau du Carpu en canalisant les eaux usées qui s'y déversent actuellement. L'égout sera posé le long du Carpu (en propriétés privées). Les travaux d'égouttage, réalisés par l'IBW sont programmés pour fin 2010, début 2011.

### Difficulté(s) ou remarque(s) complémentaire(s)

Dès la fin des travaux, un panneau pédagogique explicitant le projet et l'importance du milieu (pelouse acidophile, prairie à molinie, bas-marais acide, prairie humide de fauche,...) sera posé sur place. Nous prévoyons aussi de réaliser des visites guidées pour les riverains.



### En cours

### Impact(s) du projet

#### ■ Au niveau du maillage écologique :

Restauration d'une zone centrale du maillage écologique.

#### ■ Au niveau de la sensibilisation de la population :

Sensibilisation de la population à l'importance des milieux présents sur ce site.

### Budget

#### ■ Part communale :

Néant.

#### ■ Subsidés PCDN :

Néant.

#### ■ Autre(s) financement(s) :

Contrat Rivière subsidie le projet d'élagage de quatre saules têtards présents sur le site (1200 €).



### Contact

Mélanie MARION - Eco-conseillère

Colline du Glain 33

1330 RIXENSART

02 634 35 55

melanie.marion@publilink.be



## Amélioration paysagère et environnementale du zoning de Villers-le-Bouillet

### Description du projet

Le projet visant l'amélioration paysagère, écologique et environnementale de la zone d'activité économique industrielle de Villers-le-Bouillet a débuté par l'établissement d'un cahier des charges pour le marché de services. La réalisation de l'étude a été faite par le bureau d'étude aCREA de Liège.

Une réunion d'information a été réalisée auprès des entreprises du zoning pour les informer du but de la démarche, cette dernière a eu un succès mitigé car seules six sociétés sur soixante y ont participé. Les actions proposées aux entreprises portaient essentiellement sur la création de prairies fleuries ou sur des plantations.

Trois sociétés se sont proposées pour participer à l'action « plantations ».

Les plantations ont été réalisées dans le cadre des journées de suivis de la journée développement durable organisée par le Collège communal chaque année dans les écoles. Les élèves de deuxième primaire ont réalisé les plantations en collaboration avec le bureau aCREA, la commune et Natagora.



**Décembre 2008**

### Impact(s) du projet

■ **Au niveau du maillage écologique :**

Création de zones de liaison.

■ **Au niveau de la sensibilisation de la population :**

Sensibilisation des enfants de deuxième primaire, des entreprises du zoning.

### Budget

■ **Part communale :**

2400 €.

■ **Subsides PCDN :**

Environ 750 € par année scolaire.

■ **Autre(s) financement(s) :**

Néant.



### Contact

Cécile CHARLIER - Eco-conseillère

Rue de Waremme 17

4530 VILLERS-LE-BOUILLET

085 61 62 80

Serviceenvironnement.villerslebouillet@publilink.be

## Aménagement « nature » de la zone d'activité économique de Tournai Ouest 2

### Description du projet

IDETA (Intercommunale de Développement Economique et d'Aménagement du Territoire) est l'intercommunale de développement des arrondissements de Tournai et d'Ath. Soucieuse du développement harmonieux et durable de la Wallonie picarde, elle participe activement au PCDN de la Ville de Tournai en réalisant, en collaboration avec d'autres partenaires (Ville de Tournai, Cercle des Naturalistes de Belgique), l'aménagement du site « Trieu du Marais » dans le zoning de Tournai ouest 2 de manière à favoriser le développement de la biodiversité.

L'aménagement de cette zone vise à remplir 3 objectifs au niveau de cette zone d'activité économique :

- l'amélioration de la mobilité sur l'ensemble de la zone par la construction d'une voirie de liaison ;
- une gestion adaptée des eaux de surfaces et des eaux usées par la mise en place de 2 bassins de rétention végétalisés et d'une zone inondable ;
- une transition adéquate entre la zone d'activité économique et le noyau d'habitat grâce à la plantation de dispositifs d'isolement végétal.

Afin de favoriser la biodiversité, les berges des bassins sont réalisées en pentes douces, les boisements sont constitués de haies vives d'essences locales et les abords seront ensemencés d'un pré fleuri. La cariçaie existante en contre-bas est préservée et aménagée en zone inondable.

Les bassins recueilleront les eaux pluviales et épurées provenant des parcelles privées après temporisation dans un réseau de noues et de fossés dans lesquels se développeront des plantes héliophiles.

Afin de créer des habitats favorables à la faune locale, des aménagements particuliers seront réalisés tels que des digues favorables à l'installation de l'hirondelle de rivage, des radeaux flottants pour la nidification (au profit des sternes pierregarins, guifettes, mouettes rieuses, ...) ainsi que des passages sécurisés pour les batraciens et des abris pour les insectes pollinisateurs.

Des panneaux didactiques seront placés sur le site afin de sensibiliser les investisseurs et les travailleurs du zoning à la préservation de la biodiversité ainsi que sur l'importance de trouver l'équilibre entre le développement économique et l'environnement.



### Depuis 2010

### Impact(s) du projet

#### ■ Au niveau du maillage écologique :

Renforcement du maillage écologique par la restauration d'une zone centrale de conservation et par la création de zones refuges et des zones de liaison.

#### ■ Au niveau de la sensibilisation de la population :

Sensibilisation des entreprises présentes sur le zoning mais également des riverains.

### Budget

#### ■ Part communale :

Néant.

#### ■ Subsidés PCDN :

Néant.

#### ■ Autre(s) financement(s) :

Aménagements réalisés par l'Intercommunale de Développement Economique et d'Aménagement du Territoire (IDETA).



### Difficulté(s) ou remarque(s) complémentaire(s)

Il s'agit d'un projet pilote qui pourrait servir de base pour des aménagements similaires dans d'autres zones d'activité économique comme le futur zoning Tournai Ouest 3 (114 ha).

### Contact

Olivier BONTEMPS - Directeur  
IDETA  
Rue Saint-Jacques 11  
7500 TOURNAI  
069 23 47 01  
dei@ideta.be

## Aménagement d'un Etang dans le zoning de Naninne

### Description du projet

Situé au cœur du zoning industriel de Naninne, l'étang sous la Ville a servi à la pratique de la pêche depuis les années 1980. Cette activité étant tombée en désuétude et le site se dégradant à cause d'actes de vandalismes de plus en plus nombreux, la Ville a décidé en 2008 de le réaménager. Une étude préalable de la qualité biologique du site a été demandée à Natagora en juin 2008. Sur cette base et suite à des contacts avec les propriétaires riverains et la Fédération de pêche, un plan d'aménagement a été réalisé. Celui-ci a été présenté aux riverains lors d'une séance d'information organisée en septembre 2009. Il vise à aménager différents points de pêche (comprenant notamment un ponton accessible aux personnes à mobilité réduite) tout en préservant bon nombre de berges naturelles propices au développement de la faune et de la flore sauvages. Les accès au site seront interdits aux véhicules à moteur et des aménagements spécifiques faciliteront l'utilisation du site par les riverains que ce soit pour la promenade ou l'organisation d'un pique-nique au bord de l'eau. Une convention de gestion a également été conclue en janvier 2010 avec la Fédération Halieutique de la Haute-Meuse. Le document définit les règles de gestion du site du point de vue de la pêche et des activités didactiques qui pourraient y être organisées.



2009-2010

### Impact(s) du projet

■ **Au niveau du maillage écologique :**

Site important pour la continuité du maillage des zones humides.

■ **Au niveau de la sensibilisation de la population :**

Organisation de nombreuses activités didactiques possibles sur le site réaménagé.

### Budget

■ **Part communale :**

70000 €.

■ **Subsides PCDN :**

Néant.

■ **Autre(s) financement(s) :**

Néant.



### Contact

Marc DONEA - Eco-conseiller

Ville de Namur - DCV

Rue Frères Biéva 203

5020 VEDRIN

0800 935 62

ecoconseil@ville.namur.be - www.nature-namur.be

## Zoning industriel et maillage écologique

### Description du projet

Quasi systématiquement, les dossiers de permis d'urbanisme susceptibles d'avoir un impact sur le patrimoine naturel (ex. : demande d'abattage d'arbres, de remblais, de drainage, de voûtement de cours d'eau...) sont soumis à l'avis de l'éco-conseillère. La carte du réseau écologique est consultée pour chaque dossier. Pour les grands projets urbanistiques (création d'un nouveau zoning, construction de bâtiments industriels ou agricoles), des plantations (alignements ou bouquets d'arbres mais aussi des haies) en espèces indigènes sont imposées aux demandeurs. Le choix des plantations est étudié au cas par cas par l'éco-conseillère qui informe les demandeurs de l'intérêt de ces aménagements pour le maillage écologique et leur propose une aide personnalisée. Certains industriels vont parfois plus loin et par exemple créent des prairies fleuries.

En parallèle, les services communaux font un effort pour renforcer les plantations des voiries des zonings afin notamment de leur donner davantage de cohérence paysagère. Lors de la mise en œuvre de la zone d'activité industrielle de Tyberchamps en 2001, la volonté de l'intercommunale IDEA était d'y installer un parc style « anglo-saxon » accessible à de petites sociétés. La commune a alors négocié sur base de l'étude menée dans le cadre de son PCDN. En effet, plusieurs éléments biologiques intéressants étaient présents sur le site : une mare très fréquentée par l'avifaune, une prairie humide, une haie de 150m et un alignement d'une petite dizaine de charmes têtards, site de nidification de chouettes chevêches. Un accord est trouvé pour les maintenir et pour planter quasi exclusivement des espèces indigènes. Tout au long du chantier, les échanges entre la commune et l'intercommunale ont été nombreux afin d'intégrer au mieux la nature dans le parc industriel. C'est ainsi qu'est né le parc paysager industriel de Tyberchamps.



### Parc paysager industriel de Tyberchamps 2001 - 2005

#### Intégration des bâtiments industriels via les permis - Récurrent

#### Impact(s) du projet

##### ■ Au niveau du maillage écologique :

Renforcement du maillage écologique (haies, alignements et bouquets d'arbres, prairies fleuries, mares, fossés...).

##### ■ Au niveau de la sensibilisation de la population :

Encourageant... les habitants ne sont pas les seuls sollicités par le PCDN. L'effort est collectif.

#### Budget

##### ■ Part communale :

Néant.

##### ■ Subsidés PCDN :

Néant.

##### ■ Autre(s) financement(s) :

Arbres de voirie : Semaine de l'arbre.

Pour les industriels : possibilité de subvention pour la plantation de haies...

### Difficulté(s) ou remarque(s) complémentaire(s)

Un réseau écologique se crée d'abord sur un réseau humain... A l'origine était prévue une large sensibilisation des industriels du zoning de Seneffe-Manage et ce grâce à la collaboration de l'IDEA, de la Commune de Seneffe et de Dow Corning. Malheureusement, Monsieur Kenda (IDEA) initiateur de ce projet comme celui du parc paysager de Tyberchamps est décédé inopinément...

### Contact

Cécile ALPHONSE - Eco-conseillère

Rue Lintermans 21  
7180 SENEFFE

064 52 17 28

c.alphonse@seneffe.be

## Amélioration de la biodiversité des milieux ruraux

### Description du projet

Un des projets du groupe Faune/flore du PCDN est la reconstitution du maillage écologique au sein des milieux agricoles en vue d'améliorer la biodiversité et de rétablir le maintien des sols. Ce projet est principalement ciblé sur la « grande plaine de Bioul », 1500 ha de terres agricoles sans maillage écologique. Pas de haies pouvant servir d'abri à la faune et à la flore, et de pare-vent naturel pour lutter contre l'érosion des sols ou structurer le paysage... Pourtant, des solutions existent pour restaurer la biodiversité. C'est ce qu'ont démontré les membres du Conseil cynégétique Flavion-Molignée (CCFM) ainsi que l'asbl « Faune et Biotopes » qui ont conviés, les acteurs du monde rural à une visite de terrain.

Près de 25 personnes ont répondu à l'invitation. Chasseurs, agriculteurs, propriétaires terriens, membres du PCDN, amis de la nature ont découvert ensemble les mesures mises en œuvre par certains « pionniers » pour valoriser la biodiversité.

Pierre-Yves Bontemps, de l'asbl « Faune et Biotopes », a présenté les actions réalisables par les agriculteurs et les particuliers soucieux de restaurer un maillage écologique. Les bandes enherbées ou fleuries, la plantation de haies... constituent autant de moyens permettant d'améliorer la biodiversité et la qualité des paysages de l'entité. Elles concilient ainsi les intérêts (parfois forts divergents) des naturalistes, agriculteurs ou chasseurs et donnent droit à des aides financières de la Région wallonne.



### Sensibilisation des agriculteurs à la plantation de haies et à l'installation de bandes enherbées. Projet planifié sur 10 ans

#### Impact(s) du projet

##### ■ Au niveau du maillage écologique :

Créer des zones de liaison et renforcer la biodiversité dans les milieux agricoles.

##### ■ Au niveau de la sensibilisation de la population :

Favoriser les échanges (sociaux...) entre les différents acteurs concernés.  
Promouvoir la qualité de vie en milieu rural.

#### Budget

##### ■ Part communale :

Logistique.

##### ■ Subsidés PCDN :

Néant.

##### ■ Autre(s) financement(s) :

Conseil Cynégétique Flavion-Molignée (financement d'une étude de faisabilité par l'asbl Faune et Biotopes).  
Via les MAE (mesures agro-environnementales).

### Contacts

Françoise WINDESHAUSEN - Eco-conseillère

Place Communale 6  
5537 ANHEE

082 69 86 20

francoise.windeshausen@publink.be

Claude DE MONTELLIER - Coordinateur  
groupe Faune -flore

Rue de Moulin 7  
5537 DENÉE

## Création de zones de nourrissage hivernal pour les passereaux

### Description du projet

Le PCDN de Mouscron a décidé de mettre en place deux projets pilotes en faveur des oiseaux, déjà initiés par la Province de Flandre Occidentale. Il s'agit de la location dans les champs exploités, de carrés pour les alouettes d'une part et de zones de nourrissage pour les passereaux d'autre part, via la signature d'un contrat avec un agriculteur pour qu'il accepte de ne pas récolter une bande de culture céréalières comme le blé, le maïs ou l'orge. A l'automne, cette bande est écrasée et reste à disposition des oiseaux de passage en hiver. Actuellement, 2 agriculteurs participent pour 11000m<sup>2</sup> en collaboration étroite avec la cellule des MAE qui paye les primes et aide les agriculteurs administrativement. La commune achète les graines (fournies par ECOSEM), signale les sites (voir panneau ci-joint) et effectue des relevés. Un partenariat avec les ornithologues afin d'assurer une surveillance de ces sites et d'évaluer l'impact du projet est à mettre en place. L'ensemencement a été réalisé au mois d'avril 2010...



2009-2010

### Impact(s) du projet

#### ■ Au niveau du maillage écologique :

L'objectif est de 4500 m<sup>2</sup> de zones de liaison en bord de cours d'eau.

#### ■ Au niveau de la sensibilisation de la population :

Panneaux explicatifs + mobilisation des CNB pour le relevé ornithologique.

### Budget

#### ■ Part communale :

Néant.

#### ■ Subsidés PCDN :

1500€.

#### ■ Autre(s) financement(s) :

Mesures Agri-Environnementales du SPW.

### Difficulté(s) ou remarque(s) complémentaire(s)

La coopération efficace avec la structure chargée de la promotion des MAE a aidé à la réalisation du projet.

### Contact

Christophe DENEVE - Eco-conseiller

Rue de la Vellerie 133  
7700 MOUSCRON

056 86 0155

Cel.env2@mouscron.be



## Organisation de journées Agriculture-Nature

### Description du projet

Comme tout dans notre société, l'agriculture évolue à grand pas : nouvelles machines, nouvelles pratiques... Cette évolution ne se fait pas toujours sans atteinte à la nature. C'est vrai mais la vie des agriculteurs est loin d'être facile... et bien que nous vivions parmi eux, nous les connaissons bien peu. Dans l'espoir de recréer un dialogue entre (nouveaux) habitants et agriculteurs mais aussi de sensibiliser ces derniers à la protection de la nature, le PCDN de Seneffe a organisé en 2004 et 2005 une journée Agriculture-Nature.

Objectifs: faire découvrir à tous leurs animaux, leurs machines, leurs techniques et notamment les mesures agri-environnementales qu'ils mettent de plus en plus souvent en œuvre... mais aussi faire mieux connaître la nature et notamment les hirondelles et les chouettes chevêches, les premières élisant domicile dans les granges et étables, les autres dans les saules têtards qui bordent nombre de prairies seneffoises.

Ces journées étaient festives: tiercé de canards, balade en âne, rallye de vieux tracteurs, jeux d'autrefois, concours, petite restauration... Elles avaient aussi vocation didactique: exposition d'animaux et de machines anciennes, tonte de mouton, ferrage des chevaux, visite du rucher didactique, démonstration d'extraction du miel, expositions et stands d'information divers, conférences, démonstration de compostage de fumier... Sans compter qu'elles permettaient aux agriculteurs de l'entité de faire connaître et de vendre leurs produits sur place.

Afin d'inciter les échanges, un concours avec des questions portant sur chaque stand était organisé... Les gagnants étaient récompensés par des paniers contenant des produits des agriculteurs présents.



### 2004 et 2005

### Impact(s) du projet

#### ■ Au niveau de la sensibilisation de la population :

Grand succès!  
Plus de 500 personnes de tout âge.

### Budget

■ Part communale :  
Conférenciers 275 €.  
Concours 750 €.  
Divers 250 €.

#### ■ Subsidés PCDN :

Néant.

#### ■ Autre(s) financement(s) :

Néant.

### Difficulté(s) ou remarque(s) complémentaire(s)

Une édition 2009 était prévue mais n'a finalement pas vu le jour... pour divers concours de circonstance. Une prochaine édition est néanmoins envisagée mais après contacts avec de jeunes agriculteurs.

Contraintes administratives de plus en plus grandes pour présenter des animaux en exposition.

### Contact

Cécile ALPHONSE - Eco-conseillère  
Rue Lintermans 21  
7180 SENEFFE  
064 52 17 28  
c.alphonse@seneffe.be

## Plantation de haies sur les talus de bord de routes en milieu agricole intensif

### Description du projet

Un des objectifs du groupe «terrain» du PCDN est de replanter de haies dans le paysage communal. Dans le cadre de ce projet, un inventaire des sites potentiels à tout d'abord été réalisé. Mais l'affectation du sol du territoire communal étant principalement vouée à l'agriculture, les sites de plantation ont été vite restreints aux talus de bord de route en contact avec des terrains agricoles. Des partenaires ont donc rencontré les exploitants des parcelles concernées pour expliquer le projet, recueillir leurs attentes et obtenir leurs accords. Le souhait des agriculteurs était que les haies soient basses (buissonnantes) et entretenues par la commune au même titre que le talus avant plantation. Certains agriculteurs ont également demandé des arbustes plus grands (sorbiers) à des endroits précis afin de créer un repère visuel dans la campagne et faciliter ainsi les trajectoires des machines agricoles.

Un appel à la population a été lancé via un toute-boîte pour participer à la plantation mais aussi pour faire connaître le PCDN et inviter les citoyens à rejoindre le partenariat.

Actuellement 1100 plants ont été plantés sur 3 sites différents par une douzaine de partenaires dont un agriculteur.



### Hiver 2009

#### Impact(s) du projet

##### ■ Au niveau du maillage écologique :

Replanter des haies dans le paysage hesbignon est sans aucun doute un premier pas vers la reconstruction du maillage écologique perdu.

##### ■ Au niveau de la sensibilisation de la population :

Des pancartes vont être installées à côté des haies et mentionneront l'action du PCDN pour une sensibilisation visuelle continue.

#### Budget

##### ■ Part communale :

Entretien futur des haies.

##### ■ Subsides PCDN :

825 €.

##### ■ Autre(s) financement(s) :

Néant.

#### Difficulté(s) ou remarque(s) complémentaire(s)

**Trouver des sites pour planter :** la zone agricole représente 84% du territoire communal et la zone de labour s'étend parfois à quelques dizaines de cm des routes et rend la plantation impossible.

**Obtenir les accords des agriculteurs :** Les haies sont souvent considérées comme une concurrence pour les cultures et néfastes par les feuilles qui tombent en automne.

#### Contact

Marc GUILLAUME

A.C. Remicourt, Nouvelle Percée 5  
4350 REMICOURT

019 54 40 34

marc.guillaume@cfwb.be



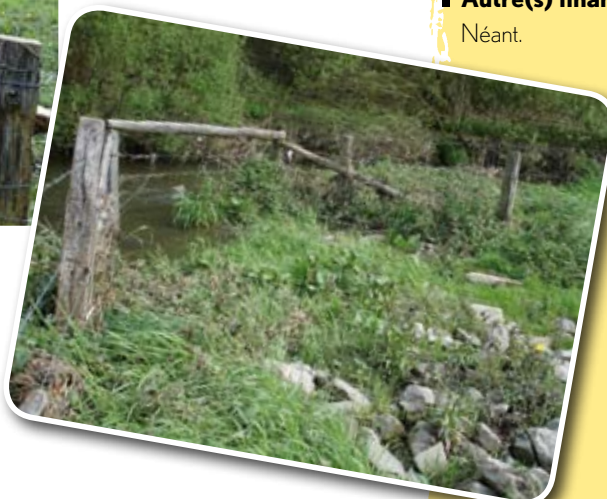
## Protection des berges de la Wiltz du piétinement du bétail

### Description du projet

La rivière Wiltz présente de nombreux méandres en traversant le village de Neffe. En raison d'un courant très important, les berges sont instables. A certains endroits les berges ont reculé d'un mètre en moins de 5 ans.

Afin d'enrayer cette érosion, le PCDN a proposé aux agriculteurs riverains de stabiliser les berges en plantant des arbres, particulièrement dans les méandres, avec un recul de minimum de 1 m pour permettre aux arbres de prendre racine. De plus, une pose de clôture, avec création de zones d'abreuvoir, permet d'éviter au bétail d'accentuer la destruction des berges par piétinement. Le PCDN fournit gratuitement les arbres, le fil de fer et les piquets, à charge pour les agriculteurs de les poser et les entretenir. Enfin, un piégeur de la Région wallonne est intervenu en raison de la présence d'une dizaine de rats musqués qui s'attaquaient aux racines des jeunes arbres.

En 2 ans, 6 agriculteurs ont participé à cette opération et 2,5 km de clôture ont été posés. La Province est intervenue pour procéder à un enrochement de 2 méandres particulièrement instables. Lorsque les aménagements de 2 autres sites auront été réalisés, l'opération se poursuivra.



2006-2007

### Impact(s) du projet

■ **Au niveau du maillage écologique :**

Stabilisation des berges de la Wiltz.

■ **Au niveau de la sensibilisation de la population :**

Sensibilisation des agriculteurs à l'écosystème aquatique.

### Budget

■ **Part communale :**

600 € (en 2 ans).

■ **Subsides PCDN :**

2500 € (en 2 ans).

■ **Autre(s) financement(s) :**

Néant.

### Difficulté(s) ou remarque(s) complémentaire(s)

Attente de la fin des aménagements entrepris par la Province pour reprendre le projet.

Convaincre le public cible → 6 agriculteurs ont participé à l'action.

Erosion des berges plus importantes que prévu.

### Contact

Jean KLEIN - Service Environnement

Rue de l'Arbre 6 - Zoning Industriel I

6600 BASTOGNE

061 26 26 74

j.klein@bastogne.be

## Subvention aux agriculteurs pour l'entretien de haies indigènes

### Description du projet

Le Parc naturel de la Haute-Sûre Forêt d'Anlier donne des conseils aux agriculteurs pour la plantation d'haies d'essences indigènes et fournit des plants gratuitement.

Afin d'inciter les agriculteurs à participer à ce projet et à replanter des haies, le PCDN de Bastogne a initié une opération de taille de haies en collaboration avec l'Atelier environnemental de Durbuy. Le coût horaire de ces travaux de taille se monte à 48 €, dont 50 % est subsidié par la commune, les 24 €/H restant sont à charge du propriétaire. Chaque année, une petite vingtaine d'agriculteurs bénéficient de ce service et ils deviennent ainsi moins réticents à planter des haies.

Vu le succès important de l'opération, les demandes dépassent chaque année le budget annuel consacré par les autorités communales à ce service.



### En octobre chaque année depuis 2004

### Impact(s) du projet

#### ■ Au niveau du maillage écologique :

Amélioration du maillage écologique (zones de liaisons), de la biodiversité par la plantation de haies.

Zones refuges pour la faune.

#### ■ Au niveau de la sensibilisation de la population :

Montrer l'exemple, sensibiliser les agriculteurs au maintien, à la plantation de haies.

### Budget

#### ■ Part communale :

5000 € par an.

#### ■ Subsidés PCDN :

Néant.

#### ■ Autre(s) financement(s) :

Néant.

### Contact

Nathalie VAN DAELE - Service Environnement

Rue de l'Arbre 6 - Zoning Industriel I  
6600 BASTOGNE

061 26 26 79

n.vandaele@bastogne.be

## Subvention aux agriculteurs pour l'installation de bio-filtres

### Description du projet

Lors de la création de la commission rurale, les membres du PCDN ont proposés leur aide pour trouver des solutions à la présence de résidus de produits phyto-pharmaceutiques dans les eaux de surface et de captage. Les agriculteurs intéressés ont été mis en contact avec l'asbl Phyteauwal laquelle a pour but d'aider tous les utilisateurs de produits phyto-pharmaceutiques à mettre tout en œuvre pour limiter l'impact de ces produits sur les ressources en eau. Elle a mis au point une unité de traitement de ces eaux. Ce bio-filtre est une installation locale simple et fiable pour le monde agricole, elle permet de dégrader 99% des molécules visées par l'épuration et de trouver une solution d'évacuation ou de traitement des reliquats de pulvérisateurs. Deux agriculteurs spécialisés dans la culture de céréales se sont portés volontaires pour accueillir et tester cette installation. A l'heure actuelle, la commune a voté un subside unique qui permettra aux agriculteurs de mettre en place l'installation.

### Devis pour la réalisation d'un Biofiltre dans une ferme pilote

#### • Installation :

- 3 Cubiténaires (100 €)	300 €	occasion 400 € Neuf
- Tôle 2m <sup>2</sup>	30 €	
- Châssis	400 €	
- Pompes	350 €	
- Tuyau (20 mètres)	240 €	
- Puisard	120 €	
- Béton dalle (5M <sup>3</sup> )	768 €	(béton 350 Kg +20Kg de fibres)
- Total :	2208 €	

#### • Prestation de services PhytEauWal

- Cotisation	10 €	(annuel)
- Prestation	40 €	(Installation)
- Prestation	40 €	(recyclage)



### Depuis 2009

### Impact(s) du projet

#### ■ Au niveau du maillage écologique :

Amélioration des eaux de surface et de captage.

#### ■ Au niveau de la sensibilisation de la population :

Sensibilisation des agriculteurs à la qualité de l'eau et à la diminution des résidus chimiques présents dans les eaux de captage et de surface.

### Budget

#### ■ Part communale :

2500 € par projet.

#### ■ Subsidés PCDN :

Néant.

#### ■ Autre(s) financement(s) :

Néant.



### Contact

Tiffanie FRENKEL - Eco-conseillère

Place Roi Baudouin 80

5350 OHEY

085 82 24 69

Tiffanie.frenkel@publink.be

## Découverte de la nature et des paysages lors de la journée de la mobilité

### Description du projet

Lors de la journée de la mobilité organisée par la Commune en 2006, un parcours principalement cycliste était proposé aux familles. Les quatre groupes du PCDN ont voulu s'associer à cet événement en proposant un rallye sur les différents thèmes qu'ils abordent : sensibilisation à la faune et à la flore, découverte et prise de conscience des paysages

Un *road book* distribué au départ permettait de susciter l'attention des promeneurs sur les projets développés par le PCDN.

Tout au long du parcours, des *panneaux* proposaient des réflexions sur les paysages ou des questions sur la faune ou la flore.

A mi-parcours, le groupe sentier renseignait sur les possibilités d'itinéraires pédestres ou cyclistes sécurisés via un *questionnaire*.



Septembre 2006

### Impact(s) du projet

#### ■ Au niveau de la sensibilisation de la population :

Sensibilisation de tous aux paysages, à la nature en général.

### Budget

#### ■ Part communale :

Néant.

#### ■ Subsidés PCDN :

Néant.

#### ■ Autre(s) financement(s) :

Subsidés du SPW (DGO2 - Mobilité et Voies hydrauliques) dans le cadre de la semaine de la mobilité.



### Contact

Marie SENGIER - Eco-conseillère

Place Communale 1  
1380 LASNE

02 634 04 93

environnement@lasne.be



## Formation et sensibilisation aux paysages dans les écoles

# Pont-à-Celles



### Description du projet

Le projet consiste à proposer aux enfants - en accord avec l'enseignant - une action ciblée, concrète et continue qui leur permettrait de contribuer à la préservation du paysage et de l'environnement, en ayant pour objectifs :

- faire découvrir aux enfants le paysage de la commune de Pont-à-Celles, retracer son évolution spatio-temporelle et mettre en évidence les éléments les plus marquants (urbanisation, disparition des haies.);
- susciter chez les enfants l'attachement au territoire de leur commune, les conscientiser sur l'importance de le préserver (aspects environnementaux et paysagers);
- inscrire la sensibilisation dans la durabilité.

Concrètement, ce sont des journées d'animation qui sont organisées pendant la deuxième partie de l'année scolaire soit de mars à mai 2010 - une journée par classe, soit 10 journées au total.

L'animateur met l'accent sur le côté pratique, concret et accorde une large place à l'animation extérieure. Par exemple, la matinée peut consister en une animation intérieure sur l'évolution générale des paysages et l'après-midi se déroule à l'extérieur afin d'illustrer par des cas concrets les grandes tendances pointées le matin. Pour chaque implantation scolaire, des photos de l'un ou l'autre lieu situé à proximité de l'école servent de support et de témoin de l'évolution du paysage.

2010

### Impact(s) du projet

#### ■ Au niveau de la sensibilisation de la population :

Sensibilisation directe des enfants et indirectement des parents.

### Budget

#### ■ Part communale :

Néant.

#### ■ Subsidés PCDN :

1600€.

#### ■ Autre(s) financement(s) :

Néant.



### Contact

Hélène GOETHALS - Eco-conseillère

Place communale n°22  
6230 PONT-À-CELLES

071/849062

environnement@pontacelles.be

## Intégration de points rouges paysagers

### Description du projet

Après un recensement des points rouges paysagers (éléments déstructurant le paysage, bâtiments agricoles) par le bureau d'études chargé d'établir la carte paysagère du PCDN, les propriétaires de ceux-ci (principalement hangars agricoles) ont été invités par courrier à déposer un projet de plantation dont les plants sont fournis par la commune à l'occasion de la journée de l'arbre. Par la suite (tous les 2 ou 3 ans), nous y ajoutons les propriétaires ayant obtenu un Permis d'Urbanisme pour des bâtiments agricoles qui nécessitent une telle intégration. Peu de demandes cependant (sauf au début de l'opération).



### Démarrage en 2002, programme annuel

#### Impact(s) du projet

##### ■ Au niveau du maillage écologique :

Surtout impact paysager.

##### ■ Au niveau de la sensibilisation de la population :

Sensibilisation directe des propriétaires concernés.

#### Budget

##### ■ Part communale :

Néant.

##### ■ Subsidés PCDN :

Montant très variable suivant les années (coût des plants).

##### ■ Autre(s) financement(s) :

Néant.

### Difficulté(s) ou remarque(s) complémentaire(s)

Demande un suivi plus appuyé des personnes concernées contact direct prévu par l'échevin de l'agriculture et de l'environnement.

Manque de motivation des propriétaires.

### Contact

Hélène GOETHALS- Eco-conseillère

Place communale n°22  
6230 PONT-À-CELLES

071/84 90 62

environnement@pontacelles.be

## Valorisation du patrimoine paysager remarquable

### Description du projet

Le groupe paysage du PCDN de Chaufontaine a participé activement à l'inventaire des périmètres de points de vues remarquables (PPVR) et des points d'intérêts paysagers (PIP) suivant la méthodologie ADESA. Suite à cette étude, trois outils ont été utilisés pour mettre en valeur le patrimoine paysager :

- les photographies panoramiques (janvier 2006): digitalisation et impression sur supports rigides des photographies panoramiques (50 paysages remarquables) réalisées par le groupe paysage du PCDN dans le cadre de l'inventaire. Présentation des photographies lors d'une exposition organisée dans le cadre de la situation de fait et de droit du schéma de structure communal. Photographies numérisées reprises sur CD pour intégration dans le système d'information géographique interne communal (avis pour les permis de lotir et d'urbanisme);
- les panneaux didactiques (janvier 2006): observation des panoramas par la pose de panneaux didactiques sur les sites les plus remarquables d'un point de vue naturel et paysager (sites calaminaires). Les panneaux sont sous forme de pupitres d'orientation;
- un dépliant thématique reprenant une carte identifiant les 50 paysages remarquables et quelques photographies panoramiques (septembre 2006): diffusion du dépliant auprès des membres du PCDN et des écoles. Promotion du dépliant via la Maison du Tourisme et l'Echevinat de l'environnement.



2006

### Impact(s) du projet

#### ■ Au niveau de la sensibilisation de la population :

Valorisation environnementale et touristique des paysages remarquables. Impact paysager et urbanisation.

Valorisation paysagère : éléments structurants du maillage écologique (rangée d'arbres, haies, etc.).

### Budget

#### ■ Part communale :

Photographies panoramiques : 1045 €.  
Panneaux didactiques : 693 €.  
Dépliant thématique : 900 €.

#### ■ Subsidés PCDN :

Subside PCDN 2006 : 2 640 €.

#### ■ Autre(s) financement(s) :

Néant.



### Difficulté(s) ou remarque(s) complémentaire(s)

Conditions climatiques pour la prise de vue des photographies panoramiques.  
Procédures administratives assez longues.  
Problème de vandalisme pour les panneaux didactiques.

### Contact

Stéphan PONCELET - Eco-conseiller  
Avenue du Centenaire 14  
4053 CHAUDFONTAINE (Embourg)  
04 361 54 76  
0473 33 335 06  
stephane.poncelet@publilink.be

## Abeilles et Biodiversité

### Description du projet

Le groupe Abeilles et Biodiversité du PCDN de Manage mène depuis 2004 différentes actions de sensibilisation à la précarité de l'abeille ainsi que des projets de sauvegarde et d'installation de ruchers.

Pour débiter les actions, en 2004 et 2005, ils ont réalisé un état des lieux de l'emplacement de ruches sur l'entité manageoise afin de dresser un « cadastre » des abeilles et permettre de vérifier si tout le territoire est couvert. Cela permet de déterminer les zones qui ne sont pas visitées par les abeilles et de les proposer aux nouveaux apiculteurs qui terminent les cours au rucher école de Mariemont.

Afin de sensibiliser les partenaires du PCDN et la population en général, ils ont aussi réalisé beaucoup d'actions en collaboration avec les autres groupes du PCDN telles que l'organisation d'une visite du rucher école de Mariemont, l'animation du stand du PCDN à la fête annuelle de la Clarine et la sensibilisation des participants, la réalisation avec le groupe communication d'un PCDNews spécial abeilles, des plantations de vergers et l'aménagement de jardins naturels... En 2008, l'exposition annuelle du PCDN avait également pour thématique l'abeille et celle-ci était accompagnée de plusieurs activités pédagogiques. Ils « s'attaquent » à présent au zonings industriels avec la réalisation d'une brochure sur les haies mellifères à destination des entreprises.



### Contacts

**Jacques AERSSENS**  
Responsable groupe Abeilles et Biodiversité

**Giovanna RICCIARDONE**  
Eco-conseillère



### Depuis 2004

### Impact(s) du projet

#### ■ Au niveau du maillage écologique :

Sauvegarde des abeilles et installation de nouvelles ruches dans des endroits favorables.

#### ■ Au niveau de la sensibilisation de la population :

Sensibilisation du grand public et des enfants à poser des gestes qui permettront la préservation de l'abeille et des biotopes.

### Budget

#### ■ Part communale :

Néant.

#### ■ Subsidés PCDN :

PCDNews spécial abeille : 200 €.

Exposition abeille : 1250 €.

Visite rucher école : 100 €.

Brochure sur les haies mellifères : 200 €.

#### ■ Autre(s) financement(s) :

Le cadastre des abeilles est un travail de recherche ne demandant pas de subside mais du temps et des bénévoles.



Commune de Manage, Place Albert 1<sup>er</sup> 1  
7170 MANAGE

064 51 82 19

aerssens\_persenaire@hotmail.com

giovanna.ricciardone@manage-commune.be



## Aménagement d'une maison à insectes

### Description du projet

Il s'agit d'une création d'une infrastructure (3x3m) en bois attirant abeilles et guêpes solitaires grâce à la mise à disposition d'un système de galeries servant de nichoirs.

La planification de la maison a été prise en charge par la société ornithologique Aves-Cantons de l'Est et la section régionale Natagora-RNOB Ostbelgien. Elles en assureront également le suivi technique et conseilleront les villageois volontaires pour l'aménagement des alentours proches. En effet, il est important que les plantes proposées soient des plantes indigènes particulièrement intéressantes pour les insectes que l'on souhaite attirer.

La maison à insectes prévoit différents systèmes de galeries de tailles diverses (diamètre de 4 à 10 mm et, de manière ponctuelle, jusque 12 mm) qui serviront à accueillir différentes sortes d'abeilles, des bourdons ou des guêpes sauvages. Dans la toiture est prévu un endroit pour l'accueil des chauves-souris.

Un autre objectif est de diminuer les préjugés par rapport à ces abeilles et guêpes solitaires grâce à une observation directe. En effet, la maison à insecte est située à la limite du village dans un site ensoleillé et abrité, en contact direct avec la zone agricole, tout en étant facilement accessible depuis l'école et depuis la voirie (passage de randonneurs et d'autres touristes). Elle est pensée comme un projet modèle pour enfants et adultes : elle peut donc être touchée et reste même « ouverte » à certains endroits afin de pouvoir, sans pour autant causer des détériorations, observer l'évolution de l'œuf à l'insecte. Elle sera utilisée dans le cadre de semaines à projet par l'école voisine et par les participants aux classes vertes. De plus, les citoyens intéressés pourront s'en inspirer pour des constructions plus petites dans leur jardin privé.

La première action de sensibilisation a eu lieu lors de sa mise en place, avec l'aide logistique de la commune, par les habitants des villages d'Auel et de Burg-Reuland eux-mêmes.



2010

### Impact(s) du projet

#### ■ Au niveau du maillage écologique :

Zone de développement de « substitution » dans une partie de la commune présentant une agriculture relativement intensive (beaucoup de cultures) et disposant de peu de haies.

#### ■ Au niveau de la sensibilisation de la population :

Outil didactique permettant la découverte de l'évolution des insectes et de faire diminuer des préjugés.

### Budget

#### ■ Part communale :

Néant.

#### ■ Subsidés PCDN :

- Matériel de construction de la maison d'insectes : 2000€.
- Achat des plantes : 355€.
- Matériel de plantation : 150€.



### Contact

Eric DRIES - Partenaire  
Auel 20c  
4790 BURG-REULAND  
0479 74 11 96  
info@kuz.be

## Aménagement d'un crapauduc : sauvegarde des batraciens lors de leur migration printanière

### Description du projet

Lors de leur migration pour rejoindre leur lieu de ponte, les batraciens sont obligés de traverser une voirie à proximité de la Zone Humise d'Intérêt Biologique (ZHIB). Depuis 2006, les partenaires du PCDN mettent en place chaque année un barrage de +/- 400 mètres empêchant le franchissement de la voirie. Des seaux dans lesquels tombent les batraciens sont placés derrière la bâche. La migration est liée aux conditions climatiques et elle peut durer de 4 à 6 semaines pendant lesquelles, chaque matin et chaque soir, les partenaires se relayent pour vider les seaux et amener les crapauds, grenouilles et tritons de l'autre côté de la voirie.

En 2009, la Commune a installé une traversée souterraine de la voirie à titre d'essai. Cette traversée est constituée d'une chambre maçonnée dans laquelle tombent les batraciens et d'un tuyau en PVC de diamètre 300 mm sous la voirie.

Les résultats ayant été satisfaisants, une seconde traversée sera aménagée en 2010.

En tout, il faudrait 8 à 10 traversées pour couvrir la totalité des 400 mètres de barrage.



### Depuis 2006

Mise en place du barrage fin février (suivant les conditions climatiques).

Récupération des batraciens pendant 4 à 6 semaines (suivant les conditions climatiques).

### En 2009 : installation d'un passage souterrain à titre d'essai

### Impact(s) du projet

#### ■ Au niveau du maillage écologique :

Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Chaque année, on constate une augmentation du nombre de batraciens ainsi aidés. Il s'agit principalement de crapauds.

2006 : 944 crapauds

2007 : 1014 crapauds

2008 : 1746 crapauds

2009 : 2149 crapauds

### Budget

#### ■ Part communale :

TOTAL : 1035 €.

#### ■ Subsidés PCDN :

Néant.

#### ■ Autre(s) financement(s) :

Panneaux de signalisation batraciens fournis par le SPW.

### Difficulté(s) ou remarque(s) complémentaire(s)

Le barrage n'est pas continu. Il est divisé en 4 tronçons car nous devons permettre aux riverains de rentrer chez eux.

Avec cette seconde traversée, un tronçon complet sera couvert et nous pourrions voir comment cela se passe pour ce tronçon. Si les crapauducs s'avèrent efficaces, nous amènerons les 3 autres tronçons. Ainsi, le travail des bénévoles ne consistera plus qu'à mettre le barrage en place.

### Contact

**Renaud BECKERS** - Conseiller en environnement

Rue de l'Ecole 6-10

4840 WELKENRAEDT

087 89 91 94

Renaud.beckers@welkenraedt.be

## Création d'un projet de pédagogie apicole

### Description du projet

Dans le but de sensibiliser la population à la biodiversité et au rôle des abeilles par rapport à la pollinisation des plantes, la Ville et la PCDN de La Louvière ont mis en place ce vaste projet apicole.

La création d'un parc mellifère est en cours: des essences propices à la pollinisation (haie indigène, framboisiers, groseilliers) ont été plantées et le pré fleuri est réalisé pendant le printemps 2010. Cet espace naturel est la prolongation d'un parc ornamental réalisé par la Ville de La Louvière en 2005 basé sur des plantes horticoles mellifères (vivaces, arbustes) développant un large spectre de floraison sur l'année. Le parc mellifère est réalisé sur un domaine communal.

La sensibilisation par le biais de l'apiculture touchera divers points tels que l'environnement, le commerce équitable, la coopération et la solidarité. Dans ce but, de nombreux outils pédagogiques sont développés:

- une ruche transparente a été construite en 2009 afin de permettre l'étude et l'observation des abeilles de manière sécurisée;
- un préau d'observation doit être réalisé;
- une ruche ou des emplacements où seules les abeilles du pays sont acceptées, peuvent être mis à disposition de toutes personnes qui en fait la demande. Les races réalisées par les apiculteurs sont exclues;
- un jeu pédagogique de «trivial poursuite» sur la thématique est en cours de réalisation pour le primaire;
- cette thématique permet une immersion linguistique en anglais sur pour le primaire.



### Projet à court, moyen et long terme

#### Impact(s) du projet

##### ■ Au niveau du maillage écologique :

Nous reconstituons un ensemble de milieu (verger, pré fleuri, haie) au sein d'un parc divisé en une partie ornementale et en une partie plus naturelle.

##### ■ Au niveau de la sensibilisation de la population :

Une éducation environnementale en immersion linguistique est en cours auprès de l'école communale de Besonriex. Nous espérons pouvoir toucher d'autres écoles dans un proche avenir. Une sensibilisation du public sur l'importance de l'abeille est nécessaire; le parc a en partie cette vocation.

#### Budget

##### ■ Part communale :

Budget ordinaire pour l'entretien.

##### ■ Subsidés PCDN :

Néant.

##### ■ Autre(s) financement(s) :

Pour la réalisation du parc : budget extraordinaire de 87060€ financé à 100% par la Politique des Grandes Villes.

Financement Direction de la Nature de 8065€ pour la réalisation d'une ruche vitrée, d'un préau d'observation.

Financement Semaine de l'arbre 2008 (1250€) pour la réalisation du verger de petits fruitiers (90) et d'un pré fleuri.

### Difficulté(s) ou remarque(s) complémentaire(s)

Entretien difficile à réaliser de la part des ouvriers communaux.  
Option de passer au privé pour la prochaine adjudication relative au chantier d'entretien.

### Contact

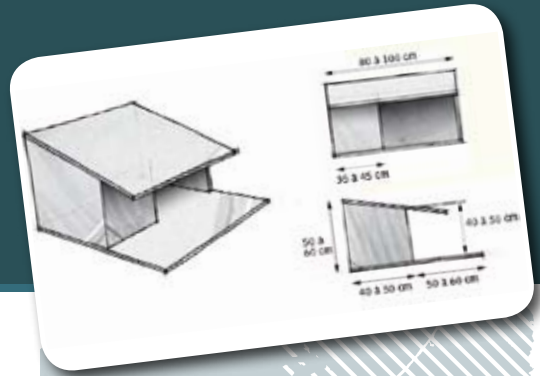
Alain GUILMOT - Administrateur  
ASBL AFOCO Apiculture, Formation, Coopération  
Chaussée de Jolimont 263  
7100 LA LOUVIÈRE  
064 55 52 30  
Afocowallonie@skynet.be

## Encouragement à la nidification du faucon pèlerin

### Description du projet

Compte tenu de la richesse ornithologique de plusieurs sites de la commune (anciennes argilières de briqueteries) et l'engouement de nombreux partenaires pour les oiseaux, les membres du PCDN ont souhaité favoriser la nidification du faucon pèlerin par la pose d'un nichoir spécifique. Une prospection et analyse des différents sites susceptibles d'être favorables à la nidification a été faite en collaboration avec M. Guy ROBBRECHT, spécialiste en matière d'études sur les rapaces et membre de l'association « Fonds d'Intervention pour les Rapaces ». C'est la tour de l'église de Warneton, fort haute et située dans la vallée de la Lys, en bordure de cette dernière, qui a été choisie.

Par ailleurs, en cas d'occupation du nichoir par un faucon pèlerin, il n'y aura plus de problème de pigeons aux abords de l'église.



**09 février 2006 : prospection des sites susceptibles d'être favorables à la nidification du faucon pèlerin**

**08 mai 2007 : livraison et pose du nichoir**

### Impact(s) du projet

■ **Au niveau de la sensibilisation de la population :**

Néant, pas de publicité sur le projet pour garantir la tranquillité des lieux.

### Budget

■ **Part communale :**

Néant.

■ **Subsides PCDN :**

1800 € (projet pilote)

■ **Autre(s) financement(s) :**

Néant.

### Difficulté(s) ou remarque(s) complémentaire(s)

Nichoir pas encore occupé à ce jour (02.03.2010).

### Contact

**Emmanuel DUBUC** - Eco-conseiller

Place Sainte Anne 21

7780 COMINES

056 56 10 45

Emmanuel.dubuc@publink.be

## Fabrication et mise en place de « parasols » à hirondelles de fenêtre



### Description du projet

Les hirondelles sont des oiseaux emblématiques de nos villages qui, par leurs mœurs partagent la vie des citoyens. Néanmoins, les salissures occasionnées par la construction des nids et les déjections des jeunes provoquent un refus de certains habitants de les accueillir chez eux. Les populations d'hirondelles de fenêtre ont, de la sorte, payé un tribut important par la destruction des nids, l'emploi de pesticides,... au cours de ces dernières années. Sans compter que son statut de migrateur soumet l'hirondelle de fenêtre à de nombreux facteurs de mortalité durant la migration et l'hivernage. On constate en effet que cette espèce est en régression un peu partout en Europe occidentale.

Le PCDN de la commune de Habay a souhaité préserver les colonies d'hirondelles de fenêtre au sein des villages, voire les renforcer, tout en diminuant les impacts « négatifs » que peuvent percevoir certains concitoyens. Les bénévoles du PCDN tiennent particulièrement à sensibiliser la population à la nécessité de protéger cet oiseau emblématique.

Pour ce faire ils ont commencé par inventorier les sites où la présence d'une colonie était avérée et où il était possible de placer un parasol à hirondelles qui la favoriserait. Une telle structure permet d'installer plusieurs dizaines de nids artificiels directement utilisables par les hirondelles. Plusieurs parasols ont déjà été érigés en Allemagne, en France ainsi qu'en Région bruxelloise et à l'aquascope de Virelles ... avec succès !

Dans un premier temps, les partenaires du PCDN ont construit 3 parasols « pilotes » dans un atelier privé grâce aux plans de construction fournis par Aves. Ils seront placés dans des endroits intéressants également au niveau de la sensibilisation des riverains. Celle-ci a déjà débuté par une conférence sur les hirondelles de fenêtre réalisée en automne 2009.

« L'Auberge du Vivier », maison de repos privée et home d'accueil pour enfants en difficulté familiale, a accepté de placer le premier des trois parasols pilotes sur sa propriété car une colonie présente à cet endroit et confortée par cette installation. Les enfants et personnes âgées seront invités à découvrir ce site au cours de visites transgénérationnelles. Les 2 autres seront placés dans des endroits publics, dont un à proximité directe d'une école, du syndicat d'initiative et du centre culturel... Tous les habitants, les écoles, les touristes pourront ainsi s'intéresser à ce projet. En effet, des panneaux explicatifs fixés sur les mâts des parasols expliqueront l'utilité des hirondelles et de ces « HLMs ». Si l'expérience s'avère efficace sur ces colonies d'hirondelles, d'autres sites et villages pourraient dans le futur bénéficier de tels aménagements.

2010-2011

### Impact(s) du projet

#### ■ Au niveau du maillage écologique :

Impact sur le réseau écologique en maintenant présentes des populations d'hirondelles de fenêtre menacées à court ou moyen terme.

#### ■ Au niveau de la sensibilisation de la population :

Information dans le bulletin communal via la brochure du PCDN, panneaux explicatifs fixés sur les parasols, excursions futures du PCDN.

### Budget

#### ■ Part communale :

Main d'œuvre pour le transport et le placement 1050 € pour l'installation d'un parasol et l'achat futur de nichoirs.

#### ■ Subsidés PCDN :

2100 € pour la construction et l'installation de 2 parasols à hirondelles.

#### ■ Autre(s) financement(s) :

Néant.



### Difficulté(s) ou remarque(s) complémentaire(s)

Pour créer une telle structure, il faut disposer d'un atelier relativement spacieux et de bons bricoleurs... nous avons la chance d'en compter parmi les membres du PCDN !

### Contact

Vinciane SCHOCKERT - Partenaire  
Daniel SCHUTZ - Echevin de l'Environnement  
Parc Communal du Chatelet  
6720 HABAY  
0475/52 83 70  
v.schockert@ulg.ac.be

## Protection de la truite Fario : actions de terrain et de sensibilisation

### Description du projet

Le groupe « eaux » du PCDN de Viroinval est très actif depuis de nombreuses années et participe activement à la sauvegarde de la truite indigène « fario », tant par des actions de terrain que par de la sensibilisation.

#### 1. Réintroduction dans le bassin du Viroin de truites fario issues de géniteurs de souche locale :

Grâce à l'aménagement de l'ancien lavoir de Mazée en éclosérie où ils pratiquent la reproduction de truites de souche locale (ponte, suivi de l'évolution des œufs, nourrissage...) les bénévoles effectuent régulièrement des rempoissonnements dans le Viroin et ses affluents. Mais l'éclosérie accueille également régulièrement des animations didactiques pour sensibiliser les enfants au respect de la rivière..

#### 2. Suivi des populations de truites dans les affluents du Viroin

Après les premières réintroductions d'alevins de 3 cm au printemps 2005, les bénévoles avaient prospecté au mois d'août de la même année, un des secteurs de déversement afin de vérifier leur développement ainsi que leur croissance. Ils furent très heureux de constater le résultat : belle robe, 8 centimètres et... fière allure !

Les opérations de suivis se poursuivent d'années en années avec le soutien des agents des Services de la Pêche du DNF. Les captures de poissons à des fins d'inventaires ou de simple contrôle se pratiquent par pêche électrique, procédé qui ne provoque pas de mortalités dans les populations piscicoles lorsqu'il est pratiqué par des personnes spécialement formées, c'est pourquoi ces opérations sont toujours organisées et supervisées par le DNF.

Une jeune étudiante ingénieur industriel, finalité agriculture, option environnement a également consacré son travail de fin d'études à un inventaire du Ry de Matignolles en vue d'élaborer des mesures de restauration de ce ruisseau. Cet inventaire fut bien utile pour confirmer une situation déjà mise en évidence par les bénévoles. En effet, il est à présent clair que suite au piétinement du bétail, les frayères à truite fario situées dans la partie supérieure du ruisseau sont devenues stériles, ce qui constitue un problème majeur pour ce cours d'eau.



### Depuis 2005

#### Impact(s) du projet

##### ■ Au niveau du maillage écologique :

Via la protection d'une espèce phare, amélioration de la qualité du Viroin et de ses affluents dont profite tout l'écosystème aquatique.

##### ■ Au niveau de la sensibilisation de la population :

Sensibiliser les enfants à la faune et à la flore du milieu aquatique et de ses alentours.

Sensibilisation des riverains et du grand public.

#### Budget

##### ■ Part communale :

Aménagement de l'étang jouxtant l'éclosérie : 7000 euros.

##### ■ Subsidés PCDN :

Aménagement du local pour l'accueil des classes, panneaux de sensibilisation, DVD : 2000 €.

Ecole de la pêche : en 2009 = 100 € pour du matériel.

##### ■ Autre(s) financement(s) :

Panneau de sensibilisation (structure portante) : Semaine de l'arbre - 800 €.

Fournitures diverses : Parc naturel - 750 €.

Plate-forme jeunesse Viroinval : 150 € pour école de la pêche.

#### Difficulté(s) ou remarque(s) complémentaire(s)

L'éclosérie demande une implication quotidienne de plusieurs personnes pour le suivi de l'évolution des œufs et le nourrissage des alevins.

On fait le plein chaque année pour l'école de la pêche.

#### Contacts

Frédéric HALLET - Responsable de la cellule « Eau »

Joël DATH - Parc Naturel Viroin-Hermeton

Rue d'Avignon 1  
5670 NISMES (Viroinval)

060 39 17 90

au.rovi.tot@swing.be - joeldath@pnvh.be

## Protection de la truite Fario : actions de terrain et de sensibilisation

### Description du projet (suite)

#### 3. Levées d'embâcles et autres travaux d'aménagement.

Suite à ces inventaires, les bénévoles organisent régulièrement des actions sur le terrain avec l'aide de différents partenaires (les Services Techniques de la Province, des mouvements de jeunesse, etc.) pour enlever les obstacles à la remontée des truites le long des cours d'eau. Par exemple en 2005, un des problèmes majeurs rencontrés sur le parcours du ruisseau des Fonds de Ry était constitué par un barrage situé dans le village de Treignes. Autrefois, ce barrage alimentait en eau l'étang du moulin de Treignes. Suite à l'intervention des bénévoles, les chances de franchissement sont nettement plus importantes. La sensibilisation des riverains est également très importante pour améliorer la qualité des cours d'eau, notamment auprès des agriculteurs pour éviter les problèmes de piétinement responsables de l'asphyxie de tronçons de ruisseaux. Un projet d'aménagement d'abreuvoirs est en cours.

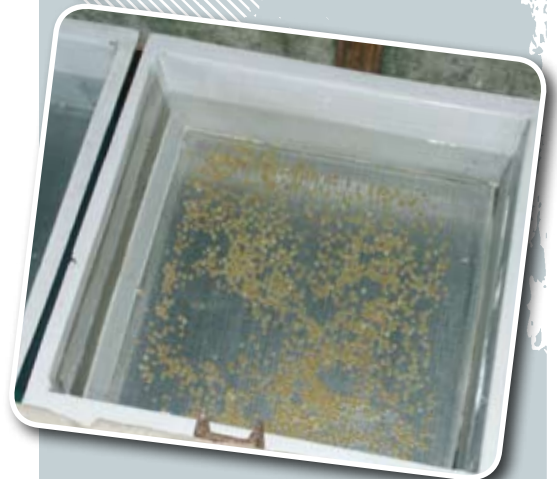
#### 4. Parrainage de ruisseaux

En plus des actions de terrain, le groupe mène également beaucoup d'actions de sensibilisation, en particulier des enfants via par exemple le parrainage de ruisseaux. En 2009, ce sont 7 classes primaires de l'enseignement communal et libre de Viroinval (soit près de 150 élèves) qui ont suivi une initiation à la vie aquatique (rivière) basée sur l'étude des invertébrés, la découverte de la pyramide alimentaire, l'observation de la flore et de la faune, une introduction au monde piscicole et aussi une leçon de sylviculture tout au long du parcours pédestre. Les responsables du Parc naturel Viroin-Hermeton prennent en charge les élèves sur le pas de la porte de leur école, accompagnés d'un agent du Département Nature et Forêts et/ou d'un bénévole de la cellule Eau du PCDN. Une fois arrivés en bord de ruisseau, une explication est donnée au sujet de la pyramide alimentaire spécifique à ce milieu aquatique. Ensuite une séance de pêche à la brosse a lieu, bottes dans l'eau (ou l'inverse), le tout ponctué d'un inévitable plouf dû aux pierres glissantes... ou à la distraction. Le temps de « récolte » écoulé, on rassemble les précieux bassins et le tri commence.

La « leçon » s'achève alors par la reconnaissance des diverses espèces découvertes, leurs caractéristiques et leur rôle. Pour finir, toutes ces frêles créatures sont remises délicatement à la rivière afin de continuer leur cycle de vie.

#### 5. Ecole de la pêche

Pendant les vacances scolaires les enfants de la région sont invités à participer à l'école de la pêche qui leur permet de découvrir et d'apprendre à respecter la faune et la flore aquatique. Pour cela, les bénévoles vont les sensibiliser, les initier, voire les perfectionner à plusieurs techniques de pêche et leur apprendre à reconnaître les différentes espèces de poissons de nos régions (eaux calmes et courantes).



Ecloserie



## Restauration de l'ancien lit du canal pour la reproduction des batraciens

### Description du projet

L'objectif du projet est de constituer un étang de substitution attractif pour les batraciens durant leur période de reproduction et ainsi leur éviter la dangereuse traversée de routes. En effet, cet ancien lit se trouve sur la route de migration printanière actuelle des crapauds communs et des grenouilles rousses.

Sa restauration a nécessité l'extraction des vases et des terres qui avaient avec le temps recouvert le lit. Les terres extraites ont été accumulées aux abords de la propriété en vue de constituer un merlon qui sera planté d'arbustes indigènes et constituera ainsi un écran anti-bruit par rapport à l'autoroute. Plusieurs arbres ont été abattus de manière à mettre en lumière l'espace pour un meilleur ensoleillement de la pièce d'eau. En bout du canal, juste avant l'exutoire, une zone marécageuse a été créée. De plus, de petites mares ont été creusées dans le bois pour constituer de nouvelles frayères à batraciens.

La pose d'une bâche au pied de la clôture entourant le terrain est une mesure complémentaire appliquée sur une période de 3 à 4 ans pour réduire le nombre de batraciens qui poursuivraient leur migration habituelle.



### Projet à court terme

#### Impact(s) du projet

##### ■ Au niveau du maillage écologique :

C'est une zone de développement ouverte et fermée, riche en diversité floristique (5 espèces d'orchidées différentes).

##### ■ Au niveau de la sensibilisation de la population :

Le site peut être ouvert dans le cadre de journée de découverte.

#### Budget

##### ■ Part communale :

Néant.

##### ■ Subsidés PCDN :

Néant.

##### ■ Autre(s) financement(s) :

Financement privé : montant non communiqué.

### Difficulté(s) ou remarque(s) complémentaire(s)

Problème d'érosion de berges mais des plantations stabilisatrices doivent être réalisées au cours de l'hiver 2009-2010.

### Contact

Thierry NEGRINOTTI - Service Espaces Verts

Rue Céramis 26

7100 LA LOUVIÈRE

0498 93 72 25 - 064 27 79 80

tnegrinotti@lalouviere.be



## Gestion des balsamines de l'Himalaya et renouées du Japon

### Description du projet

Outre la réalisation de panneaux de sensibilisation sur la balsamine de l'Himalaya et la renouée du Japon, présentés lors de chaque manifestation, le PCDN et ses partenaires gèrent la propagation de ces invasives sur le terrain.

Deux phases d'arrachage de la balsamine de l'Himalaya sont mises en place chaque année. Mi-juin, la cellule «Eaux vives», mais également le Département Nature et Forêts, l'équipe technique communale et celle du Parc naturel parcourent les rives de l'Eau Noire, de l'Eau Blanche et du Viroin afin d'arracher les poches les plus denses de balsamines. Faisant suite à ces travaux de dégrossissage, quinze jours plus tard, ces mêmes partenaires s'occupent de l'arrachage des centaines de plants disséminés le long des cours d'eau du territoire.

Les balsamines arrachées sont exportées dans l'enceinte d'une carrière communale afin de les incinérer après séchage, évitant ainsi toute forme de propagation due au bouturage des tiges ou à la dissémination des graines.

Des opérations de fauchage et de bâchage des clones de renouées du Japon sont également mises en place, en collaboration avec les Facultés Universitaires des Sciences Agronomiques de Gembloux.



Balsamine

### Difficulté(s) ou remarque(s) complémentaire(s)

Au vu du mode de dissémination de la balsamine de l'Himalaya (graines charriées par les cours d'eau), ce projet est trans-PCDN (avec les communes de Couvin et de Chimay), nous permettant ainsi de couvrir l'entièreté du bassin du Viroin.



### À partir de 2005 : étude de faisabilité, cartographie des massifs puis gestions annuelles

#### Impact(s) du projet

##### ■ Au niveau du maillage écologique :

Limitation des populations des espèces végétales invasives, sauvegarde de la biodiversité des berges du Viroin et de ses affluents.

##### ■ Au niveau de la sensibilisation de la population :

Prise de conscience de l'existence de plantes invasives sur le territoire, tant en milieux naturels qu'en jardins privés. Méthodes de lutte à mettre en œuvre..

#### Budget

##### ■ Part communale :

Mise à disposition du personnel technique et de jobistes pour l'arrachage

##### ■ Subsidés PCDN :

2006 : réalisation des panneaux de sensibilisation (400€).

##### ■ Autre(s) financement(s) :

Mise à disposition de l'équipe technique et du matériel du Parc naturel Viroin-Hermeton pour l'arrachage et l'exportation des végétaux. Mise en page gratuite des panneaux de sensibilisation.

L'achat des bâches pour les renouées du Japon a été réalisé grâce à une subvention « Conservation de la Nature » octroyée au Parc naturel Viroin-Hermeton.

#### Contact

Joël DATH - Parc Naturel Viroin-Hermeton  
Rue d'Avignon 1  
5670 NISMES (Viroinval)  
060 39 17 90  
joeldath@pnvh.be

## Lutte contre la berce du Caucase, *Heracleum mantegazzianum*

### Description du projet

Par sa densité, la berce du Caucase est préjudiciable à notre flore indigène mais elle est aussi dangereuse pour notre santé. En effet les furanocoumarines (substances photosensibilisantes) contenues dans la sève de la plante ont une action directe sur la peau mise en contact. Celle-ci devient sensible aux rayons ultraviolets et par conséquent engendre des brûlures jusqu'au 3<sup>e</sup> degré si la zone touchée est exposée à la lumière du jour.

Vu les impacts causés sur la biodiversité et la santé humaine, les berces du Caucase sont éliminées tant que faire ce peut. La méthode utilisée par le PCDN de Beauvechain est celle préconisée par la Faculté Universitaire des Sciences Agronomiques de Gembloux, à savoir: la coupe sous le collet qui consiste en une coupe franche et oblique de la racine, à une profondeur de 10-15 cm dans le sol et à l'extraction de l'ensemble de la plante. L'outil le plus adéquat dépend de la structure du sol: sur sol meuble la coupe peut être réalisée à l'aide d'une bêche terrassière ou d'une rasette de bûcheron alors que sur sol caillouteux, ce sont la houe à vigne, la pioche de cantonnier ou la rasette de bûcherons qui sont conseillées.

L'élimination du produit de la coupe dépend du stade de germination de la plante:

- si elles sont en fleurs, les plantes sèchent sur place;
- si elles sont en graines, les corolles sont coupées (en faisant attention de perdre le moins possible de graines) et mises dans un sac poubelle. Elles seront ensuite brûlées dans un récipient avec grille.

D'un point de vue logistique, il est plus simple de les couper quand elles sont en fleurs.

Pour plus de détails sur la méthode et le matériel: <http://www.fsagx.ac.be/ec/gestion-invasives/Pages/Accueil.htm>



Berce du Caucase

### Chaque année pendant la floraison (juin-juillet) depuis 2008

#### Impact(s) du projet

##### ■ Au niveau du maillage écologique:

L'élimination du couvert formé par la berce du Caucase permet à nos plantes indigènes de se développer.

##### ■ Au niveau de la sensibilisation de la population:

Par son impact sur la santé, la population est particulièrement sensible à la lutte contre la berce du Caucase.

#### Budget

##### ■ Part communale:

Néant.

##### ■ Subsidés PCDN:

Néant.

##### ■ Autre(s) financement(s):

Néant.

### Difficulté(s) ou remarque(s) complémentaire(s)

Il s'agit d'une action soutenue et voulue par les partenaires du PCDN mais vu la dangerosité de la plante, les actions sur le terrain sont menées par les services environnement et travaux.

La plus grande difficulté est le danger engendré les substances photosensibilisantes contenues dans la sève. Un équipement et un comportement adéquats sont primordiaux. L'autre difficulté est temporelle: il s'agit de gérer les berces du Caucase quand elles sont en floraison et avant la montée en graines.

### Contacts

Marc DECONINCK - Bourgmestre  
Yves GASPART - Contrôleur des travaux  
Vincent BULTEAU - Conseiller en environnement.

Place Communale 3 - 1320 BEAUVECHAIN  
010 / 86 83 00

bourgmestre@beauvechain.be  
travaux@beauvechain.be  
environnement@beauvechain.be

## Lutte contre les plantes invasives

### Description du projet

Comme de nombreuses communes, Bastogne est confrontée à la prolifération de plantes invasives. Il s'agit plus particulièrement de la renouée du Japon, la berce du Caucase et la spirée.

**Gestion de la renouée du Japon.** En collaboration avec La Faculté Universitaire des Sciences Agronomiques de Gembloux (Nora Pierret et Mathieu Halford), la commune et le PCDN de Bastogne ont en 2007 assuré la gestion d'une zone d'environ 30 m<sup>2</sup> de renouée du Japon (2 km de Bastogne). Chaque mois, durant 4 mois, ils ont fauché cette zone en prenant bien soin d'exporter le produit de la fauche (dans un endroit à l'abri), ceci afin d'épuiser au maximum le rhizome. Le 5<sup>e</sup> mois une bâche imperméable a été placée sur la zone en y entaillant des croix pour y planter des arbres à croissance rapide (noisetiers). La présence de ces arbres, conjuguée à la diminution d'eau, a permis de limiter au maximum la prolifération de cette plante à cet endroit. Ce genre de gestion est donc efficace, mais il est très difficile, voire impossible de l'appliquer à de grandes zones.

**Gestion de la berce du Caucase.** Plus de 50 sites de berces du Caucase ont à ce jour été recensés sur le territoire de la commune et sont gérés selon les prescriptions du Service Public de Wallonie (casser les plantes à la bêche à 15 cm sous le collet), mais pour les grandes étendues, cela devient pratiquement impossible (2 zones de plus de 1 ha). Une autre zone, le long du futur RAVeL Bastogne-Houffalize, est longue de près de 2 km sur environ 10 m de large. Le problème rencontré à cet endroit est que ces plantes poussent sur un terrain recouvert de déchets de ballast ! Un autre type de gestion devra être apporté à ce problème.

**Gestion de la spirée.** Elle est surtout présente sur le sud du territoire, le long de l'ancienne ligne de chemin de fer Bastogne - Wiltz (Grand-Duché de Luxembourg). La zone traitée représentait environ 100 m<sup>2</sup>. En collaboration avec la Faculté Universitaire des Sciences Agronomiques de Gembloux, ils ont essayé les techniques d'arrachage manuel, de fauchage, de brûlis, mais rien ne fut vraiment probant. L'ultime solution: étréper la terre sur une profondeur de 20 cm et de l'exporter dans une ancienne cheminée de séchage de boue de l'ancienne station d'épuration de la Ville. Cette dernière solution semble efficace.



### Difficulté(s) ou remarque(s) complémentaire(s)

Ce serait utile pour toutes les communes confrontées à ce problème d'obtenir un soutien plus appuyé (humain et financier) de la part des autorités régionales.

Difficulté d'éliminer ces plantes (renouées et berces) de par leur mode de reproduction  
Difficulté de dégager des moyens humains pour assurer une gestion efficace.



Renouées

### 2007-2010

### Impact(s) du projet

#### ■ Au niveau du maillage écologique :

La lutte contre la prolifération des plantes invasives aide au maintien du maillage écologique.

#### ■ Au niveau de la sensibilisation de la population :

Sensibiliser la population pour éviter la dissémination des plantes invasives via des plantations dans les jardins.

### Budget

#### ■ Part communale :

2007 : 850 €.  
2008 : 1550 €.  
2009 : 2600 €.

#### ■ Subsidés PCDN :

2007 : 100 €.  
2008 : 200 €.  
2009 : 200 €.

#### ■ Autre(s) financement(s) :

Néant.

### Contact

Jean KLEIN - Service Environnement  
Rue de l'Arbre 6 - Zoning Industriel  
6600 BASTOGNE  
061 262 674  
j.klein@bastogne.be

## Sensibilisation de la population sur les problèmes posés par les « plantes invasives »

### Description du projet

Une journée d'information et de formation relative à la gestion des espèces invasives végétales s'est déroulée pendant l'été 2009 à Warnant. Cette journée organisée dans le cadre du PCDN d'Anhée en collaboration avec le Contrat de Rivière Haute Meuse (CRHM) fut assurée par l'appui scientifique et technique du Laboratoire d'Ecologie de la Faculté Universitaire des Sciences agronomiques de Gembloux.

L'avant-midi fut consacrée à la partie théorique et l'après-midi à la visite de terrain pour une démonstration des méthodes de gestion adaptées aux 3 espèces les plus présentes sur l'entité: la renouée du Japon, la berce du Caucase et la balsamine de l'Himalaya.

### Agir avant qu'il ne soit trop tard.

Avant toute action de gestion à grande échelle, une première étape de localisation est nécessaire et primordiale. Cet été, plusieurs membres du PCDN ont mis à jour l'inventaire des plantes invasives réalisé dans le cadre de l'étude du réseau écologique du PCDN.

La commune va procéder à un plan de fauchage régulier des plantes invasives, même chez le privé (en bord de route). Le PCDN va réaliser un plan d'action d'éradication en 2010.



Renouées

### En cours

### Impact(s) du projet

#### ■ Au niveau du maillage écologique :

Eradiquer les espèces invasives (berce du Caucase, renouée du Japon et balsamine de l'Himalaya) sur le territoire en vue de préserver les espèces indigènes.

#### ■ Au niveau de la sensibilisation de la population :

Faire connaître les espèces invasives auprès du grand public afin d'adopter des mesures préventives et curatives en vue de protéger les espèces indigènes et donc la biodiversité locale.

### Budget

#### ■ Part communale :

Logistique et main d'œuvre.

#### ■ Subsidés PCDN :

800 €.

#### ■ Autre(s) financement(s) :

Contrat de Rivière Haute Meuse - organisation de la journée d'information/formation du 9 juillet 2009.



Berces



Balsamine



### Difficulté(s) ou remarque(s) complémentaire(s)

Pour en savoir plus sur les plantes invasives, vous pouvez consulter les sites Internet suivants :  
[www.fsagx.ac.be/ec/gestioninvasives/pages/Doc-dispo.htm](http://www.fsagx.ac.be/ec/gestioninvasives/pages/Doc-dispo.htm)  
[www.biodiversity.be](http://www.biodiversity.be)

### Contact

Françoise WINDESHAUSEN - Eco-conseillère  
 Place Communale 6  
 5537 ANHEE  
 082 69 86 20  
[francoise.windeshausen@publilink.be](mailto:francoise.windeshausen@publilink.be)

## Balade thématique « La route du fruit » accessible à tous

### Description du projet

**Rendre la nature accessible à un maximum de personnes et notamment aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR).**

Elaboration d'une promenade à allure lente spécialement adaptée aux PMR (fauteuils roulants, enfants en poussette, enfants en tricycles.) et à tous ceux qui aiment flâner dans un cadre bucolique. Lors de son inauguration à l'occasion de la fête de la mobilité le 20 septembre 2009, plus de 80 personnes de tout âge ont parcouru et apprécié le charme de cette promenade. Les aménagements pour faciliter le passage des PMR furent réalisés par le Service des Travaux - on n'imagine pas les difficultés qu'ils rencontrent pour passer une bordure de 5 cm par exemple! L'organisation et l'accompagnement de cette balade ont été réalisés par les bénévoles du PCDN et l'Agence de Développement Local de Fléron. L'installation de panneaux didactiques, réalisés avec les écoles primaires, sur le parcours est prévu pour le printemps 2010 et un nouveau circuit est d'ores et déjà à l'étude.

Ces parcours permettent également la préservation et la mise en valeur de venelles et sentiers riches en éléments végétaux dans un milieu semi-urbanisé à urbanisé.



### En cours d'élaboration

#### Impact(s) du projet

##### ■ Au niveau du maillage écologique :

Présenter les richesses du RAVeL afin de ne pas le limiter à un axe de mobilité pour les modes doux.

##### ■ Au niveau de la sensibilisation de la population :

Panneaux didactiques présents sur le RAVeL.  
Dépliant de la promenade à diffuser.

#### Budget

##### ■ Part communale :

A définir.

##### ■ Subsidés PCDN :

A définir.

##### ■ Autre(s) financement(s) :

CGT - reconnaissance de la promenade dans les promenades communales.

Montant à définir.

#### Difficulté(s) ou remarque(s) complémentaire(s)

Lors de la journée de la mobilité 2009, M. Lippold et M. Duchateau ont essayé cette promenade qu'ils ont imaginée de A à Z. Le public fut ravi de cette initiative et souhaite participer à l'amélioration du projet.

#### Contact

**Michel BURON** - Eco-conseiller

Courrier: Rue Lapiere 19 - 4620 FLÉRON

Bureau: rue de Romsée 16 - 4620 FLÉRON

04 355 9196

environnement@fleron.be ou michel.buron@fleron.be

## « Bio-Itinéraire »

### Description du projet

Le « Bio-Itinéraire » est un projet global de création d'un itinéraire relatif à la biodiversité et aux projets du PCDN d'Estaimpuis. Cet itinéraire se développera sur des voies de cheminement existantes mais également par la création de nouveaux sentiers de manière à rejoindre chaque village de l'entité. Il s'accompagnera de la création de nouvelles zones centrales, de développement ou de liaison. Il ne sera pas figé, il vivra ! En effet, le Bio-Itinéraire évoluera à mesure de la progression du PCDN et s'ouvrira à d'autres thématiques que la biodiversité (découverte des fermes, des produits locaux, du petit patrimoine, activités sportives...) afin d'attirer un maximum de public. Cette action, par essence, répond aux conclusions et propositions générales de l'étude du réseau écologique d'Estaimpuis.

Le Bio-Itinéraire est un projet porteur de développement social, économique, touristique et culturel, qui motivera les acteurs à investir dans le maillage écologique.

Ce projet de longue haleine sera réalisé en plusieurs étapes :

- cartographie d'un itinéraire modulable qui intègre notamment des zones centrales, de développement et de liaison existantes ou à venir (concertation avec les propriétaires);
- restauration et création de zones centrales, de développement et de liaison;
- plantation de haies sur l'ancienne assiette de chemin de fer d'Estaimpuis et de haies sur le talus de la RN 511;
- concertation avec les acteurs locaux afin d'introduire des fonctions nouvelles dans le Bio-Itinéraire (fermiers, producteurs locaux, gîtes, Maison du Canal, Maison du Patrimoine...);
- réalisation et pose de panneaux didactiques (sensibilisation aux pratiques et aménagements propices au développement de la biodiversité);
- réalisation de Fiche-Nat avec cartes;
- réalisation du balisage du Bio-Itinéraire suivant les normes de la législation en vigueur;
- diffusion de l'information vers tous les acteurs locaux et touristiques;
- organisation de manifestations;
- mises à jour du Bio-Itinéraire.

### Difficulté(s) ou remarque(s) complémentaire(s)

Par le Bio-Itinéraire, vous découvrirez Estaimpuis et ses richesses rurales en faisant escale en des lieux où la nature se révélera dans toute sa diversité. Sur ce Bio-Itinéraire, empruntez des circuits au gré des saisons, de l'histoire, des saveurs, des nouvelles floraisons, de vos envies, à pied, à vélo, en courant. Ici rien n'est jamais figé, tout vit et se vit !



### Démarrage en 2009

### Impact(s) du projet

#### ■ Au niveau du maillage écologique :

Le Bio-Itinéraire évoluera à mesure que les projets de restauration et de préservation du réseau écologique se réaliseront.

#### ■ Au niveau de la sensibilisation de la population :

Sensibilisation de la population à la biodiversité et aux actions du PCDN d'Estaimpuis.

### Budget

#### ■ Part communale :

A définir.

#### ■ Subsidés PCDN :

A définir.

#### ■ Autre(s) financement(s) :

A ce jour, 1000 € de l'asbl Green  
800 plants de haies du SPW (Semaine de l'arbre).

### Contact

Thierry DUBOISDENGHIEU - Eco-conseiller

Rue de Berne 4  
7730 LEERS-NORD  
056 48 13 23

thierry.duboisdenghieu@estaimpuis.be

## « Bio-Itinéraire »

### Description du projet

Le 26 novembre 2009, les premiers tronçons du Bio-itinéraire ont vu le jour :

- 200 mètres de haies plantées par le Conseil communal des juniors, avec le soutien de la l'asbl Green et du CRIE de Mouscron, permettant de créer un corridor de biodiversité sur l'ancienne assiette du chemin de fer d'Estaimpuis et de relier ainsi l'arboretum existant à la piste cyclable qui longe la route RN 511;
- 800 mètres de haies plantées dans le cadre de la Semaine de l'arbre, sur le talus qui longe la RN511 et sa piste cyclable, enrichissant ainsi un corridor de biodiversité recensé comme zone centrale remarquable dans le réseau écologique d'Estaimpuis;
- l'aménagement d'une prairie fleurie;
- la pose de panneaux didactiques réalisés par le Conseil Communal des Juniors.

A suivre...

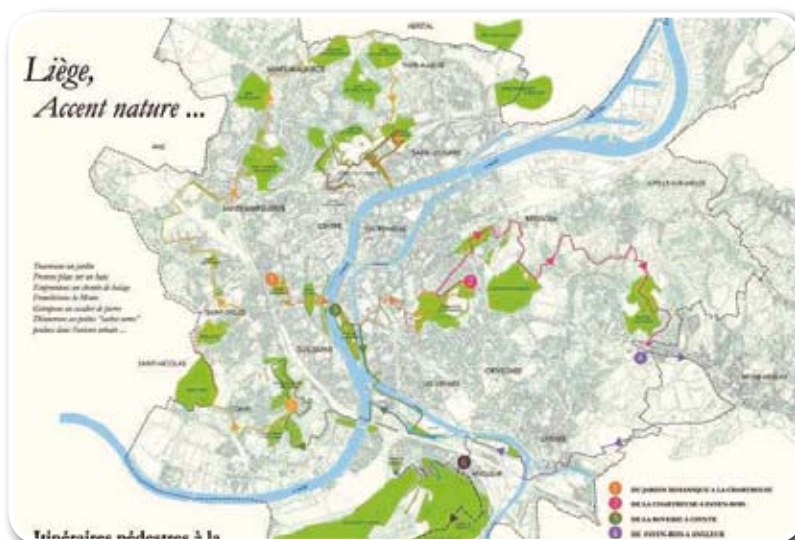


## Circuits de promenade « Liège Accent Nature - LAN »

### Description du projet

Edition d'une suite de brochures permettant à un large public, à travers un cheminement à la découverte d'espaces verts moins connus de Liège, d'être sensibilisé à la biodiversité (même citadine avec ses caractéristiques particulières) et à sa protection. Le projet vise aussi à promouvoir une certaine forme de mobilité douce grâce à la vulgarisation d'itinéraires alternatifs.

Ces brochures d'un format pratique (12x17 cm), légère (48 à 56 pages), largement diffusées (disponibles en divers endroits à large public de la Ville) et gratuites font de chaque promeneur un spectateur privilégié de cette biodiversité citadine particulière et participent à sa prise de conscience de l'importance de la préservation de cette biodiversité, de ce maillage écologique.



**LAN 1: 01/05/2003,**  
**LAN 2: 01/05/2004,**  
**LAN 3: 01/05/2005,**  
**LAN 4: 01/05/2006,**  
**LAN 5: 01/05/2007,**  
**LAN 6: 19/01/2009,**  
**LAN 7: en cours d'élaboration**

### Impact(s) du projet

#### ■ Au niveau du maillage écologique :

Promouvoir une meilleure connaissance de la biodiversité citadine avec ses caractéristiques propres, afin de permettre une meilleure préservation, voire extension de celle-ci.

#### ■ Au niveau de la sensibilisation de la population :

Améliorer la sensibilité du public par rapport à la biodiversité.

Promouvoir une certaine forme de mobilité douce intra-urbaine.

### Budget

#### ■ Part communale :

Total des 6 numéros : 21250 €.

#### ■ Subsidés PCDN :

Répartis sur 7 années pour un total : 35060 €.

#### ■ Autre(s) financement(s) :

Néant.

### Difficulté(s) ou remarque(s) complémentaire(s)

Atout d'avoir dans le service la personne-ressource disponible impliquée dans le projet sur sa durée (pour maintenir une homogénéité et une cohérence) et possédant les compétences nécessaires (connaissances des sites, des cheminements possibles et capacités de mettre le tout sous une forme attrayant et accessible à tout public).

### Contact

Vincent LESAGE - Eco-conseiller  
 Service Environnement, Féronstrée 94  
 4000 LIÈGE  
 04 221 93 72  
 vincent.lesage@liege.be



## Des sentinelles sur les sentiers

### Description du projet

Comme beaucoup de communes ayant réalisé des sentiers de promenades pédestres et/ou cyclistes, Oupeye était confrontée au vandalisme (arrachage de balises, graffitis sur les panneaux...). Pour remédier à ces problèmes, un système de contrôle par des bénévoles a été mis au point.

Pour commencer, les membres bénévoles de la commission « Sentiers/Nature » ont confectionné un indispensable « cahier des charges technique » répertoriant tous les balisages et mobiliers tout au long de nos différentes promenades (balises, panneaux didactiques, bancs, bancs pique-niques, panneaux toponymiques...). Ce dernier est constitué d'une fiche par promenade, avec description du matériel, du lieu, d'une photo, de remarques....

Ensuite un appel à participer au projet a été lancé via le bulletin communal et la presse régionale. Une rencontre avec les volontaires a été organisée en soirée lors d'une réunion explicative en présence du responsable du service et des membres bénévoles de la commission « sentiers/nature ».

Chacun a choisi une des promenades et a reçu une copie du cahier des charges technique du balisage ainsi qu'un mode d'emploi; et selon les disponibilités de chacun, il est demandé au minimum un engagement de 3 à 4 passages par an.

Un rapport succinct est envoyé par internet (ou remis à l'échevinat) au terme de chaque contrôle afin de permettre de s'assurer que la surveillance s'effectue correctement. Des fiches de contrôles sont complétées le cas échéant avec les demandes de remise en état, d'amélioration, de réparation, d'entretien, de nettoyage, de fauchage, signalement de dépôts clandestins, etc.

Une réunion annuelle regroupe tous les acteurs des contrôles ainsi que les membres de la commission « Sentier/Nature » et le responsable de l'échevinat. Cette réunion permet de faire le bilan et de remédier aux différents problèmes soulevés.

Il est préférable de s'en tenir à une promenade complète et non pas des sections partagées par plusieurs bénévoles car la continuité dans la perception du balisage est indispensable. Cependant plusieurs bénévoles peuvent se répartir des époques différentes de contrôle pour une même promenade. L'idéal est d'avoir au moins deux « référents » par promenade.



### Depuis 2008

### Impact(s) du projet

#### ■ Au niveau de la sensibilisation de la population :

L'entretien des balisages permet au grand public de continuer à se promener dans la nature et à rester informé des richesses du patrimoine naturel et paysager de la région.

### Budget

#### ■ Part communale :

Néant.

#### ■ Subsidés PCDN :

Néant.

#### ■ Autre(s) financement(s) :

Néant.



### Difficulté(s) ou remarque(s) complémentaire(s)

La difficulté est de conserver le dynamisme des bénévoles, de faire comprendre parfois les lenteurs et lourdeurs des procédures administratives. Les services communaux doivent pour leur part faire preuve de réactivité afin de remédier rapidement aux signalements des bénévoles et ne pas engendrer le découragement de ceux-ci.

### Contact

Patrick GRIGNARD - Chef du Service Environnement  
Rue sur les Vignes 37  
4680 OUPEYE  
04 256 92 40  
environnementoupeye@hotmail.com

## Entretien des sentiers par « Noisette » et ses « fermiers »

### Description du projet

Partenaire actif du PCDN de Manage depuis son lancement, la « Ferme de la Clarine » de l'asbl Champs Libres est un centre de jour pour personnes handicapées mentales adultes. Ce centre dont l'originalité est d'exercer l'ensemble de ses activités dans un environnement rural, accueille chaque jour 25 « fermiers ». Culture, maraîchage, petit élevage mais aussi retraitement de certaines ressources de la ferme en produits de consommation et vente sur les marchés locaux, font le quotidien des personnes handicapées au centre de jour depuis 1995. En outre, elles participent activement aux projets du PCDN par l'entretien régulier des haies et des arbres, éléments essentiels du maillage écologique.

En 2006, une convention est passée entre la commune et l'asbl qui permet à celle-ci d'acquérir une jument de trait « Noisette » et son matériel d'harnachement. En contrepartie, l'entretien et le nettoyage d'une partie des sentiers balisés de la vallée du Scailmont et du parcours santé sis Rue Dieu d'en Bas est désormais réalisé par Noisette et les « fermiers » de la Clarine.

Un bel exemple de Développement durable, permettant l'intégration de personnes porteuses de déficiences intellectuelles via un travail d'entretien du Réseau écologique.



### Depuis 2006

### Impact(s) du projet

#### ■ Au niveau du maillage écologique :

Maintien des zones de liaison du maillage écologique.

#### ■ Au niveau de la sensibilisation de la population :

Sensibilisation de la population qui utilise les sentiers en découvrant ces éléments qui participent à la structure écologique des paysages et constituent des refuges ou habitats pour la flore et la faune.

### Budget

#### ■ Part communale :

Néant.

#### ■ Subsidés PCDN :

2000 €.

#### ■ Autre(s) financement(s) :

Néant.



### Difficulté(s) ou remarque(s) complémentaire(s)

Manque de personnel communal pour compléter le travail des fermiers de la Clarine dans d'autres sentiers.

### Contact

**Claude FLORIVAL** - Directeur

Ferme de la Clarine  
Rue Dieu d'en Bas 44  
7170 MANAGE  
0472 89 48 39  
clarine@skynet.be

## Les promenades du PCDN de Grez-Doiceau

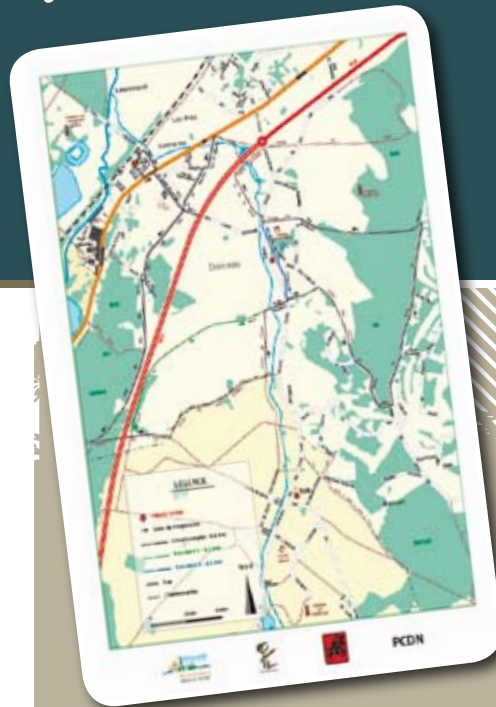
### Description du projet

Le territoire de Grez-Doiceau, au caractère rural encore bien préservé, est sillonné par de nombreux chemins et sentiers. Leur fonction a bien entendu fortement évolué et on constate, ces derniers temps, un regain d'intérêt pour leurs aspects récréatifs et reposants. Tous ces chemins et sentiers méritent d'être protégés car bon nombre d'entre eux présentent une richesse naturelle importante et certains sont particulièrement fragiles. Certains de ces itinéraires sont connus et fréquentés régulièrement et d'autres sont plus confidentiels car moins visibles. C'est pourquoi le groupe Sentiers du PCDN de Grez-Doiceau a, pendant près de deux ans, fait le relevé systématique de tous les chemins et sentiers de la commune en confrontant les réalités du terrain avec l'atlas des chemins vicinaux (1841). Une carte reprenant l'ensemble des données en a découlé.

Dans le but de faire connaître les résultats de ce travail au plus grand nombre d'habitants, il a donc été décidé de publier régulièrement dans les bulletins communaux une promenade de 8 Km environ (avec raccourcis possibles). Ces publications comprennent l'itinéraire sur carte accompagné de quelques commentaires et photos relatifs à l'environnement naturel. Cela permet donc au public de collectionner les feuillets, de façon à se promener à souhait et découvrir le patrimoine communal, sa faune, sa flore, la diversité des paysages et des milieux de vie.

Actuellement 5 cartes ont été publiées (1 en 2008 et 4 en 2009), mettant en valeur des éléments linéaires du Réseau écologique afin de les maintenir et si possible, les développer.

Ultérieurement, ces circuits de promenade seront rassemblés dans un fascicule qui sera publié par la Maison du Tourisme des Ardennes Brabançonnaises.



### En cours

### Impact(s) du projet

#### ■ Au niveau du maillage écologique :

Promotion des éléments linéaires du maillage.

#### ■ Au niveau de la sensibilisation de la population :

Les cartes sont publiées dans le bulletin communal distribué à toute la population.

### Budget

#### ■ Part communale :

75 €/carte - 300 € en 2009.

#### ■ Subsidés PCDN :

Néant.

#### ■ Autre(s) financement(s) :

Via un autre article budgétaire que le PCDN.



### Contact

Claudia BOUXAIN - Eco-conseillère

Place Ernest Dubois 1  
1390 GREZ-DOICEAU

010 84 83 55

pcdngrezdoiceau@gmail.com

## Le retour du SENTIER 31

### Description du projet

Depuis plusieurs années, la végétation avait entièrement recouvert l'assiette du sentier 31. Les riverains devaient emprunter illicitement une parcelle privée pour pallier ce manque. Dans le cadre de l'activité «Rendez-vous sur les sentiers», le groupe sentier du PCDN aidé par le Syndicat d'Initiative de Rixensart a décidé de réhabiliter ce sentier. La réhabilitation s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse et pleine d'entrain; dès la première journée, des bénévoles se sont joints à l'équipe. Les enfants de 4<sup>e</sup> primaire de l'école de Bourgeois s'en sont donnés à cœur joie en récoltant les branches coupées par les adultes. Peu après le Service Travaux de la Commune de Rixensart a mis également la main à la pâte en posant trois nichoirs prêts à accueillir des oiseaux...

Aujourd'hui, le sentier 31 existe à nouveau et vous permet de découvrir la faune et la flore en se baladant en toute sécurité à travers des sentiers paisibles et bucoliques (sentier 31, sentier du Bois Moué, sentier du Bois d'Aywiers et rue du Réservoir, sentier du Bois de la Chapelle menant à Lasne).



Avant

24 et 26 octobre 2009

### Impact(s) du projet

#### ■ Au niveau du maillage écologique :

Ce sentier est un vrai couloir écologique où la faune et la flore sont variées. Il est un espace de transition entre une partie boisée et une zone ouverte (pâturage en jachère).

#### ■ Au niveau de la sensibilisation de la population :

Mise à l'honneur des voies de communication lentes dans la commune/ sauvegarde et promotion du patrimoine sentier.

Investissement concret du citoyen en faveur de la mobilité douce, de l'environnement et de la qualité de vie dans la commune.

### Budget

#### ■ Part communale :

Fourniture de nichoirs + prêt de matériel.

#### ■ Subsidés PCDN :

Néant.

#### ■ Autre(s) financement(s) :

Néant.



Pendant



Pendant



Après

### Difficulté(s) ou remarque(s) complémentaire(s)

Redessiner le sentier à l'endroit adéquat et en fonction des propriétés alentours (atlas des chemins et cadastre actuel).

### Contact

Mélanie MARION - Eco-conseillère

Colline du Glain 35

1330 RIXENSART

02 634 35 55

melanie.marion@publink.be

## Valorisation des sentiers

### Description du projet

Les promeneurs et amoureux de la nature ont la vie de plus en plus belle à Seneffe. La commune a multiplié les initiatives, ces dernières années, pour leur réserver une place de choix dans l'enchevêtrement routier seneffois et favoriser la mobilité douce. Elle a planché d'arrache-pied à la valorisation d'anciennes voies ferroviaires et revalorisation de sentiers souvent désuets, en collaboration rapprochée avec un groupe de travail du PCDN.

Les projets n'ont pas manqué : guide des promenades, aménagement de l'ancienne ligne de chemin de fer en pré-RAVeL en préservant sa valeur écologique et paysagère, réhabilitation et entretien de sentiers communaux, intervention communale lors d'atteintes à l'intégrité des sentiers, nouveaux balisages des sentiers, projet PICVerts, relevés de l'état des sentiers, rallyes pédestres, participation à l'opération « rendez-vous sur les sentiers » organisée par sentiers.be... Autant d'actions concrètes que la Commune de Seneffe et ses partenaires du PCDN ont mises sur pied, depuis 1994, pour renforcer la mobilité douce dans l'entité en maintenant la qualité du patrimoine écologique et paysager.

C'est le fruit d'un fructueux travail entre élus, fonctionnaires et population. Le groupe « Haies, bords de route et sentiers » du PCDN réalise actuellement l'inventaire le plus exhaustif possible des sentiers ! Cette cartographie permettra d'élaborer un plan d'action général, de hiérarchiser les priorités et de définir les modalités d'actions futures. Certains sentiers retrouveront, à terme, leur utilité d'autrefois... L'implication dans le projet PICVerts en permet déjà des réalisations concrètes.



### Projet au long cours depuis 1994

### Impact(s) du projet

#### ■ Au niveau du maillage écologique :

Valorisation et aménagements naturels le long de l'ancienne voie de chemin de fer (Pré-RAVeL).

Maintien de zones refuges dans les sentiers entretenus.

#### ■ Au niveau de la sensibilisation de la population :

Les aménagements naturels le long de l'ancienne voie de chemin de fer (Pré-RAVeL) ont une vocation « didactique » (espace de démonstration).

### Budget

#### ■ Part communale :

Pré-RAVeL - 72400 € + frais de signalisation.

Panneaux « sentiers » : environ 600 €/an.

PICVerts (en cours) : 26750 € (20 %).

#### ■ Subsidés PCDN :

Néant.

#### ■ Autre(s) financement(s) :

Aménagements naturels divers le long du pré-RAVeL (verger, rucher, prés fleuris, verger, haies...) : Semaine de l'arbre.

PICVerts (en cours) : 107000 € (80 %).

### Difficulté(s) ou remarque(s) complémentaire(s)

La commune de Seneffe a reçu en septembre 2006 le 1<sup>er</sup> Prix Wallon des Itinéraires Communaux Verts. Cette récompense salue les investissements consentis par l'administration communale en la matière et souligne la qualité du travail mené par le PCDN seneffois.

Pression des agriculteurs et de certains habitants sur certains sentiers.

Nombreux obstacles physiques (ancien et nouveau canal, autoroute, baccara, zonings...) et donc difficultés de liaison.

### Contact

Cécile ALPHONSE - Eco-conseillère

Rue Lintermans 21

7180 SENEFFE

064 52 17 28

c.alphonse@seneffe.be

## Animation batraciens

### Description du projet

Chaque année, la commune de Lasne participe activement à la sauvegarde des batraciens. En effet, dès la fin de l'hiver, lorsque les nuits sont plus douces, ces animaux se déplacent de leur lieu d'hibernation vers leur étang natal, afin de s'y reproduire. Sur leur chemin, ils rencontrent de nombreux obstacles dont la circulation routière, la plus destructrice. Pour pallier à ces hécatombes, plusieurs solutions sont appliquées à Lasne telles que la fermeture de parties de voirie, la pose de bâches, le ramassage manuel, la sensibilisation des habitants.

En 2009, afin d'informer au mieux sur les nombreuses actions menées sur le territoire, les enfants de 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> primaire des écoles de l'entité ont été conviés à une animation. Les enfants ont préalablement à l'opération construit et colorié un masque de grenouille. Lors de l'animation, certaines voitures étaient arrêtées par la police et ont eu droit aux explications sur l'importance de l'opération de la part des enfants. La réceptivité des conducteurs était sensible. Ce jeu de rôle a permis aux écoliers et aux professeurs de mieux comprendre la biologie de ces animaux, leur importance et notre rôle pour leur sauvegarde. Résultat de l'opération, les enfants ont ramené chez eux une information pour participer à la sauvegarde des batraciens. Et le petit groupe de bénévoles qui aide à traverser les batraciens a pu s'agrandir.



Mars 2009

### Impact(s) du projet

#### ■ Au niveau de la sensibilisation de la population :

Sensibilisation des enfants des écoles (3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> primaire);  
Sensibilisation des automobilistes.

### Budget

#### ■ Part communale :

Néant.

#### ■ Subsidés PCDN :

Néant.

#### ■ Autre(s) financement(s) :

Projet lancé par une stagiaire au service environnement.



### Difficulté(s) ou remarque(s) complémentaire(s)

Partenariat avec la Police locale (pour encadrer les enfants et assurer leur protection sur la route), les écoles et les propriétaires des lieux (étangs et bois).

### Contact

Marie SENGIER - Eco-conseillère

Place Communale 1  
1380 LASNE

02 634 04 93

environnement@lasne.be

## Balade en car à la découverte des points forts et faibles de la nature dans la commune

### Description du projet

Afin de relancer le PCDN et de sensibiliser un maximum d'acteurs à la nature et à la biodiversité, nous avons voulu permettre à nos concitoyens de mieux comprendre les enjeux de la nature dans notre commune. Pour cela, nous avons choisi de réaliser une balade en car durant une après-midi afin de faire découvrir aux participants les vrais points forts de la nature communale ainsi que les menaces auxquelles elle est confrontée. Nous voulions, d'une part, mettre l'accent sur les richesses particulières présentes sur le territoire communal (milieux bien préservés et espèces rares) mais d'autre part, nous voulions aussi faire comprendre que ce n'est pas parce qu'on habite dans une région « verte » que la conservation de la biodiversité y est idyllique...

Nous avons dès lors choisi différentes thématiques de travail pour donner un aperçu général des atouts et des faiblesses de la nature « de chez nous ». Les points favorables retenus étaient: les haies vives (maillage écologique), les mardelles (milieux riches très particuliers + maillage écologique), les projets Life (moule perlière et loutre) et les sites Natura 2000, l'ouverture des fonds de vallées (désenrésinement), la gestion forestière et le jardinage au naturel. Les points défavorables évoqués étaient: les espèces invasives (plantes et animaux), la production et la prise en charge des déchets par les particuliers, la banalisation des milieux, l'arrachage des haies et le comblement des mares.

Chaque membre du PCDN a pris en charge la présentation d'un des aspects évoqués, et ce, même s'il n'en était pas un « spécialiste ». Nous nous sommes partagés les informations utiles pour préparer les présentations et avons défini ensemble un itinéraire certes un peu gourmand mais riche, varié et très plaisant pour le public. Nous avons ainsi voyagé dans la commune, en réalisant quelques arrêts thématiques mais nous avons également profité du déplacement entre les différentes étapes pour mettre l'accent sur des sujets plus « vastes » (le réseau écologique et la gestion de la forêt, notamment). Nous avons introduit l'après-midi par la présentation du DVD sur les PCDN afin de donner un aperçu global des objectifs et du contexte des PCDN ainsi que de la diversité des actions entreprises par les différents Plans Communaux. Nous avons également proposé l'exposition RW sur les haies et présenté les cartes du réseau écologique communal ainsi qu'une réflexion sur la compensation « carbone » due à la mise en place de l'activité.

Outre l'appréciation générale très positive des participants, plusieurs d'entre eux ont, depuis, rejoint le groupe du PCDN pour y tenir une place active dans la conservation de la nature.

### Difficulté(s) ou remarque(s) complémentaire(s)

Nous avons tergiversé avant l'activité sur le nombre de places à prévoir pour cette sortie, et donc sur le nombre de passagers potentiels dans le bus. Nous avons finalement arrêté notre choix à un car de 50 places, ce qui était parfait vu le nombre de participants. Mais en cas d'organisation similaire pour un autre PCDN, nous conseillons aux organisateurs de prévoir un arrangement avec la société louant le car pour adapter celui-ci de la façon la plus adéquate au nombre de participants. Il est également nécessaire de limiter le nombre d'inscrits pour la même raison, quitte à prévoir une seconde sortie ultérieurement.



12 juillet 2009

### Impact(s) du projet

#### ■ Au niveau du maillage écologique :

Le projet ne visait pas directement une action pratique au niveau du maillage écologique mais il a permis aux participants de se rendre compte de l'importance du maillage écologique dans notre commune.

#### ■ Au niveau de la sensibilisation de la population :

L'activité visait clairement la sensibilisation de la population. De plus, l'activité a été tellement plébiscitée par les participants que nous comptons proposer régulièrement (une fois chaque année ?) ce type de sortie éducative en variant les thématiques. Cela permet une sensibilisation directe de la population aux enjeux locaux et a certainement une influence sur la réflexion globale de ces personnes dans leur quotidien.

### Budget

#### ■ Part communale :

300 €.

#### ■ Subsidés PCDN :

Néant.

#### ■ Autre(s) financement(s) :

Néant.

### Contacts

Vinciane SCHOCKERT - Partenaire

Daniel SCHUTZ - Echevin de l'Environnement

Parc Communal du Châtelet

6720 HABAY

0475 52 83 70

v.schockert@ulg.ac.be

## Concours logo PCDN



### Description du projet

Comme dans la plupart des communes démarrant un PCDN, les partenaires du PCDN de Marche-en-Famenne ont rapidement souhaité rassembler leurs actions sous un logo reflétant la philosophie du projet. Ils ont également décidé d'impliquer l'Académie des Beaux-Arts dans l'entreprise. Après une présentation par l'éco-conseiller et des partenaires des objectifs et de la philosophie du PCDN aux classes de dessin de l'Académie, les élèves ont réalisé des projets de logo sur base d'un règlement établi au préalable. Le jury, composé des rapporteurs des groupes de travail, des coordinateurs et de l'échevine en charge du PCDN, a choisi le logo parmi les travaux présentés. Les dessins primés ont été présentés lors de la fête de la signature du PCDN avec remise de prix « nature » aux lauréats.



**Mars 2008 - novembre 2009**

### Impact(s) du projet

#### ■ Au niveau de la sensibilisation de la population :

Promotion du PCDN auprès des jeunes participants qui ont dû « s'imprégner » de la philosophie du PCDN pour la retranscrire dans le logo.

Visibilité et identification du PCDN au travers de toutes les publications, invitations...

### Budget

#### ■ Part communale :

Néant.

#### ■ Subsidés PCDN :

Lots « nature » pour les lauréats (livres, CDs, DVDs...).

#### ■ Autre(s) financement(s)

Néant.



### Difficulté(s) ou remarque(s) complémentaire(s)

La principale difficulté rencontrée fut de convaincre certains partenaires qu'un logo fait par des enfants ou des adolescents a plus de valeur qu'un logo fait par un professionnel ou une personne expérimentée, même s'il risque d'être moins beau.

### Contact

**Vincent BERNARD** - Eco-conseiller  
Boulevard du midi 22  
6900 MARCHÉ EN FAMENNE  
084 32 70 46  
vincent.bernard@marche.be



## Concours Récup'Art

### Description du projet

Dans un but de conscientiser aux conséquences du déchet jeté dans la nature, un concours artistique sur le thème de « la faune et la flore de chez nous » où les œuvres sont créées à partir de déchets a été mis sur pied. Le lancement du concours s'est fait dans le milieu scolaire, les mouvements de jeunesse... Les œuvres ont ensuite été exposées lors de la semaine de prévention-propreté dans chaque implantation scolaire et au sein de l'administration communale. Les visiteurs ont ainsi pu voter ainsi que le conseil communal, les membres du PCDN...

Cette approche du déchet fait de lui un matériel réutilisable plutôt qu'un dépôt. L'activité intégrée dans le programme scolaire a eu un réel impact sur les jeunes et par eux sur les parents.



**Lancement du concours en décembre 2006, clôture des inscriptions au 2/2/2007, Rentrée des projets pour le 15/5/07, Vote public lors de la semaine de prévention « déchets » du 21 au 25/05/07, remise des prix le 8/6/07**

### Impact(s) du projet

#### ■ Au niveau de la sensibilisation de la population :

Ne pas jeter les déchets dans la nature et utiliser les filières de recyclage ou de réemploi.

### Budget

#### ■ Part communale :

Frais divers (fournitures papier et envois : 210 €).

#### ■ Subsidés PCDN :

Frais concours : 710 €.

#### ■ Autre(s) financement(s) :

Néant.



### Difficulté(s) ou remarque(s) complémentaire(s)

Très belles œuvres. Une seule n'a pas répondu au thème et a fait l'objet d'un prix hors concours ayant remporté un maximum de votes (crocodile).

Pas de participation des écoles hors réseau communal ni des mouvements de jeunesse pris par d'autres organisations (50<sup>e</sup> anniversaire du mouvement scout).

### Contact

Ingrid LAVENDY - Eco-conseillère  
Place de Frasnes 9  
6210 LES BONS VILLERS  
071 85 81 13  
Ingrid.lavendy@publilink.be

## Cycle de conférences sur les comportements « bio » au jardin



### Description du projet

Afin d'inciter les citoyens à pratiquer plus de nature au jardin, un cycle de 3 conférences sur les bonnes pratiques à adopter en matière de jardinage naturel a été mis en place par le PCDN de Froidchapelle. Les conférences d'une bonne heure étaient présentées par Monsieur Jean-Pierre HANOTIER, agréé par le Service Public de Wallonie et vacataire à la Direction générale des Affaires culturelles du Hainaut. Elles ont été programmées, en soirée dans une des salles communales, en « première partie » des réunions plénières du PCDN, dans le but d'étoffer le nombre de partenaires au PCDN.

Les thèmes choisis pour les 3 conférences étaient : initiation au jardinage biologique, perfectionnement au jardinage biologique et légumes à redécouvrir. La dernière conférence sur la redécouverte de légumes oubliés a été particulièrement appréciée et d'une façon générale, les participants étaient très satisfaits et ont appris pas mal de choses sur les comportements « bio » ou plutôt « nature » à adopter au jardin. Il y avait entre 15 et 25 personnes par conférence, ce qui représente un joli succès vu les thèmes particuliers et le faible taux de participation habituel aux conférences organisées dans la commune. Des conférences « nature » supplémentaires sont déjà programmées pour 2010 sur différentes thématiques (toitures végétales entre autres).



**8 septembre 2009,  
6 octobre 2009 et  
19 novembre 2009**

### Impact(s) du projet

#### ■ Au niveau de la sensibilisation de la population :

Inciter les gens à oublier tous les moyens chimiques de lutte contre les nuisibles et les apports d'engrais chimiques.

« Attirer un nouveau public aux réunions plénières du PCDN » qui se déroulaient juste après les conférences.

### Budget

#### ■ Part communale :

Néant.

#### ■ Subsidés PCDN :

150€.

#### ■ Autre(s) financement(s) :

Néant.

### Contact

Dominique DELFERIERE - Service Environnement  
Place Albert 1<sup>er</sup> 38  
6440 FROIDCHAPELLE  
060 45 91 42  
dominique.delferiere@commune-froidchapelle.be

## Exposition de photographies de la Nature des Condroz

### Description du projet

Cette exposition est une initiative des communes de Assesse, Gesves, Hamois, Havelange, Marchin, Ohey, Profondeville et Yvoir. Ces dernières possédant de réels atouts en termes de paysages, de biodiversité et de talents de photographes ont décidé de collaborer à la réussite d'un projet commun: l'organisation d'une exposition de photographies illustrant d'une part la (bio)diversité de la faune et la flore wallonnes et d'autre part la richesse du Condroz par le biais de ses paysages, de ses villages, de ses activités agricoles.

Un grand nombre de participants professionnels ou non s'investit dans cette exposition, plus de 800 photos sont envoyées parmi lesquelles 250 photos sont sélectionnées par un jury. La biodiversité et le thème de la nature « au quotidien » sont des critères importants de la sélection.

De même un ancrage local a toujours été favorisé afin de mettre en évidence l'importance de cette nature de proximité.

Les membres du PCDN de Ohey profitent de cette exposition pour organiser des animations et visites guidées pour les adultes et tous les enfants des écoles du primaire de l'entité.



### De 2001 à 2008

### Impact(s) du projet

#### ■ Au niveau de la sensibilisation de la population :

L'objectif est de faire prendre conscience à nos concitoyens de la richesse de la faune et de la flore dans nos régions, faire de la sensibilisation à la protection de notre environnement.

### Budget

#### ■ Part communale :

8000 €.

#### ■ Subsides PCDN :

1500 € (2005).

#### ■ Autre(s) financement(s) :

Direction de la Nature 4000 à 5000 € (2006 à 2008).

Commune, Provinces de Liège et Namur.

### Contacts

Marie COUMANS - Eco-conseillère

Tiffanie FRENKEL - Eco-conseillère

Place Roi Baudouin 80 - 5350 OHEY

085 824 469

marie.coumans@publilink.be

tiffanie.frenkel@publilink.be

## Expositions et animations thématiques à destination du public scolaire

### Description du projet

Depuis 1998-1999, tous les enfants des écoles de Rebecq, de la 3<sup>e</sup> maternelles à la 6<sup>e</sup> primaires (500 élèves au total) participent presque chaque année à une animation et/ou visitent une exposition du PCDN. Le travail de préparation, très conséquent, consiste en la réalisation d'un dossier pédagogique en fonction des niveaux d'âge, en la réalisation d'un montage audio-visuel et de panneaux didactiques, en l'organisation de visites sur le terrain.

Ensuite, 22 à 26 animations de deux heures (projection et présentation) sont organisées et réparties sur deux semaines.

Divers sujets ont été abordés au fil des ans: mésanges, rapaces diurnes, chauves-souris, hirondelles, milieux aquatiques, oiseaux à la mangeoire, visite didactique des étangs communaux, et, en 2009, abeilles et autres insectes de la commune.

Pour chaque thème, un dossier pédagogique est constitué et remis aux enseignants, afin que la visite puisse être l'occasion d'un approfondissement de la matière en classe.

Les expositions du PCDN sont également ouvertes au grand public le week-end. En 2009, la distribution d'arbres du 28 novembre a été couplée à la visite de l'exposition et à la vente de nichoirs à insectes lors du marché de Noël à des prix concurrentiels pour les habitants de Rebecq.



### Difficulté(s) ou remarque(s) complémentaire(s)

Grand intérêt des écoles, des élèves et des professeurs pour ces animations annuelles qui permettent une sortie sur le terrain et de poursuivre en classe la leçon grâce au dossier pédagogique. Les enfants sont en demande de sujets nature et cette animation est souvent la seule occasion durant l'année de parler d'un sujet qui les touche particulièrement.



### Annuelle ou bisannuelle

### Impact(s) du projet

#### ■ Au niveau du maillage écologique :

La pose de nichoirs et de dortoirs à insectes, oiseaux et chauves-souris contribue à améliorer la biodiversité dans les jardins des particuliers et participe au maillage écologique.

#### ■ Au niveau de la sensibilisation de la population :

Les parents d'élèves ont un retour de l'animation par les enfants et la possibilité d'acquérir des nichoirs, des dortoirs ou des mangeoires lors du marché de Noël de Rebecq.

### Budget

#### ■ Part communale :

Mise à disposition gratuite de matériel et de salles de la commune.

#### ■ Subsidés PCDN :

3425 € en 2009.

#### ■ Autre(s) financement(s) :

Néant.



### Contact

**Damien HUBAUT** - Partenaire  
Cercles des naturalistes de Belgique, asbl  
Chemin Millecamps 16  
1430 REBECQ  
0475 78 38 25  
damienhubaut@euphony.net.be

## Fête de la pomme

### Description du projet

Chaque année une fête de la pomme s'organise dans un des villages de l'entité. Différentes actions permettent la découverte du village (balade lecture des paysages, balade nature)

La manifestation a lieu autour d'un verger et d'une haie, plantés par la Ville, à côté de la place où s'organise la fête. La manifestation regroupe des producteurs de pommes, de produits à base de pommes mais aussi des associations de protection de la nature. L'édition 2009 est particulièrement axée sur les jardins sans herbicides: des animations spécifiques ont été proposées comme la réalisation de nichoirs à insectes ou la distribution de kits de larves de coccinelles indigènes.

Il y a une vulgarisation des mesures visant à installer la nature chez soi en fonction du thème développé chaque année (insectes prédateurs, mare, arbre...) ainsi qu'une démystification de la taille de fruitiers.

Des animations spécifiques pour les enfants telles que la fabrication de jus de pomme sont également organisées.



### Novembre (manifestation annuelle)

#### Impact(s) du projet

##### ■ Au niveau du maillage écologique :

Création de zones de liaisons.

##### ■ Au niveau de la sensibilisation de la population :

Sensibilisation du tout public à la plantation de vergers, à la diversité des pommes, à la nature, au patrimoine.

#### Budget

##### ■ Part communale :

2000 €.

##### ■ Subsidés PCDN :

1500 €.

##### ■ Autre(s) financement(s) :

Soutien provincial par le prêt de matériel



### Difficulté(s) ou remarque(s) complémentaire(s)

L'organisation prend beaucoup de temps même s'il y a un certain rodage.

Peu de collaboration avec les autres services (tourisme par exemple).

### Contacts

Roger JACQUET - Partenaire  
Dorothee HEBRANT - Eco-conseillère  
Av. des Combattants 35  
1340 OTTIGNIES - Louvain-la-Neuve  
hebrantd@olln.be

## Fonds Grandeur Nature

### Description du projet

Depuis plusieurs années, les partenaires du PCDN font une sélection de livres « Nature » destinés aux enfants et aux adultes. Les thèmes choisis sont la faune et la flore de nos régions, le climat, le réchauffement climatique, le développement durable, l'écologie, la biodiversité, la protection de l'environnement...

Le fonds reprends +/- 300 ouvrages, deux jeux basés sur les livres et un catalogue réactualisé annuellement. Le catalogue est distribué à toutes les écoles de l'entité.

Ces livres sont mis à la disposition du public dans les bibliothèques et sont étiquetés PCDN



2007 - 2008 - 2009

### Impact(s) du projet

#### ■ Au niveau de la sensibilisation de la population :

- Catalogue du Fonds distribué dans chaque école.
- Animations scolaires dans les bibliothèques autour des livres « jeunesse » du fonds.
- Animations pour le public non scolaire à la bibliothèque de Ham-sur-Heure.
- Création de deux jeux sur les livres du fonds (rallye sur le développement durable et jeu découverte des documentaires pour la jeunesse).

### Budget

#### ■ Part communale :

+/- 700 €/an.

#### ■ Subsidés PCDN :

Néant.

#### ■ Autre(s) financement(s) :

Néant.



### Difficulté(s) ou remarque(s) complémentaire(s)

Promotion au niveau des bibliothèques et lors de manifestations (Semaine de l'arbre, souper des façades fleuries, ...).

### Contacts

Sandrine LEJEUNE - Eco-conseillère

Marie MICHAUX - Responsable des bibliothèques

Chemin d'Oultre 20  
6120 HAM-SUR-HEURE

071 22 93 59

sandrine.lejeune@publink.be

## Formation « Animateur Nature »

### Description du projet

Dès son démarrage en 2005 et dans le cadre de la thématique « Nature et éducation », le PCDN de Mouscron a mis en place une formation « Animateurs Nature » en collaboration avec « le Centre Marie-Victorin d'étude, de recherche et d'éducation pour la conservation de la nature de Vierves » et le Cercle des Naturalistes de Belgique (CNB). Cette formation est constituée de 8 modules associant théorie et pratique d'une 1/2 journée / mois, sur les thèmes suivants : écologie, ornithologie, herpétologie, mycologie, arbres, entomologie, fleurs, mammalogie + un module de techniques d'animations, suivis d'un examen.

Suite au grand succès de cette formation, elle a été reconduite 4 années de suite. De plus, les 100 diplômés n'en sont pas restés là : ils organisent 1 sortie par mois : plantation, gestion, cours de photo nature, sortie en Zélande, action batraciens, ...

Enfin suite aux formations, un week-end d'études a été organisé à Vierves et une antenne locale CNB a été créée, elle compte aujourd'hui 71 adhérents.

En 2009, le PCDN a apporté une variante : formation aux « Contes » Nature. Des micro-formations thématiques (recyclage) sont organisées régulièrement : ex. papillons de jour, hétéroptères.



### Initié à partir de 2005

### Impact(s) du projet

#### ■ Au niveau de la sensibilisation de la population :

Près de 100 personnes formées dont près de 71 ont rejoint l'antenne CNB.

### Budget

#### ■ Part communale :

Néant.

#### ■ Subsides PCDN :

Néant.

#### ■ Autre(s) financement(s) :

Prix de participation 10€ couvrant les frais de photocopies.

En 2009 la formation aux « Contes » Nature a été sponsorisée par PréMaman (1400€).



### Contacts

Christophe DENEVE - Eco-conseiller

Christophe GRUWIER - Service environnement

Rue de la Vellerie 133

7700 MOUSCRON

056 86 0155

Cel.ENV2@mouscron.be

## Implémentation d'un outil cartographique intégrant le réseau écologique

### Description du projet

La cartographie numérique est un outil d'aide à la gestion et à la décision par, entre autres, une approche intégrée et centralisée de différents outils communaux: Plan de secteur, Règlement Communal d'Urbanisme, Schéma de structure, patrimoine, réseau écologique, arbres remarquables, fauchage tardif, etc.

De plus, une plate-forme conviviale - Système d'Information Géographique (SIG) - accessible à tous sans formation particulière a été réalisée. Pour ce faire, une société spécialisée dans le domaine SIG a développé un interface permettant d'accéder aux différentes informations numérisées et à les synthétiser en fonction de chaque parcelle cadastrale dénommée « la carte d'identité parcellaire ».

Ainsi, le CV complet d'un endroit bien précis peut être assemblé en un simple clic intégrant les mesures adéquates, déjà décidées ou à mettre en œuvre en matière de conservation de la nature et de biodiversité.



### Initié à partir de 2005

### Impact(s) du projet

#### ■ Au niveau du maillage écologique:

Une vision globale et intégrée du territoire avec détails du patrimoine naturel et donc incitation à protéger au mieux celui-ci.

#### ■ Au niveau de la sensibilisation de la population:

Tout intéressé est rapidement mis au courant des statuts de l'endroit recherché.

### Budget

#### ■ Part communale:

52624€.  
+ maintenance annuelle de 20000€.

#### ■ Subsidés PCDN:

Néant.

#### ■ Autre(s) financement(s):

Néant.

### Difficulté(s) ou remarque(s) complémentaire(s)

Procédures administratives lourdes et récurrentes (annuelles) pour obtenir les shapefiles disponibles à la Région wallonne.

Une attention particulière doit être donnée lors de l'encodage des bases de données.

### Contacts

**Benoît VERMEIREN** - Chef du Service Cadre de Vie

**Vincent BULTEAU** - Conseiller en environnement.

Place Communale 3 - 1320 BEAUVECHAIN

010 86 83 13

conseillerat@beauvechain.be

environnement@beauvechain.be



## Journées « découverte des champignons comestibles »

### Description du projet

Le but de ces journées de découverte des champignons et du milieu forestier est d'informer sur la protection des divers biotopes. Ce sont des organisations conviviales avec identification et cueillette des champignons le matin et préparation du repas à base de champignons l'après-midi, par l'ensemble des participants. Ceux-ci sont répartis en différents groupes accompagnés et encadrés par une personne formée en mycologie et chaque groupe prépare une partie du repas (entrée, potage, plat principal, dessert...). Cette convivialité permet le développement de contacts et de relations qui seront utiles pour les activités ultérieures du PCDN.



**4 journées, chaque année**

### Impact(s) du projet

**■ Au niveau de la sensibilisation de la population :**

Les participants sont sensibilisés à la protection de la faune et de la flore.

### Budget

**■ Part communale :**

600 €.

**■ Subsidés PCDN :**

1400 €.

**■ Autre(s) financement(s) :**

Néant.

### Difficulté(s) ou remarque(s) complémentaire(s)

Il est parfois difficile mais nécessaire de trouver d'une part des bois accessibles à un groupe de plus de 30 personnes et dans lesquels on trouve de nombreuses espèces de champignons et d'autre part des personnes formées en mycologie pour encadrer les groupes vu la dangerosité de certains champignons.

### Contact

**Giovanna RICCIARDONE** - Eco-conseillère

Commune de Manage, Place Albert 1<sup>er</sup> 1  
7170 MANAGE

064 51 82 19

giovanna.ricciardone@manage-commune.be

## Mémoire des arbres

### Description du projet

Un relevé de la cinquantaine d'arbres remarquables de la commune avait été réalisé voici une vingtaine d'années et une action de sensibilisation (articles de presse) avait déjà eu lieu à cette occasion. Le projet actuel s'inscrit dans une dynamique intergénérationnelle de sensibilisation à la valeur symbolique des arbres dans la vie collective. Il s'agit d'enregistrer les témoignages des riverains des arbres remarquables de la commune et de diffuser ces témoignages par le site Internet de la commune et en gravant des CDs. La bande son pourra également accompagner une exposition des photos et/ou une visite avec ces témoignages comme audio guide. En effet, « raconter son arbre » offre un impact affectif qui permet de toucher les publics d'une autre façon que par un discours rationnel.



M. DELOZE - Asbl Histoire collective

Rue C. Joset 1  
6730 ROSSIGNOL  
063 57 28 00  
info@histoirecollective.org



### En cours

### Impact(s) du projet

#### ■ Au niveau de la sensibilisation de la population :

Sensibilisation de la population au respect des arbres remarquables via d'autres média, ce qui permet de toucher un autre public.

### Budget

#### ■ Part communale :

Néant.

#### ■ Subsidés PCDN :

Environ 750 € / an.

#### ■ Autre(s) financement(s) :

Néant.

### Contacts

Michaël BAUDRY - Conseiller en environnement

Grand'rue 76  
6730 TINTIGNY  
063 44 02 15  
Michael.baudry@publink.be

## Mise en valeur des actions concrètes du PCDN

### Description du projet

La sensibilisation du grand public à la protection de la nature et à la conservation du patrimoine, fondement même du PCDN, est omniprésente dans tous ses projets. L'ensemble des actions concrètes sont ainsi présentées au grand public par l'intermédiaire de plusieurs canaux : le site internet du Parc naturel, gestionnaire du PCDN - [www.pnvh.be](http://www.pnvh.be) - et un blog internet dédié - <http://pcdnenaction.blogspot.com> - présentent au jour le jour l'état d'avancement des fiches-projets et invitent la population à participer aux réunions des groupes de travail. Des panneaux thématiques de sensibilisation, des affiches ainsi que des documents pédagogiques sont réalisés en interne avec une mise en page homogène pour l'ensemble des cellules, permettant ainsi de montrer la diversité d'actions possibles au sein de la structure générale tout en renforçant le message «PCDN» vis-à-vis de la population. Un stand d'information présente ces différents outils de sensibilisation lors de chaque manifestation organisée par le Parc naturel sur le territoire afin que l'ensemble des habitants prennent conscience des atouts, pour une Commune, d'être reconnue en tant que Plan communal de Développement de la Nature.



### Depuis 2007

### Impact(s) du projet

#### ■ Au niveau de la sensibilisation de la population :

De plus en plus de personnes prennent conscience des atouts et des potentialités du PCDN pour la réalisation de projets concrets dans leur environnement proche.

### Budget

#### ■ Part communale :

Néant.

#### ■ Subsides PCDN :

Chaque année, selon les projets des différentes cellules, l'édition de panneaux de sensibilisation est subventionnée par le PCDN.

#### ■ Autre(s) financement(s) :

Mise à disposition de l'équipe technique et du matériel du Parc naturel Viroin-Hermeton pour l'ensemble des fiches-projets des différentes cellules.

### Difficulté(s) ou remarque(s) complémentaire(s)

En 2007, l'Administration communale de Viroinval a proposé la coordination du PCDN au Parc naturel Viroin-Hermeton. La plus-value de cette synergie est indéniable. Outre la gestion administrative et financière quotidienne des différentes cellules de bénévoles par une équipe de permanents, le Parc met à disposition du PCDN les moyens techniques nécessaires à la bonne réalisation des projets de terrain (tracteur, débroussailluses, remorques, gyrobroyeur...).

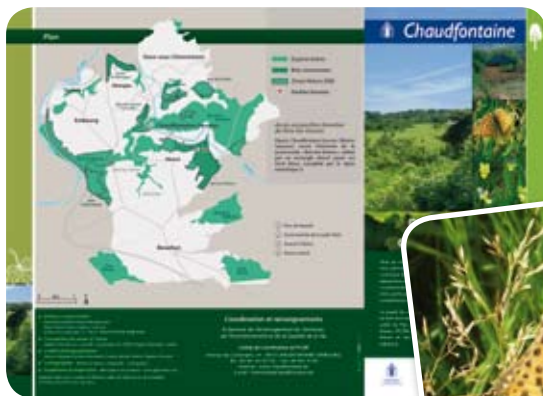
### Contact

Joël DATH - Parc naturel Viroin-Hermeton  
Rue d'Avignon 1  
5670 NISMES (Viroinval)  
060 39 17 90  
[joeldath@pnvh.be](mailto:joeldath@pnvh.be)

## Pavillon forestier didactique du Bois-les-Dames

### Description du projet

Les sites calaminaires représentent un attrait particulier dans notre commune. Afin de gérer au mieux ces sites en vue de leur préservation et de leur conservation, une analyse de la végétation et de la flore des espèces métallophytes des sites inventoriés par la carte d'évaluation biologique (analyse phytosociologique) et des métaux lourds (Pb, Zn, Cd, Cu) a été effectuée. Cette étude a permis d'expliquer un phénomène particulier lié à la vallée de la Vesdre (interaction entre l'industrie et la nature) et d'établir des pistes pour la gestion spécifique des sites avec l'appui du partenariat PCDN. Ce patrimoine naturel particulier (patrimoine forestier et landes calaminaires) a été valorisé par la construction en avril 2005 d'un pavillon forestier didactique comprenant des panneaux didactiques avec cartes et photographies permettant d'identifier la faune et la flore spécifiques aux milieux bois et landes. En complément au pavillon forestier, divers travaux d'équipements touristiques ont été également réalisés dans le cadre de ce projet : création d'un nouveau chemin de promenade et d'une passerelle en bois. Un dépliant « Pavillon forestier du Bois-les-Dames » présentant le patrimoine forestier et des sites calaminaires a également été réalisé en 2006.



### Décembre 2004 : demande de permis d'urbanisme pour le pavillon forestier

### Impact(s) du projet

#### ■ Au niveau du maillage écologique :

Gestion de zones centrales (patrimoine forestier et sites calaminaires = zones Natura 2000).

#### ■ Au niveau de la sensibilisation de la population :

Valorisation environnementale et touristique des différents biotopes (bois et forêts, sites calaminaires, etc.).

### Budget

#### ■ Part communale :

Travaux forestiers (pavillon, chemin et passerelle en bois) 11573 € TVAC.

#### ■ Subsidés PCDN :

Dépliant Pavillon forestier : 1770 €.

#### ■ Autre(s) financement(s) :

Travaux d'équipements forestiers et touristiques subsidiés en partie à 80 % par le SPW  
- Département de la Nature et des Forêts -  
Direction des ressources forestières : 12640 €.

### Contact

**Stéphan PONCELET** - Eco-conseiller  
Avenue du Centenaire 14  
4053 CHAUDFONTAINE (Embourg)  
04 361 54 76  
stephane.poncelet@publilink.be

## Utilisation des Travailleurs d'Intérêt Général (TIG) pour les actions du PCDN

### Description du projet

En collaboration avec le Ministère de la Justice (Service des Peines Alternatives), le GRIMM (asbl partenaire du PCDN) utilise des travailleurs devant prêter des heures d'intérêt général. Le PCDN a recours à ces personnes pour la réalisation de projets nécessitant de la main d'œuvre : entretien de sentiers, plantations de vergers hautes tiges ...

Les TIG doivent en général prêter de 10 à 20 heures. Il arrive parfois de rencontrer des personnes qui, de par leur métier, sont idéalement qualifiées pour le chantier. Mais on peut aussi avoir affaire à des personnes sans qualification ni « savoir faire ». L'encadrement nécessite beaucoup d'investissement personnel et parfois beaucoup de psychologie. Les personnes condamnées font parfois preuve d'un manque de motivation. A contrario, certains se découvrent une « fibre nature » et continuent à participer aux activités du PCDN, une fois les heures de « punitions » terminées.



### Récurrent

### Impact(s) du projet

#### ■ Au niveau du maillage écologique :

Mise en œuvre des projets du PCDN.

#### ■ Au niveau de la sensibilisation de la population :

Utilisation des peines alternatives comme outil de valorisation des « punis » par des travaux gratifiants (développement de la nature = intérêt général).

### Budget

#### ■ Part communale :

Sans objet.

#### ■ Subsidés PCDN :

Sans objet.

#### ■ Autre(s) financement(s) :

Sans objet.



### Contact

Vincent BERNARD - Eco-conseiller

Boulevard du midi 22

6900 MARCHÉ EN FAMENNE

084 32 70 46

vincent.bernard@marche.be

## Valorisation du patrimoine naturel et paysager calidifontain par des promenades pédestres, cyclistes ou équestres et par des fiches thématiques

### Description du projet

Afin d'informer et de sensibiliser le grand public à la conservation de la nature et au patrimoine naturel et paysager de la commune de Chaufontaine et en complément à la carte IGN reprenant les itinéraires balisés des promenades pédestres, il a été jugé opportun d'éditer, en mai 2003, 1500 exemplaires de pochettes plastifiées avec lanières et une série de 14 fiches techniques spécifiques à chaque itinéraire. Chaque fiche reprend le descriptif de l'itinéraire, le plan ainsi que les biotopes particuliers et les attraits naturels, architecturaux et paysagers rencontrés (photographies, etc.). Ces itinéraires commentés ont été au fil du temps complétés par différents dépliants thématiques se rapportant à des milieux naturels spécifiques ou des spécificités locales d'intérêt environnemental et paysager (sites calaminaires, arbres remarquables, etc.):

- en novembre 2005 → Dépliant « Arbres remarquables du Parc de Hauster »: valorisation des arbres remarquables du parc de Hauster (intérêts paysagers, botaniques, dendrologiques, etc);
- en juin 2006 → Dépliant « Pavillon forestier du Bois-les-Dames »: valorisation du patrimoine forestier et des sites calaminaires;
- en septembre 2006 → Dépliant « Paysages remarquables »: valorisation des 50 paysages remarquables;
- en décembre 2007 → Dépliant thématique « Rivières et ruisseaux »: valorisation des eaux de surface (rivières et ruisseaux) situées sur le territoire de la commune de Chaufontaine: la Vesdre et ses affluents; l'Ourthe et ses affluents. Liens entre l'eau, la biodiversité et la pollution.

En 2005, 3 fiches proposant des promenades VTT ont été ajoutées à la collection et le PCDN travaille actuellement sur des promenades équestres.

Les dépliants sont diffusés via la Maison du Tourisme et l'Echevinat de l'environnement.



### Depuis 2003

### Impact(s) du projet

#### ■ Au niveau de la sensibilisation de la population:

Valorisation du réseau écologique par l'information et la sensibilisation du grand public.

Valorisation environnementale et touristique des différents biotopes (bois et forêts, sites calaminaires, eaux, etc.) et (Re)découverte du patrimoine naturel et paysager par les habitants, les touristes, les écoles ...

### Budget

#### ■ Part communale:

+/- 2000 € / an.

#### ■ Subsidés PCDN:

+/- 2000 € / an.

#### ■ Autre(s) financement(s):

Néant.

### Difficulté(s) ou remarque(s) complémentaire(s)

Diffusion et réédition des dépliants thématiques en fonction des demandes (randonneurs, touristes, ...)

### Contact

Stéphane PONCELET - Eco-conseiller  
Avenue du Centenaire 14  
4053 CHAUDFONTAINE (Embourg)  
04 361 54 76  
stephane.poncelet@publink.be